



European Foundation  
for the Improvement of  
Living and Working Conditions



Commission européenne  
Directorate-Générale  
Emploi et Affaires sociales

QUALITE DE VIE EN EUROPE

# Perceptions des conditions de vie dans une Europe élargie





Perceptions des conditions de vie dans une Europe élargie

Les rapports suivants font partie de la série publiée par la Fondation sur le thème de la qualité de vie en Europe:

Low income and deprivation in an enlarged Europe ( H. Russell & C. Whelan)  
Perceptions of Intégration et exclusion sociales in an enlarged Europe (P. Böhnke)  
Life satisfaction in an enlarged Europe (J. Delhey)  
Working and living in an enlarged Europe (K. Kovács & B. Kapitány)  
Health and care in an enlarged Europe (J. Alber & U. Köhler)  
Fertility and family issues in an enlarged Europe (T. Fahey & Z. Spéder)  
Migration trends in an enlarged Europe (H. Krieger)

Ces rapports et leurs résumés peuvent être consultés sur le site de la Fondation:

[www.eurofound.eu.int/living/qual\\_life/index.htm](http://www.eurofound.eu.int/living/qual_life/index.htm)

Auteurs: Jens Alber et Tony Fahey

Organismes de recherche: Centre de recherche en sciences sociales de Berlin (WZB - Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung) et Institut de recherches économiques et sociales de Dublin (ESRI - Economic and Social Research Institute)

Titre du projet: Qualité de vie dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale

La présente analyse porte sur une série de sondages Eurobaromètre effectués à la demande de la Direction Générale de l'emploi et des affaires sociales.

Chargés de recherche: Hubert Krieger, Robert Anderson



European Foundation  
for the Improvement of  
Living and Working Conditions



Commission européenne  
Direction générale  
Emploi et affaires sociales

LA QUALITÉ DE VIE EN EUROPE

# Perceptions des conditions de vie dans une Europe élargie

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-897-0255-9

(c) Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2004

Pour les droits de traduction ou de reproduction, s'adresser au directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande.

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission européenne

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail est un organisme autonome de l'Union européenne créé pour aider à la formulation de politiques sur les problèmes sociaux liés au travail. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site de la Fondation: [www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int)

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Fondation européenne pour l'amélioration  
des conditions de vie et de travail  
Wyattville Road  
Loughlinstown  
Dublin 18  
Irlande  
Téléphone: (+353 1) 204 31 00  
Télécopie: (+353 1) 282 42 09 / 282 64 56  
Courriel: [postmaster@eurofound.eu.int](mailto:postmaster@eurofound.eu.int)  
Site web: [www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int)

Commission européenne  
B-1049 Bruxelles  
Belgique  
Tél. (+32 2) 299 11 11  
<http://europa.eu.int/comm>

Printed in Irlande

Le papier utilisé pour cette publication ne contient pas de chlore et provient de forêts d'Europe du Nord faisant l'objet d'un plan de gestion. Pour chaque arbre abattu, au moins un autre est planté.

# Avant-propos

Le sommet de Lisbonne a inscrit la politique sociale au cœur de la stratégie visant à faire de l'Europe d'ici à 2010 «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Cet objectif comporte, pour l'UE, de nombreux défis en termes de politique sociale. Le présent rapport, fruit d'une initiative conjointe de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales et de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, se penche sur plusieurs de ces enjeux, parmi lesquels l'exclusion sociale et la pauvreté, le lien entre la qualité de vie et la qualité du travail, la fécondité, la migration et la mobilité, la satisfaction quant à la qualité de vie, et la solidarité entre les générations.

Le rapport examine la qualité de vie dans 28 pays européens - les pays adhérents et candidats, et les États membres actuels de l'UE et propose la toute première analyse des points de vue exprimés par l'ensemble des citoyens de la nouvelle Europe sur divers aspects de leurs conditions de vie. Cette analyse se fonde sur les résultats du sondage Eurobaromètre de la Commission européenne effectué dans les pays adhérents et candidats au printemps 2002 et sur les données de plusieurs sondages Eurobaromètre standards de l'UE 15.

Le présent rapport inaugure une série consacrée à la qualité de vie dans une Europe élargie. Publiée par la Fondation, cette série est appelée à compléter les activités de suivi de la Commission décrites dans le rapport annuel sur la situation sociale au sein de l'Union européenne.

Willy Buschak

Directeur faisant fonction

Fondation européenne pour

l'amélioration des conditions de vie et de travail

Jérôme Vignon

Directeur

Direction générale de l'emploi et des affaires sociales

Commission européenne

Codes désignant les pays dans les graphiques et tableaux

<b>États membres de l'UE (ordre protocolaire)</b>	
Belgique	BE
Danemark	DK
Allemagne	DE
Grèce	EL
Espagne	ES
France	FR
Irlande	IE
Italie	IT
Luxembourg	LU
Pays-Bas	NL
Autriche	AT
Portugal	PT
Finlande	FI
Suède	SE
Royaume-Uni	UK
<b>Pays adhérents (ordre protocolaire)</b>	
Chypre	CY
République tchèque	CZ
Estonie	EE
Hongrie	HU
Lettonie	LV
Lituanie	LT
Malte	MT
Pologne	PL
Slovaquie	SK
Slovénie	SI
<b>Pays candidats (ordre protocolaire)</b>	
Bulgarie	BG
Roumanie	RO
Turquie	TR
UE 15	15 États membres de l'Union européenne (avant mai 2004)
UE 25	25 États membres de l'Union européenne (après mai 2004)
PA 10	10 pays devant adhérer à l'Union européenne en mai 2004
PAC 13	10 pays adhérents, plus les trois pays candidats



# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>1 – Revenu et ressources matérielles</b>	<b>13</b>
<b>2 – Intégration et exclusion sociales</b>	<b>19</b>
<b>3 – Emploi et relations sociales</b>	<b>29</b>
<b>4 – Mesure de la satisfaction à l'égard de la vie</b>	<b>37</b>
<b>5 – Enjeux politiques</b>	<b>45</b>
<b>6 – Conclusions principales</b>	<b>51</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>55</b>
<b>Annexe: Tableau des variables et sources Eurobaromètre</b>	<b>57</b>



# Introduction

À l'heure où l'Europe s'élargit en accueillant dix nouveaux États membres, une pression croissante s'exerce sur ses décideurs pour que l'Union constituée en mai 2004 soit à la fois cohérente, solide et productive. Le succès de l'élargissement se mesurera largement aux conditions et à la qualité de vie des citoyens de cette Europe nouvelle, et plusieurs initiatives récentes se sont attachées à réunir des informations et des données permettant de mieux comprendre ce type d'enjeux dans la perspective d'une Union de 25, voire même de 28 pays.

Le présent rapport est le fruit de l'une de ces initiatives. Il propose la synthèse intégrée des résultats d'une série d'études comparatives consacrées à la qualité de vie, aux conditions de vie et à des domaines connexes dans les treize pays adhérents et candidats (PAC 13) et dans les quinze États membres de l'Union européenne (UE 15)<sup>1</sup>. Les études se sont appuyées sur une série unique et composite de données principalement établies à partir d'un sondage Eurobaromètre effectué par la Commission européenne dans les 13 PAC au printemps 2002 (Eurobaromètre PC).

Le sondage couvrait des thèmes très divers:

1. Plusieurs dimensions des conditions de vie et de la qualité de vie: revenu, dénuement, conditions de travail, perceptions de l'exclusion sociale, degré de satisfaction par rapport à différents domaines de la vie, et perceptions de certains aspects liés à la santé, aux soins et à la famille.
2. Les espoirs et la réalité en termes de fécondité.
3. Les intentions de migration.

Des données pertinentes ont été extraites de sondages précédemment effectués au titre de l'Eurobaromètre standard dans les quinze États membres entre 1998 et 2001, et ajoutées aux informations déjà collectées concernant les PAC 13 pour créer une source de données unique couvrant l'ensemble des vingt-huit pays (UE 28)<sup>2</sup>. Une équipe internationale d'experts a rédigé, sur cette base, sept études comparatives portant sur différentes facettes du thème général de la qualité de vie, de même qu'un rapport consacré aux aspects techniques des données.

Cet ensemble d'études comparatives amorce la phase principale du projet de suivi sur la qualité de vie en Europe mené par la Fondation. Les études basées sur les résultats de l'Eurobaromètre seront prochainement complétées de rapports analytiques consacrés à des aspects non couverts par ces données, tels que l'accès aux services publics, le logement, les déplacements entre le domicile et le travail, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, l'utilisation du

temps et le capital social. Cette seconde phase de l'analyse s'appuie sur la récente enquête (2003) de la Fondation sur le thème de la qualité de vie qui, réalisée dans les vingt-huit pays, fournit une série harmonisée de données provenant d'un sondage auprès de 21 000 personnes environ.

## Objectifs des rapports sur la qualité de vie

Cette série de rapports a pour but principal de contribuer au suivi et à l'analyse des conditions de vie et de la qualité de vie dans les PAC 13 sur la base de comparaisons avec l'UE 15. Le fil conducteur du projet est le concept de «qualité de vie». Comme nous le verrons plus loin, cette notion repose ici sur une approche du bien-être humain qui se veut multidimensionnelle (autrement dit, qui intègre des critères allant au-delà du revenu et des ressources matérielles, notamment la santé, l'éducation et les relations sociales) et qui englobe à la fois les perceptions subjectives et les situations objectives.

Le but recherché n'était pas d'aboutir, sur la base des données utilisées, à un bilan exhaustif de la qualité de vie, ni de mettre l'accent sur des éléments contextuels nationaux et institutionnels (type de régime politique ou niveau de protection sociale) qui influencent considérablement la qualité de vie des citoyens concernés. L'objectif principal était d'analyser un certain nombre de dimensions clés de la qualité de vie en appliquant une méthodologie qui soit homogène dans les treize pays adhérents et candidats, et qui permette la comparaison avec l'UE 15.

Il s'agit des premières études proposant une analyse harmonisée des conditions sociales prévalant à la fois dans l'UE 15 et dans les PAC 13. Elles esquissent ainsi le portrait social de la «nouvelle» Europe, particulièrement opportun à la veille de l'élargissement attendu en mai 2004.

La comparaison entre différents groupes de pays - établissant, par exemple, un parallèle entre les résultats PA 10 ou PC 3 et les résultats UE 15 - doit tenir dûment compte de la signification exacte et de la pertinence des moyennes utilisées, dans la mesure où celles-ci sont établies sur la base du poids démographique relatif de chacun des pays. La moyenne PA 10 se trouve donc fortement influencée par les résultats polonais, et la moyenne PC 3 par les résultats turcs (la Turquie et la Pologne étant, dans leur groupe respectif, les entités les plus importantes en termes de population).

Le propos de ces études est particulièrement intéressant en raison de l'éventail des thèmes abordés, ainsi que de leur lien direct avec les préoccupations actuelles de l'UE. Des problématiques telles que la pauvreté, l'exclusion sociale, les conditions de travail, l'intégration sociale et la

<sup>1</sup> Les PAC 13 comprennent à la fois les dix pays au stade de l'adhésion (PA 10), qui deviennent membres de l'UE en mai 2004, et les trois pays au stade de la candidature (PC-3). PA 10: Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovaquie. PC-3: Bulgarie, Roumanie et Turquie. UE-15: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni.

<sup>2</sup> Un tableau des variables utilisées dans la série de données avec mention des sources Eurobaromètre spécifiques figure en annexe du présent rapport.

migration figurent, en effet, parmi les priorités de l'agenda communautaire, et toute action dans ces domaines sera, sans aucun doute, largement influencée par l'adhésion des nouveaux États membres. D'autres aspects, tels que la fécondité et la solidarité familiale, sortent de la sphère de compétence de l'Union, mais intéressent vivement les gouvernements nationaux de plusieurs États membres. Le portrait de la «nouvelle Europe» tracé par cette série d'études devrait contribuer à fixer le cadre des nombreux débats fondamentaux qui interviennent parallèlement à l'expansion de l'UE.

Ces études ont pour but de fournir

- un bilan descriptif des différentes dimensions de la qualité de vie couvertes par les données, avec une référence plus particulière aux tendances constatées dans les PAC 13 et à leur comparaison avec l'UE 15;
- une analyse des rapports entre ces dimensions clés, ainsi qu'entre leurs propres éléments constitutifs, afin de mieux comprendre la nature même de la qualité de vie.

Elles ont pour objectif plus large de montrer à quel point il est important d'intégrer la dimension «qualité de vie» lors de la comparaison entre la situation dans les PAC 13 et celle observée dans l'UE 15, et d'en tirer les enseignements pour les politiques futures.

Le présent rapport vise à réunir les conclusions principales de ces différentes études, et à en examiner l'impact sur la qualité et les conditions de vie dans l'ensemble de l'UE 28. Il procède, de manière plus spécifique, à des comparaisons révélatrices entre les PAC et l'UE à cet égard, et envisage les répercussions éventuelles de ce bilan sur la politique de l'Union élargie.

### Le concept de «qualité de vie»

Le concept de qualité de vie qui sous-tend les études fait l'objet d'une analyse approfondie dans un document publié par la Fondation (Fahey, Nolan & Whelan, 2003). Il est néanmoins important de rappeler les points suivants:

- Le concept se fonde sur une approche multidimensionnelle du bien-être humain, et veut aller au-delà d'une vision économique étroite limitant les composantes de ce bien-être au revenu et à la situation matérielle.
- Il n'existe pas de consensus quant aux domaines à inclure dans la qualité de vie. Dans son analyse de 173 intitulés de domaines utilisés dans un large éventail d'études consacrées à la qualité de vie, Cummins (1996) conclut qu'ils pourraient, pour la plupart, être regroupés en six grandes rubriques: les relations avec la famille et les amis, l'équilibre émotionnel, la santé, le travail et l'activité productive, le sentiment d'appartenance à la communauté locale, et la sécurité personnelle. Une autre classification générale est utilisée dans plusieurs rapports

de la série, à savoir la distinction établie par Allardt (1993) entre «avoir» (revenu et situation matérielle), «aimer» (relations humaines et sentiment d'appartenance) et «être» (éducation, équilibre psychologique). La sélection des domaines s'opère généralement en fonction de la finalité de l'analyse considérée (examen d'un domaine d'action spécifique, par exemple), plutôt qu'en fonction d'une définition absolue de ce qui fait la qualité de vie.

- La qualité de vie se mesure habituellement à l'aide de deux types d'indicateurs - objectifs et subjectifs - entre lesquels la distinction n'est pas toujours facile à établir. Ainsi, en ce qui concerne l'état de santé, des sentiments subjectifs tels que douleur ou fatigue peuvent aller de pair et interagir avec des symptômes objectivement observables, tels qu'une forte fièvre ou une tension artérielle élevée. De nombreux indicateurs «objectifs» se fondent, en outre, sur des autoévaluations qui ne sont pas à l'abri d'influences subjectives (un facteur de désirabilité sociale peut ainsi inciter à biaiser les déclarations concernant la consommation d'alcool). Plusieurs indicateurs concernent, cependant, des états strictement subjectifs (bonheur, satisfaction dans la vie, crainte de la criminalité, confiance dans le gouvernement, etc.), pouvant être aisément distingués des conditions qui sont, en principe du moins, observables de l'extérieur (montant des revenus du ménage, dimension du logement, fréquence des cambriolages dans un quartier). Si la plupart des indicateurs peuvent être clairement identifiés comme objectifs ou subjectifs, un certain nombre d'entre eux restent donc dans une zone intermédiaire où la distinction est beaucoup moins nette.

L'utilisation d'indicateurs subjectifs est le point le plus litigieux de l'approche «qualité de vie». D'autres approches multidimensionnelles du bien-être humain (système d'indicateurs sociaux de l'OCDE et approche «niveau de vie» utilisée en Suède - OCDE, 1999; Vogel, 2002) évitent les indicateurs subjectifs en faisant valoir que leur signification est trop imprécise pour fournir des informations suffisamment claires et faciles à interpréter. Les dix-huit indicateurs statistiques de pauvreté et d'exclusion sociale adoptés au Conseil européen de Laeken en décembre 2001 («indicateurs de Laeken») ne comprennent pas d'indicateurs subjectifs (voir Atkinson et al. 2002 pour la description du fondement scientifique des indicateurs de Laeken; voir Jowell 2003 pour une critique de l'absence de dimension subjective dans ces indicateurs). La présente série d'études a considéré que la dimension subjective constituait une composante majeure de la qualité de vie, mais que son examen et l'évaluation de son importance devaient être effectués conjointement à l'application d'indicateurs objectifs. Les conclusions de notre rapport pourraient donc étayer le futur débat sur les indicateurs de Laeken et, de manière plus générale, le processus de la méthode ouverte de coordination sur

l'inclusion sociale, y compris son rapport conjoint et ses plans d'action nationaux (PAN).

### Points forts et limites de la recherche

Les données qui sous-tendent les études offrent des atouts incontestables: elles couvrent l'ensemble des 28 pays appelés à former un jour l'Europe élargie, et elles portent simultanément sur plusieurs dimensions de la qualité de vie.

Mais ces données connaissent, dans le même temps, certaines limites:

- Les taux de réponse dans le cadre des Eurobaromètres nationaux ont été variables et, dans certains cas, peu élevés. Ainsi en ce qui concerne l'Eurobaromètre PC 2002, par exemple, les taux de réponse s'échelonnaient de 38% seulement en Turquie et en Slovaquie à 65% à Chypre et en République tchèque. Il a donc fallu procéder à une importante repondération des données (par âge, sexe, région, taille du ménage, éducation et situation de famille) pour améliorer la représentativité des échantillons.
- La taille des échantillons était modeste au niveau de chacun des pays (1 000 personnes en général, hormis en Pologne et en Turquie où 2 000 personnes ont été interrogées). De tels échantillons suffisent à esquisser le profil global d'une population, mais ne permettent pas l'analyse approfondie de sous-groupes susceptibles de présenter un intérêt particulier en termes de qualité de vie ou d'exclusion sociale (familles monoparentales, chômeurs et immigrés, notamment). Le problème se pose avec plus d'acuité encore en ce qui concerne les catégories de population probablement sous-représentées dans les enquêtes démographiques du type Eurobaromètre. Tel est notamment le cas des Roms, qui constituent jusqu'à 7% des habitants en Slovaquie et en Roumanie. Ces catégories englobent à la fois des groupes fortement marginalisés tels que les minorités ethniques, les sans-abri et ceux qui ne vivent pas dans des logements de type classique (les Roms, par

exemple), et des groupes de population se trouvant à l'autre bout de l'échelle, et notamment les plus nantis. Cette restriction ne fausse pas fondamentalement la représentativité générale des échantillons, dans la mesure où les catégories sous-évaluées ne représentent probablement qu'un faible pourcentage de la population totale. Ceux-ci ne doivent cependant pas être utilisés pour refléter la situation de groupes restreints vivant dans des conditions particulièrement défavorables (ou favorables).

- Si le large éventail des thèmes couverts par les données constitue un atout, il présente également un inconvénient dans la mesure où aucun thème n'a pu être traité de manière très approfondie. Certaines dimensions de la qualité de vie sont mesurées à l'aide d'un nombre d'indicateurs qui serait probablement jugé insuffisant dans le cadre d'enquêtes plus spécialisées.
- En ce qui concerne les données relatives à l'UE 15, des variables ont été extraites de différents sondages Eurobaromètre (voir annexe), ce qui restreint les possibilités de recoupements entre elles: ainsi, la variable portant sur le revenu du ménage et celle portant sur le sentiment d'exclusion de la société sont tirées d'enquêtes différentes de l'Eurobaromètre standard, ce qui ne permet pas d'établir l'existence éventuelle d'un lien entre ces deux facteurs. Quelques variables comprises dans l'Eurobaromètre PC n'ont, en outre, pas d'équivalent dans les sondages de l'Eurobaromètre communautaire standard. La comparaison avec l'UE s'avère donc impossible pour un certain nombre de dimensions.

Aucun des problèmes évoqués ci-dessus ne compromet toutefois la valeur globale des données, d'autant que la couverture géographique et l'éventail des thèmes sont particulièrement vastes. Mais ils imposent une certaine prudence dans la présentation et dans l'interprétation des observations. Il convient donc de considérer ces études comme une première étape vers un suivi et une analyse plus exhaustifs de la qualité de vie dans l'UE 28.



# Revenu et ressources matérielles

# 1

L'élargissement de l'UE tend à polariser l'attention sur la composante «avoir» de la qualité de vie, dans la mesure où la précarité matérielle se situe, dans les nouveaux États membres, à un niveau que l'Union n'a encore jamais connu. Le PIB par habitant (ajusté pour tenir compte de la parité de pouvoir d'achat) dans l'ensemble des PA 10 représente aujourd'hui 45% de celui de l'UE et, dans les pays adhérents les plus défavorisés (Lituanie et Lettonie), uniquement le tiers de celui-ci - soit un niveau de développement économique plus faible que celui rencontré lors des élargissements précédents. En effet, le PIB par habitant de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal se situait, au moment de leur adhésion (1981 et 1986 respectivement), à 60% environ de la moyenne communautaire, dont il s'est fortement rapproché depuis lors.

La prochaine vague d'élargissement va donc fortement accentuer les inégalités au sein de l'UE. L'État membre actuellement le plus riche (le Luxembourg) affiche un PIB par habitant 2,8 fois supérieur à celui de l'État membre le plus pauvre (la Grèce) - ce qui constitue d'ores et déjà une disparité régionale importante. Aux États-Unis, la valeur par habitant des biens et services produits par les états les plus nantis, tels que le Connecticut et le Massachusetts, est moins de deux fois supérieure à celle des états les plus démunis, tels que le Mississippi et l'Arkansas (Statistical Abstract of the United States 2002, tableau 643). Or, lorsque l'UE s'étendra à 25 pays, l'écart entre le Luxembourg et le nouvel État membre le plus pauvre (la Lettonie) représentera, en termes de PIB par habitant, un rapport de 1 à 6,5. Bon nombre de pays d'Europe centrale et orientale de l'ancien bloc communiste ont connu, en outre, une régression économique importante au lendemain de l'effondrement du régime à la fin des années 1980. Certains pays parmi les PA 10, tels que la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Slovénie, ont relativement bien géré la transition. D'autres ont vu, par contre, une part importante de leur population confrontée à l'insécurité économique et à l'abaissement de son niveau de vie (voir Weise et al. 2001). Même les pays qui, comme la Lituanie, affichent actuellement une croissance économique rapide, reviennent à peine au niveau de production économique et de stabilité macroéconomique qu'ils connaissaient avant 1989. Ils sont donc en recul non seulement par rapport à la moyenne communautaire, mais également par rapport à leur propre performance antérieure.

## Répercussions au niveau des politiques

Quel sera, au sein de l'Union élargie, l'impact de situations économiques aussi défavorables sur la qualité de vie des Européens en général, et quel défi représentent-elles pour la politique communautaire?

L'accent qui est mis sur la «qualité de vie», en tant que cadre de mesure et d'analyse du bien-être humain, s'explique essentiellement par le fait que le revenu et la

situation matérielle n'ont plus été considérés comme des critères suffisants pour évaluer le progrès de l'humanité. L'approche «qualité de vie» ne nie cependant pas pour autant l'importance de la dimension matérielle. Elle prend en effet pour principe que, sans être suffisantes pour assurer le bien-être de l'homme, des ressources matérielles adéquates n'en sont pas moins nécessaires.

Considérée dans cette perspective, l'approche de la dimension matérielle appelle quatre considérations essentielles:

1. Les niveaux de précarité matérielle constatés dans les PAC 13 par rapport à l'UE 15,
2. Les groupes de population les plus susceptibles d'être défavorisés,
3. La mesure dans laquelle ces différents types de « désavantage » fusionnent au niveau des ménages pour créer une situation défavorisant ces derniers à plus d'un titre,
4. Les personnes désavantagées selon des critères objectifs se sentent-elles défavorisées ou socialement exclues?

**Tableau 1 - Revenu mensuel des ménages dans les pays de l'UE-28**

Pays	Revenu moyen (en euros)	Nombre
Danemark	2.660,67	868
<b>Luxembourg</b>	<b>2.015,22</b>	<b>299</b>
Suède	1.879,26	792
<b>Finlande</b>	<b>1.570,25</b>	<b>909</b>
Belgique	1.494,97	555
<b>Pays-bas</b>	<b>1.403,78</b>	<b>834</b>
Royaume-Uni	1.286,16	782
<b>Allemagne</b>	<b>1.198,66</b>	<b>1.675</b>
France	1.094,65	741
<b>Italie</b>	<b>996,77</b>	<b>554</b>
Irlande	918,95	431
<b>Autriche</b>	<b>914,00</b>	<b>705</b>
Chypre	826,39	452
<b>Malte</b>	<b>621,19</b>	<b>427</b>
Espagne	593,77	554
<b>Slovénie</b>	<b>562,03</b>	<b>813</b>
Portugal	441,39	638
<b>République tchèque</b>	<b>314,03</b>	<b>710</b>
Grèce	255,94	702
<b>Pologne</b>	<b>241,06</b>	<b>1,637</b>
Hongrie	200,75	875
<b>Turquie</b>	<b>196,90</b>	<b>1,932</b>
Slovaquie	187,34	751
<b>Estonie</b>	<b>181,16</b>	<b>817</b>
Lettonie	167,66	878
<b>Lituanie</b>	<b>145,65</b>	<b>774</b>
Roumanie	79,49	931
<b>Bulgarie</b>	<b>73,68</b>	<b>912</b>
<b>Total</b>	<b>740,65</b>	

Source: Russell, H. and Whelan, C., *Low income and deprivation in an enlarged Europe*.

Notes: Basé sur les données de l'Eurobaromètre PC. Échelle d'équivalences = racine carrée de la taille des ménages

Tableau 2 - Proportion du revenu total contrôlé pour les quartiles inférieur et supérieur, par pays

	Revenu non équivalent (%)		Revenu équivalent (%)		Ratio
	Quartile inférieur	Quartile supérieur	Quartile inférieur	Quartile supérieur	
Malte	13,1	44,7	12,2	43,7	3,6
Chypre	9,1	44,6	10,7	45,6	4,3
République tchèque	15,3	42,3	14,8	42,6	2,9
Slovaquie	14,4	40,6	17,3	38,6	2,2
Slovénie	11,5	42,4	13,1	41,8	3,2
Hongrie	12,7	40,9	12,4	41,8	3,4
Pologne	14,1	43,3	11,8	45,2	3,8
Estonie	10,2	46,1	9,9	46,2	4,7
Lettonie	12,1	48,8	11,5	47,4	4,1
Lithuanie	10,0	46,9	10,6	46,6	4,4
Turquie	9,0	49,6	7,2	53,0	7,4
Bulgarie	8,9	49,4	9,9	48,9	4,9
Roumanie	8,1	48,8	8,5	49,5	5,8
Belgique	13,5	45,8	13,1	43,4	3,3
Allemagne	14,2	38,7	14,2	38,7	2,7
Autriche	13,0	42,3	12,1	40,5	3,3
Pays-bas	11,6	40,8	11,4	43,2	3,8
Luxembourg	12,6	37,5	10,6	40,7	3,8
France	13,6	40,4	12,9	40,9	3,2
Italie	12,5	41,3	11,5	43,4	3,8
Espagne	12,5	36,4	12,2	39,1	3,2
Grèce	10,5	42,7	11,0	44,1	4,0
Portugal	8,9	47,4	10,3	48,5	4,7
Royaume-Uni	7,7	49,1	8,0	51,3	6,4
Irlande	7,8	49,8	8,0	51,3	6,4
Danemark	10,1	40,6	12,0	39,9	3,3
Finlande	9,1	45,1	10,1	44,7	4,4
Suède	10,7	43,4	11,3	43,0	3,8
Total	11,3	43,9	11,4	44,4	3,9
PA10	12,3	44,1	12,4	44,0	3,5
PAC 13	11,6	45,4	8,6	50,5	5,9
EU-15	11,2	42,7	11,2	43,5	3,9

Notes: Calculs basés sur des chiffres de revenus pondérés. Moyennes non ajustées en fonction de la taille du pays.

Source: Russell, H. and Whelan, C., *Low income and deprivation in an enlarged Europe*.

### Niveaux de désavantage matériel

Les données résultent de mesures brutes du revenu, affectées en outre par des taux élevés de non-réponse. Il convient donc de les interpréter avec prudence.

Elles corroborent, à première vue, les disparités entre pays révélées par les données relatives au PIB par habitant. Mais elles permettent également de penser que les inégalités de revenu au sein des pays adhérents ne sont pas plus marquées que dans l'UE 15. Il apparaît en effet, à l'examen des parts du revenu équivalent total des ménages détenues par les quartiles supérieur et inférieur, que les PA 10 sont, en réalité, légèrement plus égalitaires que l'UE (voir le tableau 2). Le quartile supérieur dispose, au sein de l'Union, d'un revenu

près de quatre fois supérieur à celui du quartile inférieur, alors que le rapport correspondant n'est, dans les PA 10 que de 1 à 3,5. Les chiffres Eurostat relatifs aux indicateurs de Laeken<sup>3</sup> révèlent un degré d'inégalité de revenu marginalement moins élevé dans les pays adhérents que dans l'Union - les PA 10 affichant, par exemple, un coefficient de Gini<sup>4</sup> de 28, contre 29 dans l'UE. Certains des pays adhérents les plus égalitaires (République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Slovénie) font même bonne figure, en termes de répartition des revenus, à côté d'États membres sociaux-démocrates tels que le Danemark et la Suède (voir tableau 2). Des pays comme l'Estonie et la Lituanie se rapprochent, en revanche, des niveaux d'inégalité enregistrés dans des États membres tels que l'Irlande et le Royaume-Uni.

3 Les 18 indicateurs statistiques d'inclusion sociale adoptés au Conseil européen de Laeken en décembre 2001 (indicateurs dits «de Laeken»). Voir base de données New Cronos, Thème 3 (Population et conditions sociales), Domaine: Revenu et conditions de vie, Collection: Indicateurs de Laeken.

4 Le coefficient de Gini est une mesure de l'inégalité des revenus ou des ressources au sein d'une population donnée. Il s'agit de la mesure de l'inégalité des revenus la plus utilisée dans le monde.



La situation se présente différemment dans les PC 3, mais la Turquie pourrait avoir un impact disproportionné sur les résultats en raison de ses 67 millions d'habitants (contre 22 millions en Roumanie et 8 millions en Bulgarie). Elle connaît, en effet, des inégalités de revenu plus grandes que n'importe quel autre pays de l'UE 28.

Les résultats montrent que, si les dix pays adhérents sont probablement, en termes absolus, plus pauvres que les États membres de l'Union - et si la plupart des pays de l'ancien bloc communiste sont plus pauvres aujourd'hui qu'avant 1989 - l'incidence de la pauvreté en termes de revenu relatif n'est pas plus grande dans les PA 10, considérés globalement, que dans l'UE. Les données fournies par Eurostat dans le cadre des indicateurs de Laeken confirment cette constatation, puisqu'elles indiquent que 13% de la population des PA 10 vivaient, en 2001, en dessous du seuil de pauvreté relative, fixé à 60% du revenu national médian dans chaque pays. Le taux de pauvreté correspondant pour l'ensemble de l'UE était légèrement plus élevé (15%).

Le revenu courant ne fournit qu'une indication partielle du revenu disponible des ménages. Un autre indicateur de leur situation matérielle (voir le tableau 3), basé sur un panier de sept articles ménagers (dont la télévision et la voiture), permet une mesure plus réaliste du dénuement, en proposant une autre représentation du désavantage que celle tirée des taux nationaux de pauvreté (exprimée en termes de revenu relatif). Il donne les résultats escomptés, puisqu'il révèle une situation beaucoup plus défavorable dans les PAC 13 que dans l'UE 15. Ainsi, par exemple, les ménages des PA 10 manquent, en moyenne, de deux fois plus d'articles (11/2 sur la liste de sept) que les ménages de l'UE (1/2 bien en moyenne). La situation dans les PC 3 est pire encore, puisque les chiffres révèlent que les Roumains ne possèdent pratiquement pas trois des sept articles constituant le panier.

Il convient néanmoins de n'exagérer ni le degré d'inégalité entre les ménages des PAC 13, ni leurs niveaux absolus de dénuement. Ainsi par exemple, le nombre moyen d'articles faisant défaut aux ménages des PAC 13 est à peine supérieur à deux - ce qui laisse supposer que la plupart d'entre eux possèdent les articles essentiels. Cette affirmation est confirmée par les données relatives à la possession d'articles plus spécifiques, puisque tous les citoyens, ou presque, des treize pays ont une télévision (97%) et un réfrigérateur (95%).

La possession d'articles moins essentiels, tels que fours à micro-ondes ou ordinateurs personnels, est, par contre, beaucoup moins répandue (10% tout au plus) dans les pays plus défavorisés. De même, un peu plus d'un tiers des ménages seulement possèdent, dans les PAC 13, une voiture ou une camionnette. La plupart de ces articles d'équipement ont, en outre, peut-être été achetés avant les bouleversements économiques engendrés par la transition post-communiste, ce qui peut susciter certaines questions quant à leur qualité, voire leur bon fonctionnement. Ce n'est cependant pas parce

**Tableau 3 - Niveau de dénuement sur une échelle de 7 articles, par pays**

Malte	0,22
Luxembourg	0,26
Pays-bas	0,29
Belgique	0,36
France	0,36
Chypre	0,45
Royaume Uni	0,45
Autriche	0,47
Danemark	0,52
Italie	0,53
Slovénie	0,54
Finlande	0,56
Allemagne	0,76
République tchèque	0,80
Irlande	0,89
Espagne	1,15
Grèce	1,22
Slovaquie	1,29
Hongrie	1,37
Pologne	1,52
Estonie	1,54
Lithuanie	1,79
Portugal	1,99
Lettonie	2,07
Bulgarie	2,36
Turquie	2,57
Roumanie	2,92
PA 10	1,40
PAC 13	2,06
UE-15	0,64

Notes: Les chiffres relatifs aux groupes de pays ont été pondérés pour tenir compte de la population. L'échelle comprend les articles suivants: TV, magnétoscope, téléphone, lave-vaisselle, four à micro-ondes, voiture ou camionnette, ordinateur personnel.

Source: Russell, H. and Whelan, C., *Low income and deprivation in an enlarged Europe*.

que les pays du groupe PAC 13 sont pauvres au regard des normes de l'UE que leurs habitants vivent en grande partie dans le dénuement au sens strict.

#### Personnes les plus susceptibles d'être défavorisées

Les résultats mettent en évidence les catégories sociales les plus menacées par la pauvreté et les plus susceptibles d'être défavorisées dans les PAC 13, étant entendu que certains groupes marginaux, tels que les Roms et les sans-abri, sont probablement sous-représentés dans les données. Basés sur les variables classiques de stratification selon l'instruction, la classe sociale et le type de lien entre le ménage et le marché du travail, ils permettent également de constater que le profil de répartition de la précarité matérielle dans les PAC 13 se rapproche fortement de celui observé dans l'UE. Les citoyens les plus défavorisés sont, le plus souvent, peu instruits, fortement dépendants d'un emploi peu qualifié et exposés à la menace du chômage. D'autres caractéristiques généralement considérées comme des facteurs majeurs de désavantage

social (structure du ménage ou de la famille, et âge, par exemple) ne se manifestent pas ici en tant que variables explicatives systématiques.

Si les comparaisons entre individus et entre ménages font donc clairement apparaître que le handicap social est largement lié au faible niveau d'instruction, cette corrélation devient beaucoup plus difficile à établir dans le cadre des comparaisons entre pays. Les pays du groupe PA 10 ont, par exemple, des niveaux moyens d'éducation relativement hauts, ou, à tout le moins, le manque d'instruction y est relativement peu répandu par rapport à un certain nombre d'États membres de l'UE (Commission européenne, 2001). Même si certaines interrogations peuvent subsister quant au niveau technique et fonctionnel des qualifications conférées, plusieurs pays adhérents sont apparemment loin d'être à la traîne en matière d'enseignement. Leur faible niveau actuel de développement économique semble d'ailleurs parfois en décalage avec le stade de développement de leur capital humain.

### Défavorisés à plus d'un titre

En plus de l'examen des inégalités portant sur différents aspects des ressources matérielles, l'analyse a envisagé dans quelle mesure certaines formes distinctes de dénuement se conjuguent et font que des ménages se retrouvent démunis à plus d'un titre. Autrement dit, les ménages qui manquent d'un élément assurant leurs ressources matérielles sont-ils également privés d'autres éléments constitutifs de ces ressources? Ou la pénurie dans un domaine tend-elle à trouver une compensation dans un autre?

L'étude conclut que le dénuement peut exister à la fois sur plusieurs fronts, mais que cela est loin de constituer la norme, et que le phénomène de compensation est largement répandu. On constate également, dans les PAC 13, un léger chevauchement entre deux composantes défavorisant les ménages, à savoir le faible revenu et le manque d'articles ménagers (voir le tableau 4). Dans les mieux lotis de ces pays (Chypre, Malte et la République tchèque, notamment), seule une petite minorité de ménages est privée à la fois en termes de revenu et en termes d'équipement ménager; et même dans les moins bien nantis, où le niveau général de précarité est élevé, le pourcentage de ménages démunis sur l'un ou l'autre front dépasse de loin le pourcentage de ceux qui manquent des deux. Ainsi en Bulgarie, pays qui figure parmi les plus démunis des pays de ce groupe, 63% des habitants sont dans le quartile inférieur de revenu ou manquent au moins d'un bien d'équipement, mais 22% seulement cumulent les deux désavantages.

### Perceptions du dénuement

L'approche «qualité de vie» du bien-être humain a pour spécificité importante de tenir compte non seulement des critères objectifs d'une situation, mais également de la manière dont les individus concernés la ressentent. Elle se demande, en d'autres

termes, comment interagissent la dimension objective et la dimension subjective, et quelle peut être la contribution de cette dernière à une meilleure connaissance de la qualité de vie? Cette interrogation est présente tout au long de notre étude.

Le rapport analyse le rôle de l'accès à l'argent et aux ressources matérielles connexes (la dimension «avoir») dans le sentiment personnel et subjectif de bien-être. Il conclut que le lien le plus étroit entre la situation matérielle objective et les impressions subjectives s'observe lors de la mesure du bien-être subjectif, à savoir la satisfaction dans la vie exprimée par les personnes interrogées. Il s'agit d'un lien particulièrement important, étant donné que la satisfaction de vie est souvent considérée comme l'un des indicateurs de base (voire l'indicateur par excellence) de la dimension subjective de la qualité de vie.

Appelées à classer les principaux facteurs qui sous-tendent cette qualité de vie, les personnes interrogées ont systématiquement placé le revenu aux premières places, ce qui souligne à quel point il est important d'«avoir» pour éprouver un sentiment de bien-être. Dans la quasi-totalité des pays, le revenu est considéré, avec la santé et la famille, comme l'un des trois principaux facteurs de la qualité de vie. Dans 24 des 28 pays, il occupe la première place parmi les éléments susceptibles d'améliorer cette qualité de vie. L'examen de la propension de certaines personnes à se sentir socialement exclues confirme le rôle décisif des composantes matérielles, puisqu'il apparaît qu'un PIB peu élevé par habitant et une pauvreté largement répandue figurent parmi les principaux facteurs d'influence sur le sentiment d'exclusion sociale (le chômage constituant, lui aussi, un facteur déterminant à cet égard).

Ainsi, un indicateur économique aussi élémentaire que le PIB peut avoir une efficacité prédictive considérable en ce qui concerne la satisfaction subjective dans la vie. En d'autres termes, même si, en tant qu'indicateur de la condition humaine, le PIB par habitant est souvent critiqué en raison de son caractère limité et exagérément matérialiste, il couvre manifestement l'essentiel de ce qui donne aux gens un sentiment positif de bien-être.

Loin de nous l'idée d'affirmer pour autant que le bien-être subjectif dépend entièrement de facteurs économiques. L'examen d'autres aspects de cette dimension subjective révèle, en effet, que le lien entre la situation objective («avoir») et le sentiment subjectif de bien-être est beaucoup plus complexe, et qu'il peut être influencé par des facteurs non économiques. Il est sans doute utile de souligner ici le rôle de la solidarité sociale et de l'intégration familiale en tant qu'éléments atténuant le sentiment de non intégration dans la société (ces aspects sont abordés plus loin dans le cadre de la dimension «aimer» de la qualité de vie).

Tableau 4 - Répartition de la variable conjuguée (revenu/privation), par pays

%	Hors quartile inférieur et sans être privés d'aucun article du panier	Dans le quartile inférieur ou privés de l'un des articles du panier au moins	Dans le quartile inférieur et privés de l'un des articles du panier au moins
Malte	68	27	4
Chypre	58	33	9
République tchèque	50	39	12
Slovaquie	38	45	17
Slovénie	61	27	12
Hongrie	37	46	17
Pologne	39	43	20
Estonie	32	49	18
Lettonie	23	55	22
Lithuanie	27	53	21
Turquie	27	52	21
Roumanie	17	60	23
Bulgarie	16	63	22

Source: Russell, H. and Whelan, C., *Low income and deprivation in an enlarged Europe.*

### Solidarité sociale

L'insertion familiale et l'entraide sociale sont des ressources aussi largement répandues dans les PA 10 que dans l'UE (même si elles sont moins systématiquement observées dans les PC 3 et, probablement, dans les sous-groupes marginalisés). Il ressort, en outre, de l'analyse du sentiment subjectif de mauvaise intégration sociale - à savoir le sentiment d'être dé-

laissé par la société, sous-estimé ou méprisé - que la solidarité sociale joue, dans les pays adhérents, un rôle particulièrement important pour atténuer l'impact d'une précarité matérielle engendrée par un revenu peu élevé, voire par le chômage. La solidarité atténuée incontestablement l'influence d'une situation financière ou d'emploi précaire sur la dimension subjective de l'insertion sociale, dans les PAC 13 en particulier.



# Intégration et exclusion sociales 2

Le concept d'exclusion sociale ne doit pas être interprété comme le simple synonyme d'un dénuement à plusieurs titres. Il désigne en effet, outre la pénurie de ressources matérielles, un manque d'insertion sociale lié à l'absence de solidarité familiale et/ou extrafamiliale. Il montre en quoi les individus font partie d'un réseau de relations sociales et sont capables de participer à la vie sociale et politique de la société qui les entoure. Il a une connotation dynamique, qui implique un enchaînement d'événements qui, à moins d'être interrompu, commence par une forme unique de privation (pauvreté en termes de revenu, par exemple) et mène à des formes multiples de dénuement, puis à l'exclusion sociale, comprise ici comme une rupture des liens sociaux, ce qui peut conduire, à terme, à la formation de sous-cultures. Même si elle peut être envisagée comme le moyen de réintégrer les individus concernés dans des sous-groupes, cette conséquence ultime doit être évitée. Un tel processus équivaudrait, en effet, à faire éclater la société en une culture principale, d'une part, et, de l'autre, en secteurs minoritaires interdits d'accès et fonctionnant selon leurs propres mœurs et règles. Gardant à l'esprit la distinction entre «le degré d'accomplissement» et «la liberté d'accomplir» (Sen, 1992), le terme «exclusion» devrait uniquement désigner la rupture des relations sociales dont les personnes démunies sont involontairement victimes et donc ne pas s'appliquer à des personnes qui, en dépit des occasions d'interaction et de participation qui leur sont offertes, choisissent délibérément d'éviter le contact avec autrui.

Deux facteurs principaux sous-tendent le phénomène croissant de l'exclusion sociale:

- Premièrement, le risque qu'une société fondée sur la connaissance se développe à deux vitesses et ne permette plus à des minorités importantes de travailleurs non qualifiés de s'adapter aux exigences d'une économie à haute technologie.
- Deuxièmement, le risque que des réductions de prestations sociales frappent de manière disproportionnée les groupes défavorisés, auxquels les deux formes d'insertion sociale - le marché du travail et la solidarité collective - deviendraient inaccessibles.

L'exclusion sociale va donc beaucoup plus loin que la simple privation dans un système de stratification où tout le monde avance, étant entendu que certains prennent la tête et d'autres ferment la marche. Une préoccupation nouvelle est suscitée

par le risque d'éclatement des sociétés, qui se traduirait par la rupture des relations sociales et le détachement progressif de minorités importantes de l'ordre économique, social et politique d'une collectivité (cf. Dahrendorf, 1988).

Dans ce contexte, le rapport sur l'intégration sociale (Böhnke) se consacre à l'exclusion telle qu'elle est perçue par les citoyens européens. Le questionnaire de l'enquête demandait aux personnes interrogées de marquer leur accord ou leur désaccord sur les propositions suivantes:

- «Je n'ai pas l'impression que la valeur de ce que je fais soit reconnue par les gens que je rencontre»;
- «Je me sens mis à l'écart de la société»;
- «Je n'ai pas l'impression d'avoir l'occasion de jouer un rôle utile dans la société»;
- «Certaines personnes me regardent de haut à cause de mon revenu ou de ma situation professionnelle».<sup>5</sup>

## Perception de l'exclusion sociale

La majorité des Européens interrogés considèrent qu'ils sont socialement intégrés. Dans 25 des 28 pays, plus de la moitié de la population ne s'identifie à aucune des quatre propositions énumérées ci-dessus. 68% des habitants de l'UE 25 et 69% de l'UE 15 se sentent totalement intégrés au plan social, tandis que 19% supplémentaires ne marquent leur accord que sur un seul élément de l'indice d'exclusion (voir le tableau 5). Seule une infime minorité, à savoir 1% de la population européenne élargie, éprouve un sentiment d'exclusion à plus d'un titre, à savoir qu'elle exprime à la fois le sentiment de ne pas être reconnue, d'être marginalisée, et d'être inutile et inférieure.

Le présent rapport définit la population éprouvant un sentiment d'exclusion sociale comme le pourcentage de ceux qui marquent leur accord sur deux ou plus des quatre propositions. Selon ce critère, 12% de la population des pays de l'UE 15, et 14% de celle des pays adhérents, se considèrent comme exclus. La moyenne européenne devrait se maintenir à 12% après l'élargissement. Le chiffre moyen devrait, en revanche, être nettement plus élevé dans les PAC 13 (23%), en raison principalement des perceptions exprimées en Turquie et en Bulgarie. En ce qui concerne les PA 10, la proportion de la population qui ressent un manque d'intégration sociale est très variable, puisqu'elle va de 6 à 27%, contre une fourchette allant de 7 à 14% dans l'UE actuelle.<sup>6</sup>

5 Un indice de sentiment d'exclusion sociale a été élaboré à partir de ces questions. Il va de 0 (en cas de désaccord sur tous les points) à 4 (accord total ou quasi-total sur les quatre propositions). La synthèse de cette analyse s'effectue en cinq étapes: elle examine tout d'abord à quel point les Européens se sentent socialement exclus; puis elle détermine quels sont les groupes les plus susceptibles de se sentir exclus; troisièmement, elle étudie dans quelle mesure le dénuement se traduit par une exclusion, et quels mécanismes de protection sociale peuvent atténuer l'impact de celui-ci sur le sentiment d'exclusion; quatrièmement, elle analyse dans quelle mesure les Européens partagent les mêmes idées sur les causes de l'exclusion sociale; et, enfin, elle propose une réflexion sur certaines conséquences probables, et répercussions politiques éventuelles, de cette exclusion.

6 L'interprétation de ces chiffres doit tenir compte du fait que les Roms représentent jusqu'à 10% de la population de certains pays adhérents et candidats, et qu'ils sont probablement sous-représentés dans les chiffres cités ici.

**Tableau 5 - Indice de perception d'exclusion sociale  
(% de la population s'identifiant au nombre indiqué  
de propositions relatives à la non intégration)**

	Nombre de propositions approuvées					
	0	1	2	3	4	2 et plus
Slovénie	81	14	4	1	0	6
Danemark	79	15	4	2	1	7
Espagne	77	15	6	2	1	8
Autriche	76	14	7	2	1	11
Chypre	75	14	9	2	1	13
Malte	73	15	9	4	0	13
Irlande	73	16	5	3	2	10
Hongrie	72	15	7	5	1	13
Allemagne	71	17	7	3	1	12
Pays-bas	71	22	5	2	0	7
Royaume Uni	69	17	8	4	2	14
Finlande	69	18	7	3	4	14
Suède	69	23	7	2	1	8
UE-15	69	19	8	3	1	12
Pologne	68	21	8	2	1	11
Grèce	68	21	8	3	1	12
Luxembourg	68	22	7	2	0	9
UE-25	68	19	8	3	1	12
Belgique	67	21	7	4	2	12
France	67	19	10	3	2	15
Portugal	65	20	9	5	1	15
PA 10	64	22	9	3	1	14
Italie	62	24	10	3	1	14
Estonie	59	24	12	4	2	18
Roumanie	59	22	10	6	3	19
République tchèque	56	25	12	5	2	18
Lithuanie	56	28	12	4	1	16
PAC 13	54	24	14	6	3	23
Lettonie	53	28	15	4	1	20
Slovaquie	45	29	18	7	2	27
Bulgarie	44	26	19	8	3	29
Turquie	39	27	20	10	5	34

Source: Böhnke, P., *Perceptions of Intégration et exclusion sociales in an enlarged Europe*.

Notes: Indice d'exclusion sociale, totalisant l'accord sur quatre affirmations révélatrices du sentiment d'exclusion sociale, à savoir «Je n'ai pas l'impression que la valeur de ce que je fais soit reconnue par les gens que je rencontre»; «Je me sens mis à l'écart de la société»; «Je n'ai pas l'impression d'avoir l'occasion de jouer un rôle utile dans la société»; «Certaines personnes me regardent de haut à cause de mon revenu ou de ma situation professionnelle» (réponses incluses: «tout à fait d'accord» et «d'accord»), coefficient de pondération 2 pour la comparaison entre groupes de pays, coefficient de pondération 3 pour les résultats propres à chaque pays.

### Les groupes se sentant les plus exclus

Les sentiments subjectifs d'exclusion sociale varient très peu selon le groupe socio-économique considéré, que ce soit entre jeunes et personnes âgées, ou entre hommes et femmes (voir le tableau 6). Les «nouvelles» démarcations, telles

7 Il faut entendre ici par «difficulté financière» le fait de se trouver dans le quartile de revenu inférieur ou d'avoir connu de longues périodes d'insolvabilité.

que le genre ou la génération, exercent peu d'influence sur le sentiment d'exclusion. Une maladie de longue durée est associée, dans tous les pays adhérents et candidats, à une impression de moindre intégration sociale, mais le caractère limité des données ne permet pas la comparaison avec les États membres de l'Union. Les inégalités de type classique, telles que le revenu, l'éducation et la situation professionnelle s'avèrent des facteurs plus déterminants sur le sentiment d'exclusion que des inégalités plus nouvelles liées à des facteurs sociodémographiques. Moins leur revenu, leur niveau d'instruction et leur situation professionnelle sont élevés, plus les personnes concernées se sentent inutiles et mises à l'écart de la société. C'est, dans tous les pays, parmi les chômeurs que ce sentiment est le plus marqué. Les travailleurs non qualifiés sont, eux aussi, beaucoup plus susceptibles d'éprouver ce manque d'intégration sociale que les personnes appartenant à des groupes socio-économiques plus favorisés.

Le degré de polarisation se mesure, dans les sociétés européennes, en évaluant les sentiments d'exclusion au sein des groupes défavorisés et des groupes privilégiés. La polarisation sociale sur l'exclusion est moindre lorsque les conditions de vie sont précaires pour l'ensemble de la population, et l'écart entre les «inclus» et les «exclus» tend à se creuser lorsque le niveau général d'intégration est élevé. Autrement dit, la non intégration des personnes démunies sera moins marquée dans une société où les difficultés économiques sont généralisées et, partant, moins stigmatisantes.

### Déterminants et protections

Une proportion considérable de citoyens européens ont connu, ne serait-ce qu'à titre transitoire, une situation économique précaire. À la question de savoir s'ils ont jamais connu le chômage ou une difficulté financière<sup>7</sup>, la moitié des ressortissants des PAC 13 et un cinquième de ceux de l'UE signalent avoir vécu, à un moment donné, dans des conditions précaires. Le pourcentage de ceux qui se sentent exclus est néanmoins beaucoup moins élevé, ce qui fournit une première indication quant au fait qu'une situation objectivement difficile ne se traduit pas nécessairement par un sentiment subjectif d'exclusion.

Le recoupement d'une bonne ou d'une mauvaise situation avec la manière positive ou négative dont elle est subjectivement vécue aboutit à quatre situations possibles:

- les personnes vivent confortablement et en sont conscientes,
- les personnes vivent confortablement, mais ne se sentent pas socialement intégrées,
- les personnes vivent dans le dénuement et éprouvent un sentiment d'exclusion sociale,
- les personnes vivent dans le dénuement, mais n'éprouvent pas de sentiment d'exclusion sociale (Zapf, 1984).

Table 6 – Tableau 6 - Perceptions de l'exclusion sociale, par catégorie sociale

	% de la population totale qui se sent exclu	Hommes/ femmes	Âgés/ jeunes	Sains/ malades	Très/ peu instruits	Non qualifiés/ qualifiés	Chômeurs/ occupés	Quartile inf/sup revenu
		<i>Rapports des pourcentages de ceux qui se sentent exclus dans des groupes «opposés»</i>						
Turquie	34	1	0,8	1,1	1,7	-	1,2	2,1
Bulgarie	29	0,9	2	3,4	1,5	1,7	1,5	2,3
Slovaquie	27	1	1,3	1,6	1	1,3	1,3	2,1
PAC 13	23	1	0,9	1,4	1,9	1,3	1,6	2,3
Lettonie	20	0,9	3,1	8,5	2,1	1,3	1,9	3
Roumanie	19	0,8	0,9	2,5	1,2	0,6	2,2	2
République tchèque	18	1,3	2,4	3	1,6	2	1,9	1,7
Estonie	18	1,2	3,1	3,7	1,4	1,9	2,8	3,1
Lithuanie	16	1	2,2	5,2	2,1	1,6	1,6	2,6
France	15	1	1,2	-	1,7	2,7	2,5	5
Portugal	15	0,7	1,7	-	1	1,5	1,2	1,5
Italie	14	1,8	1	-	1,2	0,9	2	1,4
Royaume Uni	14	0,9	0,7	-	2,8	4,5	4,6	1,8
Finlande	14	1	1,6	-	1,2	0,4	2,4	10
PA10	14	1,2	2	1,7	1,4	1,5	1,6	2,4
Hongrie	13	1,4	2,5	3,8	1,3	1,1	1,6	1,8
Malte	13	1	0,5	4,3	1,9	-	2,8	1,6
Chypre	12	1,4	1,6	1,7	3,5	2,5	9,2	4,2
Belgique	12	1,3	1,7	-	1,8	2,1	2,9	5,3
Allemagne	12	0,8	0,7	-	1,2	1,8	4,2	6
Grèce	12	0,8	1,4	-	1,3	2,1	1,5	3,1
UE-25	12	1	1		1,5	1,9	2,9	2,9
UE-15	12	1	1		1,6	1,9	2,5	2,9
Pologne	11	1,2	2	2,3	1,5	2,3	2,1	3
Irlande	10	1,3	1,8	-	3,4	3,8	5,7	4,4
Autriche	10	1	1,5	-	1,2	2,4	3,6	4,8
Luxembourg	9	1	1,6	-	1,7	3,3	2,5	3,7
Espagne	8	1	1,4	-	2	4	0,6	3,8
Suède	8	0,5	0,5	-	1	1,6	2,3	1,8
Danemark	7	1	2,3	-	1,5	2,7	7,3	4,7
Pays-Bas	7	1	0,6	-	1,8	3,5	4,2	3
Slovénie	6	1	1	1,4	1,4	1,8	1,5	2,2

Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

Notes: Le rapport entre le quartile de revenu inférieur et supérieur représente le pourcentage des exclus du quartile de revenu le plus bas exprimé en multiple du pourcentage des exclus du quartile de revenu le plus élevé; âgés/jeunes = 55 ans et + par rapport aux 15-24 ans; sains/malades = personnes se déclarant en bonne santé par rapport à celles déclarant une maladie de longue durée (données de santé non disponibles pour les États membres); peu/très instruits = fin de scolarité après 15 ans contre fin des études au-delà de 20 ans; système de pondération 2 pour la comparaison entre groupe de pays, système de pondération 3 pour l'analyse propre à chaque pays. (-) signifie moins de 30 cas.

Le tableau 7 illustre la répartition des personnes interrogées entre ces quatre catégories. Dans la plupart des cas, les perceptions subjectives reflètent de manière réaliste les conditions objectives, mais il reste une minorité d'exceptions. Il y a davantage de personnes qui se sentent socialement intégrées alors qu'elles vivent une situation difficile, que de personnes qui, sans être en situation précaire, ne se sentent pas intégrées dans la société.

Partout en Europe, ceux qui s'adaptent à une situation difficile dans un esprit positif sont plus nombreux que ceux qui affichent une attitude négative, mais cette capacité d'adaptation est plus développée dans les pays des groupes PC 3 et PA 10

que dans les États membres de l'UE 15. En d'autres termes, les citoyens des pays adhérents et candidats gèrent plus aisément la précarité que ceux de l'Union. Alors qu'elles sont davantage répandues dans ces pays, les conditions de vie précaires y semblent moins étroitement associées au sentiment d'exclusion qu'au sein de l'UE. Quels sont, dès lors, les mécanismes de protection sociale qui évitent l'exclusion aux personnes en difficulté économique?

Le graphique 1, présenté ci-après, classe les pays selon leur capacité de protection en indiquant le pourcentage de leurs ressortissants vivant en situation précaire qui se sentent exclus.

**Tableau 7 - Les conditions objectives d'intégration et leur perception subjective (% de la population de 15 à 65 ans dans chaque catégorie)**

Perception	Situation objective			
	Privilégiés		Défavorisés	
perception	Subjectivement intégrés	Subjectivement exclus	Subjectivement intégrés	Subjectivement exclus
Irlande	79	7	10	5
Autriche	77	5	13	5
Pays-Bas	77	5	15	3
Danemark	74	3	19	4
Suède	74	6	17	3
Luxembourg	73	6	18	3
Espagne	72	5	20	3
Belgique	71	7	18	5
Chypre	71	6	19	5
Allemagne	71	6	16	6
Finlande	70	7	16	8
Slovénie	69	3	25	3
UE-15	67	7	19	6
Royaume Uni	67	8	19	7
UE-25	66	6	21	6
France	65	8	20	7
Italie	65	7	21	7
Malte	65	9	22	5
Grèce	62	5	27	6
Portugal	59	7	28	6
République tchèque	58	10	24	8
Estonie	53	6	31	11
Lithuanie	52	6	33	9
PA 10	51	6	35	8
Pologne	51	3	38	8
Slovaquie	49	16	23	13
Lettonie	46	6	36	12
Hongrie	43	4	43	9
PAC 13	42	9	35	15
Roumanie	41	6	41	13
Turquie	32	13	33	21
Bulgarie	31	8	39	22

Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

Notes: La sélection a porté sur la population en âge de travailler, parce que le chômage entre dans ce qui est défini comme un désavantage objectif. L'intégration se mesure, en termes objectifs, au fait de n'avoir jamais connu le chômage, ni la précarité financière (quartile de revenu inférieur ou difficulté financière de longue durée signalée par la personne même); l'intégration se mesure sur la base du sentiment d'appartenance déclaré par l'intéressé: sentiment d'être inclus ou exclu (accord sur deux propositions ou davantage de l'indice d'exclusion sociale)..

Deux conclusions importantes s'imposent:

- Premièrement, partout en Europe, seule une minorité de personnes interrogées vivant en situation précaire se sentent exclues.
- Deuxièmement, il existe, selon les pays, de fortes variations quant au lien de cause à effet entre une situation financière difficile et le sentiment d'exclusion. Les pourcentages vont, en effet, de 11% en Slovaquie à 39% en Turquie. La fourchette va, en ce qui concerne l'UE, de 13% en Espagne à 35% en Finlande.

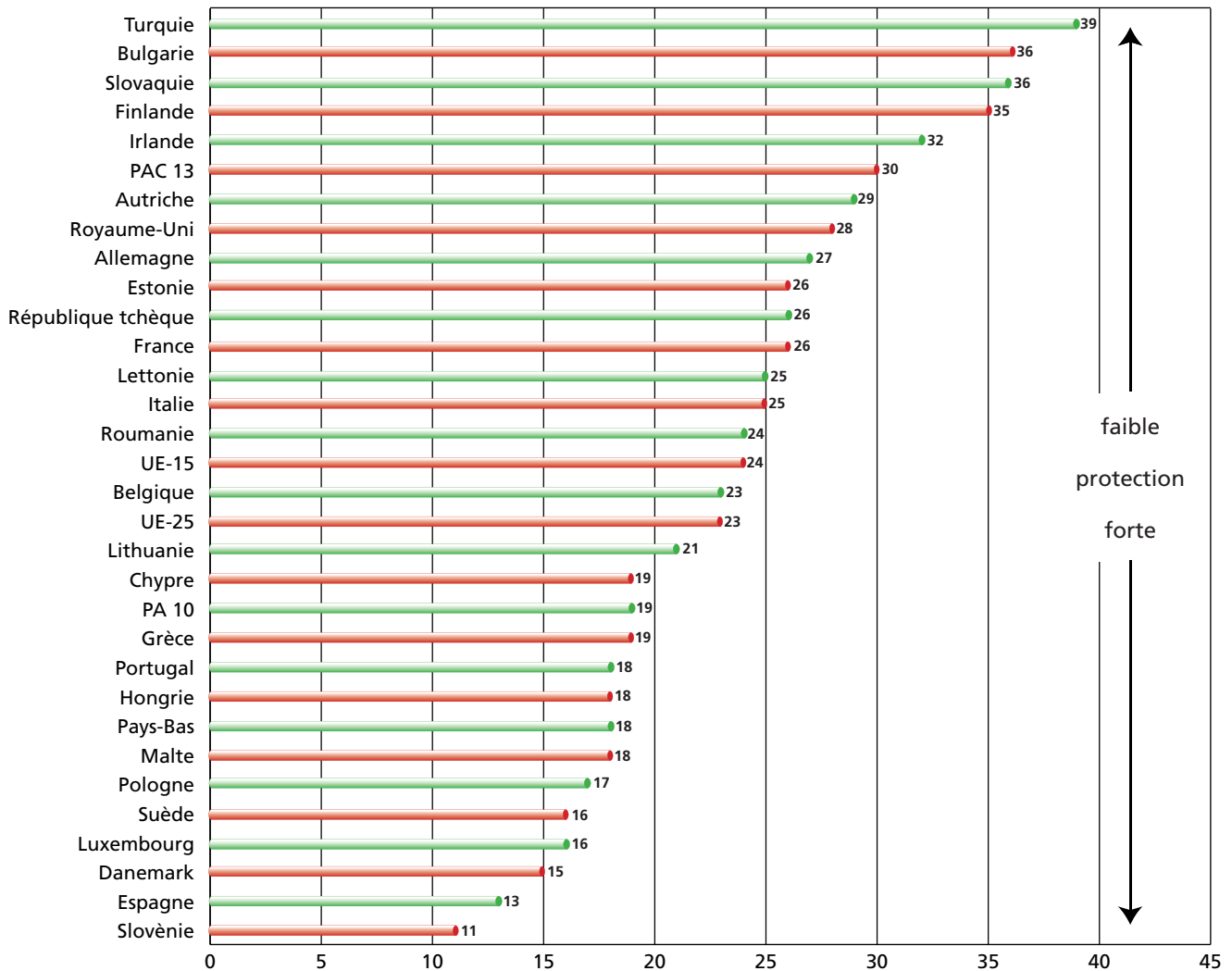
Les moyennes établies pour chacun des groupes font apparaître une plus grande capacité de gérer les contraintes

économiques du côté des pays adhérents que du côté des États membres de l'UE, puisque 24% de ceux vivant en situation précaire dans l'UE se sentent exclus, contre 19% dans les pays adhérents. Ce sentiment d'exclusion est plus marqué au niveau des PAC 13, mais ce taux plus élevé s'explique largement par le puissant sentiment d'exclusion relevé en Turquie, qui influence fortement le résultat du calcul en raison de l'importance démographique de ce pays.

Deux types de facteurs sociaux peuvent expliquer les fortes variations observées en termes de perception d'exclusion entre des pays où prévalent des situations socio-économiques analogues. Premièrement, des événements de la vie tels que le mariage, le divorce, le veuvage ou la maladie ont un impact incontestable sur l'intégration sociale et le senti-



**Graphique 1 - Degré de protection dans les pays européens (% de personnes défavorisées âgées de 15 à 65 ans signalant un sentiment d'exclusion sociale)**



Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

Notes: l'analyse se limite aux personnes de 15 à 65 ans. La condition de personne défavorisée est définie par rapport au chômage ou à la précarité économique; les pourcentages indiquent quelle proportion de la population définie comme défavorisée se sent socialement exclue (accord sur deux propositions ou davantage de l'indice d'exclusion sociale); plus le pourcentage est faible, plus le niveau de protection à l'égard de l'exclusion sociale est élevé pour ceux qui vivent dans des conditions adverses.

ment d'appartenance. Deuxièmement, des mécanismes de soutien social tels que des réseaux de solidarité familiale et extrafamiliale peuvent atténuer à des degrés divers, selon les pays, l'impact du dénuement sur le processus d'aliénation. Les chômeurs et les personnes en situation financière précaire sont, au sein d'une société donnée, les groupes les plus susceptibles de se sentir exclus, sentiment que l'absence de soutien social en dehors du cercle familial restreint contribue

clairement à accroître. Il y a moins de différence entre les personnes en proie à des difficultés financières et l'ensemble de la population qu'entre les personnes en difficulté ayant accès à des réseaux de solidarité sociale et ceux qui, dans des circonstances similaires, ne peuvent compter que sur eux-mêmes<sup>8</sup>.

En résumé, l'absence de soutien social exerce, sur le sentiment subjectif d'exclusion, une influence aussi grande que les divers facteurs de privation économique..

<sup>8</sup> Il n'est pas possible, en raison du nombre trop restreint de cas, d'analyser l'interaction entre les formes multiples de dénuement économique et l'absence de soutien social.

Tableau 8 - Perception de l'exclusion sociale au sein de divers groupes à risque (% de la population)

	Population totale	Absence de facteur d'exclusion <sup>1</sup>	Difficultés financières <sup>2</sup>	Chômeur/ temporairement inactif	Difficultés financières et manque de soutien social	Chômeur/ temporairement inactif et manque de soutien social
Turquie	34	29	39	41	48	49
Bulgarie	30	21	34	39	49	47
Slovaquie	27	24	33	35	-	-
PCA 13	23	17	29	32	44	44
Lettonie	20	13	28	29	32	-
Roumanie	19	12	24	28	37	-
République tchèque	18	15	25	31	-	-
Estonie	18	12	25	39	42	-
Lithuanie	16	12	23	23	35	-
France	15	12	24	33	-	-
Portugal	15	11	21	16	34	-
Italie	14	11	21	26	-	-
Royaume-Uni	14	10	26	32	-	-
Finlande	14	9	39	31	-	-
PA 10	14	10	20	21	37	38
Hongrie	13	9	18	19	42	-
Malte	13	13	12	37	-	-
Chypre	12	8	21	46	32	-
Belgique	12	9	23	26	24	-
Allemagne	12	9	24	42	39	54
Grèce	12	8	18	17	26	28
UE-25	12	9	21	29	34	41
UE-15	12	9	22	25	33	42
Pologne	11	7	17	19	35	39
Autriche	11	7	26	40	-	-
Irlande	10	8	22	32	-	-
Luxembourg	9	8	12	25	-	-
Espagne	8	6	15	4	-	-
Suède	8	7	13	16	-	-
Danemark	7	4	14	22	-	-
Pays-Bas	7	6	14	21	-	-
Slovénie	6	4	10	9	-	-

Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

Notes: 1 absence de facteur d'exclusion (pas de difficulté financière, pas de chômage, soutien social disponible)

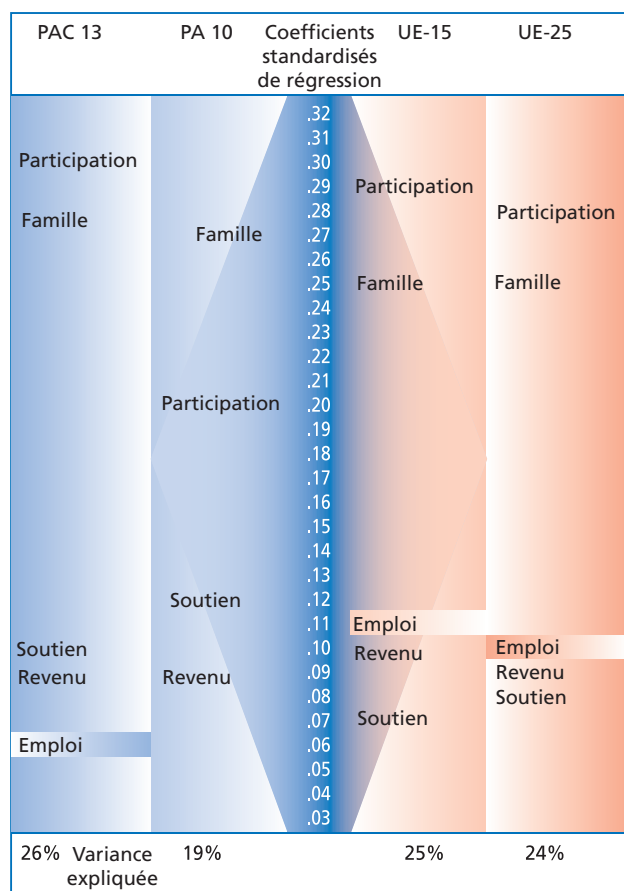
2 Difficultés financières (quartile de revenu inférieur ou précarité de longue durée signalée par la personne concernée); système de pondération 2 pour l'analyse des groupes de pays, système de pondération 3 pour l'analyse propre à chaque pays.

Le rapport s'est penché sur la relation entre cinq facteurs déterminant l'intégration et la perception d'une exclusion sociale. Deux moteurs socio-économiques d'intégration ont été retenus, en l'occurrence la participation au marché du travail et la disposition de ressources financières de base; ils sont complétés de trois facteurs sociaux, à savoir le réseau de solidarité sociale en dehors de la famille, l'insertion familiale et la perception des possibilités de participation. L'analyse confirme que l'impact des problèmes de solvabilité et du chômage sur le sentiment d'intégration diminue lorsqu'il existe des mécanismes de solidarité sociale. Le rôle des réseaux de solidarité et de l'insertion familiale s'avère particulièrement important dans les pays adhérents et candidats, où il fait plus que compenser l'influence d'une situation matérielle telle qu'un faible revenu ou le chômage (voir le graphique 2 pour une illustration de la pondération des différents facteurs selon les groupes de pays).

Il convient de souligner que cette analyse pourrait exagérer l'incidence des facteurs sociaux, étant donné que les informations disponibles concernant des mécanismes de protection sociale tels que l'intégration familiale sont exclusivement subjectives. La mesure de l'exclusion sociale pourrait dès lors revêtir, elle aussi, un caractère subjectif. L'analyse a toutefois montré également que le fait d'avoir des enfants réduisait de près de moitié le risque de sentiment d'exclusion. On peut donc conclure que la solidarité sociale atténue effectivement les répercussions du chômage ou d'une situation financière difficile.

Les variables explicatives sont les suivantes: Famille: sentiment d'exclusion familiale; Participation: sentiment de solidarité au cours des deux dernières semaines et insatisfaction quant à la vie sociale; Soutien: ne peut compter sur une entraide sociale en dehors du ménage en cas de dépression ou de manque d'argent; Revenu: problème grave d'insolvabilité; Emploi: chômeur ou temporairement inactif.

**Graphique 2 - Facteurs économiques et sociaux de la perception de l'exclusion sociale**



Sources: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

Notes: L'analyse de régression multiple se limite à la tranche des 15 à 65 ans. La variable dépendante est l'indice d'exclusion sociale, allant de 0 (aucun déficit d'intégration perçu) à 4 (accord sur les quatre propositions).

Les variables explicatives sont les suivantes: Famille: sentiment d'exclusion familiale; Participation: sentiment de solitude au cours des deux dernières semaines et insatisfaction quant à la vie sociale; Soutien: ne peut compter sur une entraide sociale en dehors du ménage en cas de dépression ou de manque d'argent; Revenu: problème grave d'insolvabilité; Emploi: chômeur ou temporairement inactif.

Le chômage détermine davantage le sentiment d'exclusion dans les États membres de l'UE que dans les pays adhérents et candidats, où le statut professionnel joue, à cet égard, un moindre rôle encore lorsqu'il existe des mécanismes de solidarité sociale. Les analyses par pays montrent, elles aussi, que le fait d'être sans emploi a un impact considérable sur le sentiment d'exclusion dans la majorité des États membres de l'UE, mais dans une minorité des PAC seulement. Si ce constat peut être révélateur d'une économie souterraine plus développée, il peut également être le signe d'un impact psychologique différent du chômage dans des sociétés où il constitue un phénomène largement répandu et où les possibilités d'emploi sont limitées. La privation est sans doute moins stigmatisante lorsque le chômage est plus courant. Dans les sociétés offrant de nom-

breuses possibilités d'emploi, en revanche, les personnes démunies risquent davantage de perdre confiance et de se sentir coupables que de rejeter la faute sur la collectivité.

### Perception des causes d'exclusion sociale

Les citoyens des États membres de l'UE ont, de manière générale, des avis très similaires quant aux causes sociales qui engendrent la pauvreté. Appelés à choisir sur une liste de 16 causes possibles de la pauvreté ou de l'exclusion sociale<sup>9</sup>, les Européens sont unanimes à placer le chômage de longue durée en première position (voir le tableau 9). Il est suivi de l'alcoolisme, de la maladie, de l'éclatement familial et de la toxicomanie. La réduction des prestations sociales est, pour sa part, perçue comme un facteur d'exclusion sociale dans les pays adhérents, mais pas dans les États membres de l'Union, où ce point de vue n'est partagé que par une minorité des citoyens démunis. Les personnes interrogées au sein de l'UE sont plus nombreuses, en revanche, à citer le manque d'éducation. Les personnes démunies attribuent moins souvent la pauvreté ou l'exclusion à des incapacités personnelles (paresse, manque de prévoyance ou alcoolisme, par exemple) que l'ensemble des répondants. Seule une petite minorité d'Européens considèrent que les pauvres ont délibérément choisi leur destin.

Les répondants devaient également indiquer, parmi quatre raisons d'ordre général, celle pour laquelle, à leur avis, des personnes vivent dans le besoin. La liste mettait l'accent sur des facteurs extérieurs ou collectifs:

- l'injustice sociale,
- la conséquence inévitable du progrès,
- la malchance,
- la paresse ou le manque de volonté.

Cette question axée sur l'attitude générale vis-à-vis de la pauvreté révèle des différences majeures entre les pays adhérents et candidats, d'une part, et les États membres de l'UE, d'autre part (voir le graphique 3). Dans les deux cas, les répondants font de l'injustice sociale le premier catalyseur du processus d'exclusion, mais ce facteur ne rallie que 35% des suffrages dans l'Union, contre une majorité absolue dans les PAC. Parmi ces derniers, la République tchèque, Chypre et Malte sont les seuls pays où les répondants hésitent, tout comme ceux de l'ouest, à rejeter le blâme de la pauvreté sur la société. Dans tous les autres pays, 45% au moins des personnes interrogées font de l'injustice sociale la première cause de pauvreté. Cette constatation étaye des études antérieures révélant que les pays adhérents et candidats tendent à minimiser la responsabilité individuelle et à insister sur celle de l'État (Fuchs, 2001). Elle confirme également l'idée selon laquelle les gens assument moins souvent la responsabilité de leur propre exclusion dans des pays où le chômage et les difficultés économiques sont plus répandus.

9 Le questionnaire n'établissait pas de distinction entre la pauvreté et l'exclusion.

**Tableau 9 - Perceptions européennes des causes les plus fréquentes de pauvreté ou d'exclusion sociale (% de la population choisissant chacune des propositions)**

	UE-25	UE-25 pauvres	PCA 13	PCA 13 pauvres	UE-15	UE-15 pauvres	PA 10	PA 10 pauvres
Chômage de longue durée	52	59	63	66	50	54	62	69
Alcoolisme	36	27	36	21	32	19	55	44
Maladie	31	33	27	24	30	29	38	43
Éclatement familial	28	27	29	25	27	26	31	29
Toxicomanie	24	17	6	3	27	22	10	7
Manque d'éducation	22	18	27	32	23	20	17	14
Réduction prestations sociales	14	24	25	26	12	21	20	30
Paresse	14	8	13	9	14	8	14	9
Perte d'esprit communautaire	13	14	12	14	14	16	9	12
Avoir eu des parents pauvres	10	15	17	23	10	14	12	17
Vivre en quartier défavorisé	10	10	14	21	10	12	6	6
Avoir été imprévoyant	9	5	7	7	10	6	7	4
Être immigré	8	6	1	2	9	9	1	1
Avoir trop d'enfants	6	10	9	14	6	11	5	7
Faire délibérément ce choix	6	5	3	2	6	5	5	4
Indifférence des voisins	5	6	3	4	5	7	2	2

Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe*.

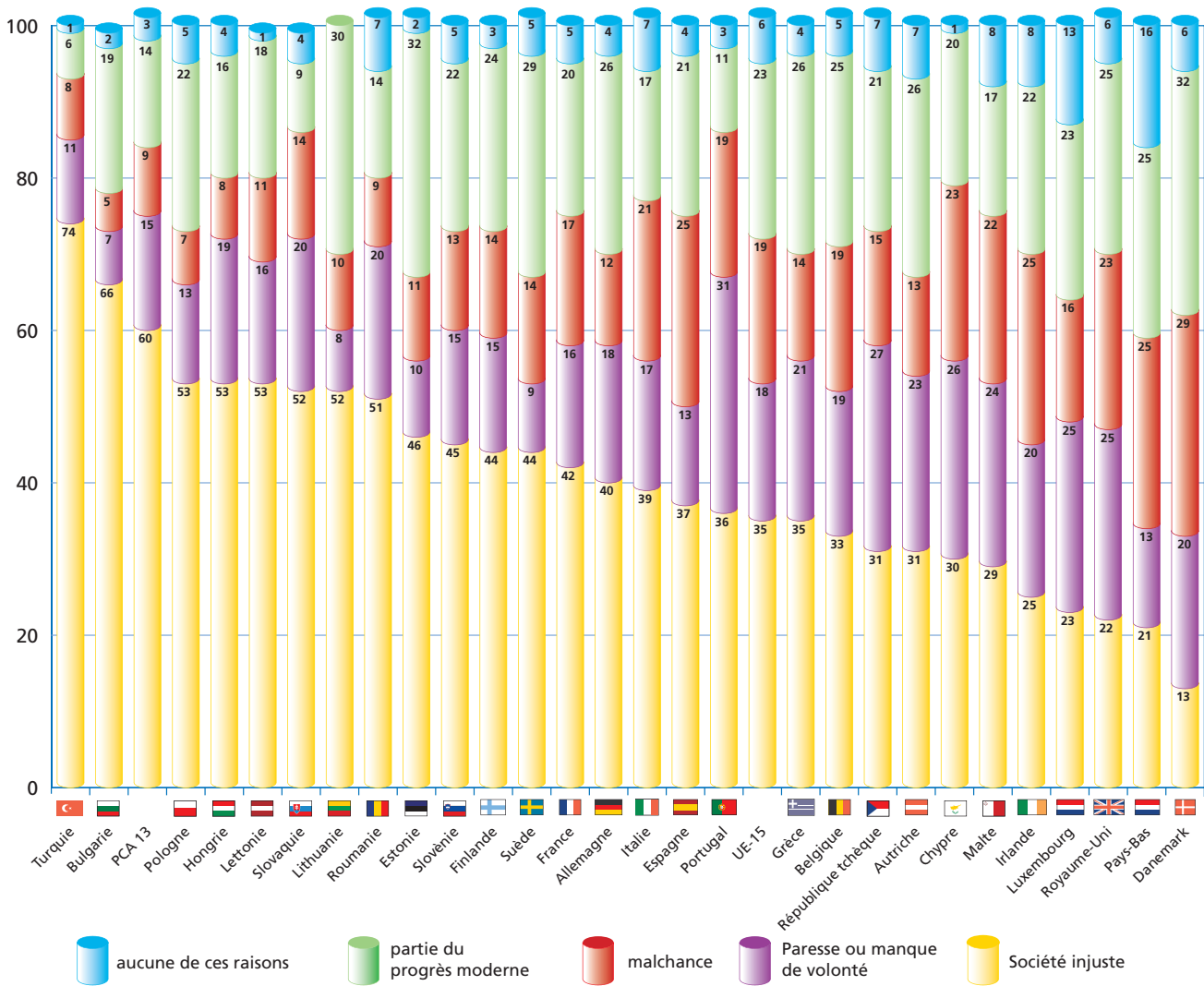
Note: Les «pauvres» désignent des personnes confrontées à de graves problèmes de solvabilité, coefficient de pondération 2.

Il convient de noter, en ce qui concerne les pays de l'Union, que la Finlande et la Suède, d'une part, et le Danemark, d'autre part, expriment des points de vue très différents quant aux raisons qui sous-tendent la pauvreté. Alors que les deux premiers accusent l'injustice sociale, le Danemark est au contraire plus enclin à attribuer la responsabilité de la précarité aux personnes qui en sont victimes. Il s'agit d'un constat étonnant, dans la mesure où les sociologues considèrent généralement que les attitudes culturelles sont ancrées dans les structures institutionnelles, et où les pays nordiques sont habituellement classés comme des États Providence dotés d'institutions très similaires (Esping-Andersen 1990).

### Répercussions politiques

- Les résultats montrent que le chômage est une cause fondamentale d'exclusion sociale, et que la lutte contre ce phénomène doit donc s'intensifier.
- Dans l'UE actuelle du moins, les citoyens ont pris conscience que le manque d'instruction engendre un risque de pauvreté et que l'emploi au sein d'une société fondée sur la connaissance exige la promotion de l'enseignement et de l'éducation tout au long de la vie. Le manque de formation ou de qualifications spécifiques réduit très fortement les possibilités d'action.
- Il convient cependant d'élargir la conception selon laquelle l'absence de participation sociale et le sentiment d'exclusion résultent essentiellement du chômage et d'une situation financière difficile. Il ressort, en effet, de l'enquête que l'insertion familiale et le fait d'avoir des enfants jouent un rôle stabilisateur majeur sur la confiance en soi et le sentiment d'appartenance à la société. La famille doit être perçue comme l'élément fondamental de l'intégration sociale, car elle est, entre l'individu et la société, le relais qui assure l'équilibre émotionnel nécessaire pour faire face à la complexité du monde (Berger and Berger, 1984). La lutte contre l'exclusion sociale passe donc également, dans cette perspective, par l'adoption de mesures destinées à consolider la famille et d'autres réseaux d'entraide sociale.
- En termes de politiques, le succès de la lutte contre l'exclusion exige une approche transversale qui passe au-delà de la division administrative classique des tâches entre les divers organismes officiels concernés. Il requiert une revitalisation de l'action de la société civile, mais également la coordination des différents domaines d'action - politique de l'emploi, politique de l'éducation et politique familiale, mais également politiques de logement et de proximité (qui ne seront pas abordées ici).

Graphique 3 - Perception des raisons pour lesquelles des personnes sont dans le besoin, par pays



Source: Böhnke, P., *Perceptions of social integration and exclusion in an enlarged Europe.*



## Effets positifs de l'activité économique

Il faudrait, de l'avis général, que les sociétés européennes se fondent sur la connaissance, qu'elles offrent un plein emploi assorti d'une qualité et d'une productivité élevées du travail, et qu'elles assurent la cohésion sociale - trois objectifs d'autant plus ambitieux qu'ils sont parfois difficilement conciliables. Une société technologiquement avancée peut notamment éprouver certaines difficultés à proposer des emplois aux travailleurs peu qualifiés. Et l'objectif du plein emploi visant à soutenir les régimes de retraite peut, dans certains cas, affaiblir la base démographique capable d'assurer la viabilité des pensions en favorisant la participation croissante des femmes au marché du travail. Il apparaît, en effet, que les ménages éprouvent davantage de difficulté à élever des enfants et à concilier les obligations professionnelles et familiales lorsque les deux parents travaillent (la tendance inverse n'est observée qu'aux États-Unis).

Le bon fonctionnement des marchés de l'emploi exige que le cadre institutionnel dans lequel ils opèrent s'adapte aux nouvelles réalités du monde du travail - ce qui signifie que toute une série d'aspects doivent désormais être envisagés dans une perspective de politique sociale: qui s'occupe des enfants lorsque les deux parents travaillent? Qui s'occupe d'eux lorsque les écoles, les garderies, etc. sont fermées pendant les vacances? Qui assure la dynamique des réseaux sociaux lorsque tout le monde est au travail?

Il convient de rappeler tout d'abord, au moment de se pencher sur l'impact de l'emploi sur la qualité de vie, que le travail remplit toute une série de fonctions économiques et sociales positives. En tant que source de revenu et de pouvoir d'achat, il renforce l'autonomie et combat l'exclusion. En tant que source de revenu, de statut et de contacts sociaux, il est le fondement même de la reconnaissance sociale et de l'estime de soi. Il est à la fois l'un des principaux facteurs d'intégration sociale et l'une des grandes composantes de l'organisation sociale, dans la mesure où il structure la vie quotidienne des gens et le cours de leur existence, et où il les soumet en permanence à l'observation collective.

Les résultats de l'enquête confirment le bilan positif de l'emploi à de multiples égards. Les chiffres relatifs au revenu montrent que les ménages dans lesquels le principal pourvoyeur économique est sans emploi sont exposés à un risque accru de faible revenu. Ce sont les facteurs traditionnels attestant de l'attachement des personnes interrogées au revenu, au statut et au niveau de formation qui déterminent le plus largement la situation d'un ménage en termes de revenu relatif. Les variations du niveau de dénuement observées à l'intérieur d'un même pays reflètent bien davantage l'emploi et le revenu que des différences en termes d'âge, de type de ménage ou de situation familiale.

## Impact sur l'intégration sociale

Le chômage est désigné comme l'un des principaux responsables du sentiment de non insertion sociale. Dans les pays adhérents et candidats, 21% des chômeurs et 18% des retraités, contre 13% des personnes ayant un emploi, déclarent s'identifier à deux au moins des quatre symptômes du manque d'intégration. La plupart des

Européens considèrent également que le chômage est la première cause de pauvreté et d'indigence, puisqu'il est le facteur de pauvreté ou d'exclusion le plus fréquemment cité dans neuf des treize pays adhérents et candidats, et dans onze États membres de l'UE.

Les Européens sont, par ailleurs, unanimes à considérer qu'un «bon emploi» est une composante essentielle d'une vie agréable. Les conclusions de l'enquête révèlent également que la satisfaction à l'égard de la vie en général est beaucoup plus grande parmi les personnes ayant un emploi que parmi les chômeurs, et que cet écart de satisfaction est beaucoup plus important que les écarts observés dans le cadre d'autres critères sociaux tels que le sexe, l'âge, l'éducation ou le revenu. Une analyse à variables multiples couvrant les PAC 13 montre que le revenu et l'emploi sont les deux principaux éléments de satisfaction dans la vie en général, les autres facteurs étant inchangés. Dans les États membres de l'UE, l'emploi s'avère plus important encore que le revenu, tandis que le chômage atténue le sentiment général de satisfaction, même si le revenu reste constant. On peut déduire de cette constatation que ce n'est pas seulement le manque de revenu qui pèse aux chômeurs, mais l'absence d'emploi en tant que tel.

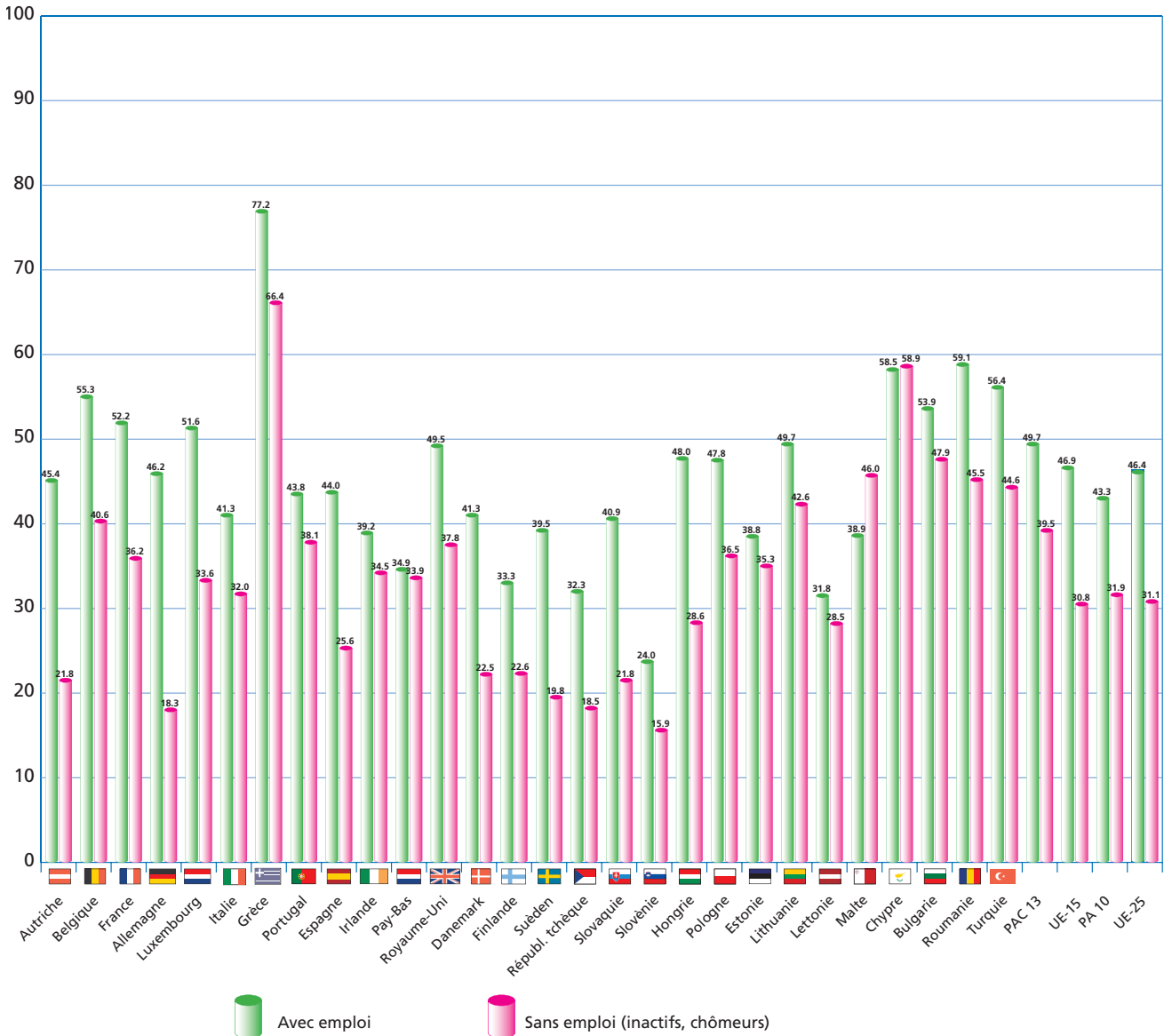
Il ressort du rapport consacré à la fécondité et à la famille (Fahey & Spéder) que la lutte contre le chômage est perçue comme l'un des principaux moyens d'améliorer la situation économique et sociale des familles. Ces constatations quant au rôle majeur du travail confirment celles de travaux antérieurs. Ainsi par exemple, un panel avait déjà établi que les chômeurs sont particulièrement enclins à se sentir déprimés et malheureux (Winkelmann & Winkelmann, 1998). Cette conclusion est importante à un double titre: elle va à l'encontre de l'idée selon laquelle les chômeurs vivent détendus au crochet de l'État providence, et elle souligne le rôle positif de l'emploi sur l'équilibre psychologique et l'intégration.

## Risque de répercussions sociales négatives

La médaille de l'emploi a néanmoins un revers. Le travail peut user, et les pressions exercées en vue d'accroître la productivité face à une économie mondiale axée sur la compétitivité peuvent augmenter l'intensité, les exigences et le stress du travail. Étant donné que la plus grande partie de la journée se passe sur le lieu de travail, l'emploi s'accompagne de coûts d'opportunité considérables en termes de temps, ce qui suscite inévitablement un conflit de rôles pour ceux qui doivent jongler entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Si le travail rémunéré est une source précieuse d'intégration sociale, le fait de travailler toute la journée ou toute la semaine, sans modalités de compensation adéquates, peut donc constituer une entrave aux activités familiales, aux relations d'amitié et de voisinage, et à la participation à des actions bénévoles au sein de la communauté.

Il est particulièrement utile, à l'heure où les sociétés évoluent vers le plein emploi et vers un taux élevé d'activité, de disposer d'un système d'indicateurs sociaux capables de faire apparaître les effets sociaux du travail, désirés ou non, qui échappent au contrôle des intéressés. La tendance à long terme actuellement observée dans la plupart des pays européens est l'accroissement du taux

Graphique 4 - Stress par type d'activité économique (% déclarant éprouver régulièrement du stress, les répondants étant répartis selon leur situation au regard de l'emploi)



Source: Alber, J. and Kohler, U., *Health and care in an enlarged Europe*.

d'emploi des femmes et l'abaissement du taux de fécondité. Cette diminution de la fécondité est cependant moins nette dans les pays où les niveaux de l'activité féminine sont très élevés, et l'association globalement négative entre les deux phénomènes s'atténue au fil du temps (OCDE, 2003) - une situation qui s'explique le plus souvent par la mise à disposition, dans ces pays, de structures mieux adaptées pour la garde des enfants (Esping-Andersen, 2002).

Le rapport consacré à la santé et aux soins (Alber & Kohler) montre que ce sont les personnes en âge de travailler qui assument les activités de garde et de soins les plus intensives, et que les personnes ayant une activité économique en font pratiquement autant, à cet égard, que celles qui ne travaillent pas. On peut en conclure que ce ne sont pas seulement les tâches liées à la garde des enfants,

mais également celles liées aux soins aux personnes âgées, qui se superposent aux tâches professionnelles. Alléger ce double fardeau pour les personnes économiquement actives devrait donc contribuer à augmenter la productivité au travail.

Où qu'ils vivent sur le continent, les Européens considèrent que le travail est une source de stress. La proportion de ceux qui déclarent être régulièrement stressés est, en moyenne, supérieure de 15 points de pourcentage parmi ceux qui travaillent que parmi les inactifs (voir le graphique 4). Le sondage révèle également que le travail causerait davantage de stress dans l'UE que dans les PAC 13, mais que cela n'empêche pas ceux occupant un emploi dans ces treize pays de trouver, eux aussi, la vie plus stressante que les personnes qui n'exercent pas d'activité



économique. Seules Chypre et Malte font exception à cette règle. Ce sont les personnes sans activité économique mais disposant d'un revenu élevé qui éprouvent le moins de stress, et celles qui conjuguent emploi et faible revenu qui en éprouvent le plus.

Le stress n'est, de toute évidence, qu'une dimension parmi d'autres de la qualité de vie. Il convient d'en faire la pondération par rapport à d'autres composantes, telle que l'insuffisance des revenus. L'analyse des répercussions sociales du travail s'est concentrée sur deux perceptions portant respectivement sur l'intensité du travail et sur le stress qui y est associé.

Une telle analyse comporte inévitablement certaines limites. Tant les conditions de travail, d'une part, que les relations sociales, d'autre part, ont été mesurées à l'aune de la perception ou de l'évaluation de la situation par les intéressés, plutôt qu'à l'aide de rapports décrivant le contexte objectif de l'environnement professionnel ou des relations sociales. Les associations statistiques qui en résultent doivent donc être interprétées avec prudence, étant donné qu'elles peuvent refléter l'incidence d'un troisième facteur, en l'occurrence le regard globalement positif ou négatif que les personnes interrogées peuvent avoir sur leur propre situation.

### Comparaison des conditions de travail

Des études antérieures ont montré que les conditions de travail sont beaucoup moins favorables dans les PAC 13 que dans l'UE (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2003). La plupart des anciens géants industriels ont, lors de la transition économique, été voués à la faillite. Les syndicats ayant traditionnellement été des organes politiques plutôt que des organisations axées sur l'amélioration des conditions de travail, toute une série de réseaux informels de lobby s'étaient développés; mais ils ont été dissous en même temps que les anciennes formations syndicales au cours du processus de transformation. Nombreux sont ceux qui, dans les PAC, assument un horaire de travail très lourd ou occupent deux emplois pour parvenir à s'en sortir. On peut raisonnablement supposer que les résultats des enquêtes par sondage donnent une image exagérément positive de la réalité, dans la mesure où il est difficile d'entrer en contact avec des travailleurs soumis à de très mauvaises conditions et que ceux-ci sont, dès lors, probablement sous-représentés dans les échantillons nationaux. Tel est plus particulièrement le cas dans les pays où les

travailleurs des catégories à faible revenu n'ont d'autre choix que d'occuper plusieurs emplois pour joindre les deux bouts.

Les différences de conditions de travail établies par le rapport peuvent être résumées comme suit (étant entendu qu'il existe, au sein de chaque pays, une importante diversité autour des moyennes collectives)<sup>10</sup>:

- Un indice des conditions de travail physiques<sup>11</sup> fait apparaître une prévalence de conditions physiques défavorables beaucoup plus élevée en dehors des frontières actuelles de l'UE, puisque ce sont, en moyenne, 21% des travailleurs des PA 10 et 24% de ceux des PAC 13, contre 12% des effectifs de l'UE, qui estiment être soumis à des conditions physiquement pénibles.
- Un indice des conditions de travail psychologiques<sup>12</sup> montre que 23% des détenteurs d'un emploi dans les PA 10, 27% dans les PAC 13 et 16% dans l'UE 15 travaillent dans des conditions psychologiquement difficiles.
- Un indice de l'autonomie au travail<sup>13</sup> révèle une prévalence d'emplois à faible autonomie de 23% dans les PA 10 et les PAC 13, contre 14% dans l'UE 15.
- Le pourcentage de travailleurs effectuant plus de 48 heures par semaine est deux fois plus élevé dans les dix pays adhérents que dans l'UE (30% contre 15%).
- Un indice d'intensité du travail<sup>14</sup>, montre, en revanche, que l'intensité du travail est plus grande dans l'UE 15. En moyenne, 18% des forces de travail de l'UE, contre 13% dans les PA 10 et 12% dans les PAC 13, déclarent travailler sous forte pression.
- La proportion de répondants déclarant avoir connu le chômage au cours des cinq dernières années est environ deux à trois fois plus élevée que le taux officiel d'une année donnée. Elle est, par ailleurs, supérieure de dix points de pourcentage environ dans les pays adhérents (29%) par rapport à l'UE (19%). En ce qui concerne les trois pays candidats, il convient d'attirer plus particulièrement l'attention sur la Bulgarie où les périodes prolongées de chômage sont d'une fréquence exceptionnelle (50%).

<sup>10</sup> Le rapport ne peut, en raison de la limitation des données, appliquer le concept de qualité de l'emploi développé par la Commission européenne.

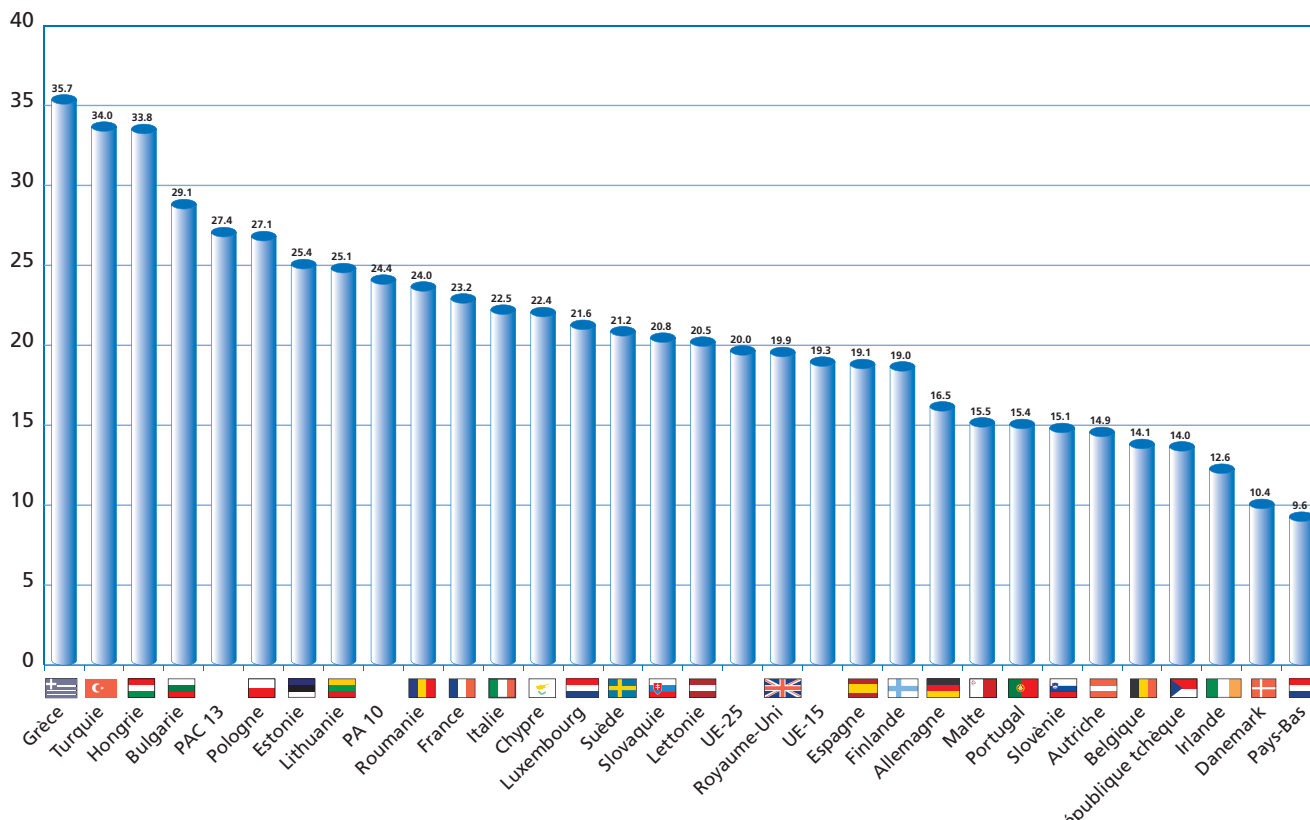
<sup>11</sup> L'indice des conditions de travail physiques se fonde sur trois éléments: un travail effectué dans des conditions dangereuses ou insalubres; un travail occasionnant des douleurs musculaires; et un travail occasionnant des maux de tête. Les conditions sont considérées comme défavorables lorsque la réponse «toujours» est fournie une fois au moins, ou lorsque la personne interrogée répond «toujours» ou «souvent» à deux au moins des trois propositions.

<sup>12</sup> Cet indice des conditions de travail psychologiques se fonde sur quatre affirmations: «je trouve mon travail stressant», «je suis verbalement insulté au travail», «je rentre épuisé» et «j'éprouve de la difficulté à me détendre après une journée de travail». Les conditions sont considérées comme défavorables lorsque la personne interrogée répond «toujours» une fois au moins, ou répond «souvent» à trois au moins des quatre propositions.

<sup>13</sup> Ce paramètre a été mesuré sur la base de deux propositions: «J'ai beaucoup d'influence pour décider des tâches que j'accomplis» et «J'ai beaucoup d'influence pour décider comment accomplir mes tâches». Une faible autonomie est supposée en cas de désaccord avec les deux affirmations.

<sup>14</sup> L'indice d'intensité du travail a été élaboré sur la base de cinq éléments: «Je travaille très dur»; «Je n'ai pas assez de temps pour terminer tout mon travail»; «Je fais souvent des heures supplémentaires»; «Je travaille presque toujours à un rythme élevé»; et «Je travaille presque toujours avec des délais serrés». Cinq formules, allant de «pas du tout d'accord» à «tout à fait d'accord» étaient proposées aux personnes interrogées pour répondre à chacune de ces propositions. Ont été considérées comme confrontées à un travail intensif les personnes tout à fait d'accord avec une affirmation au moins et d'accord au moins avec les quatre autres.

Graphique 5 - Pourcentage des personnes économiquement actives qui signalent des problèmes relationnels en famille ou avec des amis en raison de leur travail



Source: Kovacs, K. and Kapitány, B., *Working and living in an enlarged Europe*.

### Impact on sur les relations sociales et la qualité de vie

L'examen des répercussions sociales négatives de l'activité économique peut avoir confirmé l'incidence particulièrement préjudiciable d'un chômage prolongé (deux ans ou davantage au cours des cinq dernières années). Ceux qui ont vécu cette situation se déclarent nettement moins satisfaits de la vie en général, de leur vie familiale, de leur vie sociale et de leur état de santé que ceux qui n'ont jamais cessé d'occuper un emploi. Avoir un travail revient, dans ce sens, à détenir une ressource essentielle qui engendre non seulement un revenu, mais également des contacts sociaux et une meilleure qualité de vie.

Cependant, au-delà du fait que les personnes travaillant bénéficient d'une plus grande qualité de vie que les chômeurs, il convient de souligner l'influence majeure que joue la qualité de l'emploi proprement dit. Les personnes qui effectuent des heures supplémentaires, ou qui occupent des postes impliquant un travail très intense ou éprouvant sur le plan physique ou psychologique, tendent à avoir une vision plus négative de leur vie familiale et de leurs relations sociales. Ces facteurs, de même que le degré d'autonomie que les personnes interrogées peuvent avoir dans leur travail, déterminent également leur satisfaction

à l'égard de la vie en général. Les effets préjudiciables de conditions de travail contraignantes ont été relevés dans cinq domaines:

- les relations avec les amis et les membres de la famille, telles que perçues par les personnes interrogées
- la satisfaction quant à la vie familiale,
- la satisfaction quant à la vie sociale,
- la satisfaction quant à la santé,
- la satisfaction quant à la vie en général.

Un indice a été élaboré pour mesurer l'impact du travail sur les relations sociales. Il repose sur quatre propositions:

- le travail empêche de consacrer le temps souhaité au partenaire et à la famille,
- la fatigue du travail ne permet plus d'apprécier la vie chez soi,
- la fatigue du travail ne permet plus de sortir avec des amis,
- le partenaire/la famille en a assez des pressions professionnelles<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Cinq options de réponse étaient proposées pour chacune de ces propositions: «toujours», «souvent», «quelques fois», «presque jamais» et «jamais». Les personnes qui ont répondu «toujours» à une affirmation au moins et celles qui ont répondu «souvent» à deux affirmations au moins sont considérées, dans notre rapport, comme ayant des relations sociales difficiles en raison de leur emploi.

**Table 10 – Effects of adverse working conditions on various dimensions of social relations**

Impact sur les relations sociales

% ayant des relations sociales perturbées	Oui	Non	Écart (en points de pourcentage)
Travail intensif	48,5	15,7	32,8
Heures supplémentaires	35,9	13,4	22,5
Travail psychologiquement pénible	61,3	11,8	49,5
Travail physiquement pénible	54,1	15,3	38,8
Autonomie limitée	23,3	20,4	2,9
Chômage prolongé	30,6	20,8	9,8

Impact sur la satisfaction quant à la vie de famille

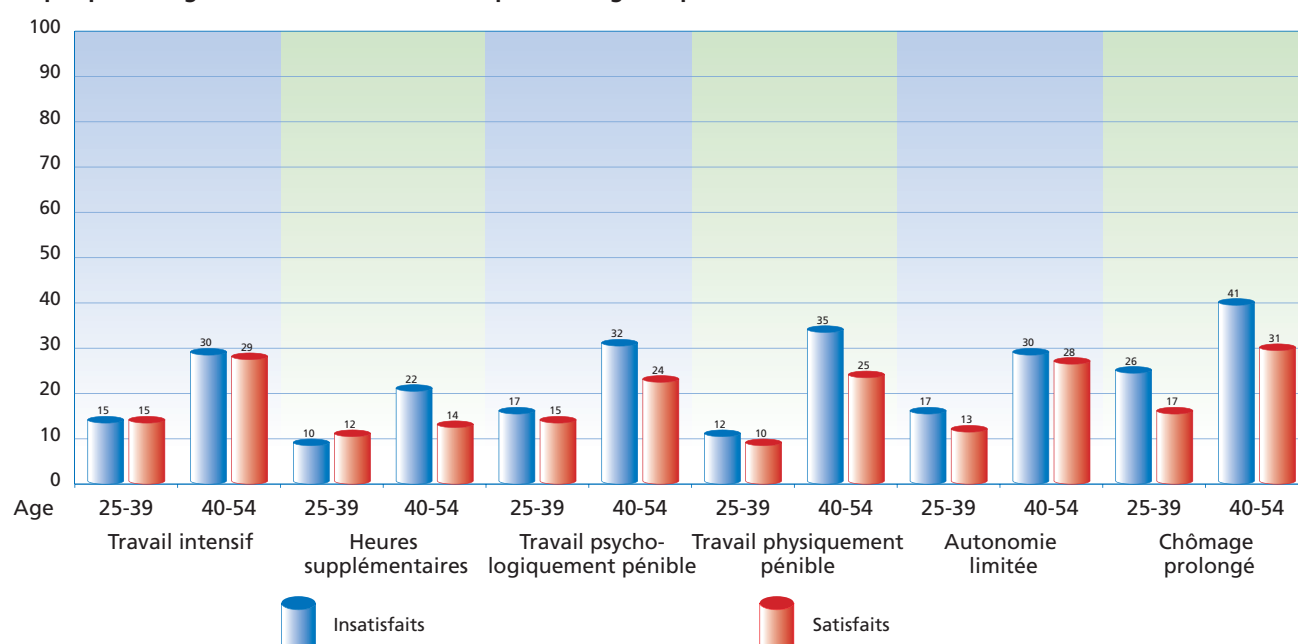
% insatisfaits des relations familiales	Oui	Non	Écart (en points de pourcentage)
Travail intensif	13,5	8,9	4,6
Heures supplémentaires	11,0	7,5	3,5
Travail psychologiquement pénible	14,9	8,5	6,4
Travail physiquement pénible	13,9	8,9	4,0
Chômage prolongé	17,8	8,8	9,0

Impact sur la satisfaction quant à la vie sociale

% insatisfaits de la vie sociale	Oui	Non	Écart (en points de pourcentage)
Travail intensif	24,1	15,3	8,8
Heures supplémentaires	22,2	13,8	8,4
Travail psychologiquement pénible	29,3	13,9	15,4
Travail physiquement pénible	30,8	14,3	16,5
Autonomie limitée	22,3	15,4	6,9
Chômage prolongé	37,5	18,8	18,7

Impact sur la satisfaction quant à la vie en général

% insatisfaits de la vie en général	Oui	Non	Écart (en points de pourcentage)
Travail intensif	20,8	15,3	5,5
Heures supplémentaires	21,9	11,8	10,1
Travail psychologiquement pénible	29,6	12,9	16,7
Travail physiquement pénible	31,8	13,3	17,5
Autonomie limitée	27,1	13,4	13,7
Chômage prolongé	47,1	18,7	28,4

**Graphique 6 - Âge, conditions de travail et pourcentage de personnes insatisfaites de leur état de santé**

 Source: Kovacs, K. and Kapitány, B., *Working and living in an enlarged Europe*.

Selon cette mesure, un Européen ayant un emploi sur cinq environ éprouve des problèmes de relations sociales en raison de son travail. Le chiffre est plus élevé dans les pays adhérents et candidats que dans les États membres actuels de l'Union. La moyenne des PA 10 se situe à 24%, contre une moyenne de 19% dans l'UE (la moyenne étant de 27% dans le groupe PAC 13) (voir le graphique 5).

### Conditions de travail

Des conditions de travail physiquement et psychologiquement pénibles, et la forte intensité du travail, augmentent considérablement, elles aussi, le risque de difficultés relationnelles avec l'entourage familial et amical. Parmi ceux qui occupent un emploi psychologiquement éprouvant, 61% déclarent avoir des problèmes de relation avec leurs amis ou leur famille, contre 12% seulement de ceux qui ne connaissent pas ce contexte professionnel difficile (voir le tableau 10). Plus de la moitié de ceux qui effectuent un travail physiquement pénible se plaignent de difficultés relationnelles, de même que près de 50% de ceux qui travaillent intensivement.

Le nombre brut d'heures de travail a un effet moins immédiat sur les relations sociales. Le véritable seuil ne se situe pas, en ce qui concerne la durée du travail, entre ceux qui travaillent à temps plein et ceux qui travaillent à temps partiel, mais entre ceux qui ont un horaire normal et ceux qui effectuent plus de 48 heures par semaine. Moins d'un travailleur à temps plein sur cinq se plaint de problèmes de relations sociales, contre plus d'un sur trois parmi ceux qui sont astreints à des heures supplémentaires.

Le degré d'autonomie dans la fonction professionnelle n'engendre pas directement d'insatisfaction au niveau des relations sociales. Il est important de souligner que l'indice des relations amicales et familiales est le seul paramètre de l'analyse davantage influencé à la baisse par des conditions de travail pénibles que par une période de chômage de longue durée au cours des cinq dernières années.

### Satisfaction quant à la vie familiale et la vie sociale

Des conditions de travail pénibles se répercutent clairement sur le degré de satisfaction à l'égard de la vie en général, et de certains domaines particuliers<sup>16</sup>. Selon les personnes interrogées, la satisfaction à l'égard de la vie de famille est celle qui est le moins affectée par de mauvaises expériences professionnelles (voir le tableau 10) - ce qui confirme l'analyse développée dans le rapport consacré aux perceptions de l'intégration sociale et de l'exclusion sociale (Böhnke, 2004), laquelle soulignait le rôle de la famille en tant que mécanisme de protection contre l'exclusion sociale. Les observations faites ici confortent également la notion sociologique selon laquelle la famille est «un havre dans un monde inhumain» (Lasch, 1975; voir également Berger/Berger, 1983). Même si beaucoup de ceux qui se plaignent de mauvaises conditions de travail sont conscients des sacrifices sociaux et des restrictions imposées dans leur sphère privée, ils hésitent à déclarer que leur vie familiale ne les satisfait pas.

La satisfaction quant à la vie sociale en dehors de la famille tend à fortement diminuer chez ceux qui font l'expérience du chômage de longue durée - même si l'emploi n'apporte de satisfaction à cet égard que si les conditions de travail

sont bonnes. Les personnes interrogées qui travaillent un nombre d'heures excessif ou dans des conditions très pénibles déclarent, en effet, un niveau de satisfaction moins élevé que celles soumises à des conditions plus confortables.

### Satisfaction quant à la santé

Les conditions de travail physiquement ou psychologiquement pénibles ont, dans les différents groupes d'âge, un effet négatif aussi important sur le degré de satisfaction en matière de santé que l'expérience d'un chômage de longue durée (voir le graphique 6). L'analyse par régression multiple confirme l'effet préjudiciable de ce type de conditions de travail sur la satisfaction par rapport à la santé. De manière générale, la nature et l'importance de l'impact des mauvaises conditions de travail sur la santé et sur la vie sociale sont du même ordre dans les PAC 13 et dans l'UE. Les conditions de travail pénibles sur le plan physique ou psychologique nuisent d'autant plus à l'état de santé qu'elles se conjuguent à d'autres types de désavantage, tel qu'un faible niveau de revenu ou un travail non qualifié.

### Différences régionales

La comparaison, basée sur une analyse à variables multiples, entre l'UE et les PA 10 fait apparaître certaines différences quant à l'incidence des mauvaises conditions de travail sur le degré de satisfaction à l'égard de la vie.

Premièrement, l'expérience du chômage de longue durée renforce l'insatisfaction de manière beaucoup plus marquée dans l'UE que dans les PA 10 - sans doute parce que les habitants des pays adhérents ont appris à mieux faire face à ce type de situation, ou parce que l'expérience y est moins traumatisante, étant davantage considérée comme inévitablement liée à la transition économique.

Deuxièmement, si l'autonomie dans le travail s'avère assez déterminante pour la satisfaction à l'égard de la vie au sein de l'UE, elle apparaît beaucoup moins décisive dans les PA 10. Cette constatation révèle sans doute que le revenu de l'emploi revêt relativement plus d'importance pour les citoyens des pays adhérents que pour leurs homologues de l'Union - ces derniers, protégés par des systèmes de sécurité sociale plus avancés, pouvant accorder une importance accrue à des aspects « post-matérialistes » comme la qualité de l'emploi.

Troisièmement, l'intensité du travail est plus grande dans l'UE, et elle y affecte la satisfaction à l'égard de la vie de manière plus directe que dans les pays adhérents ou candidats.

### Implications pour les négociations collectives

On peut considérer, au vu de l'importance plus grande qu'ils accordent à la qualité de leurs conditions de travail, que les citoyens de l'actuelle UE ont une vision davantage « post-matérialiste » qui pourrait se traduire, lors des futures négociations collectives, par l'adoption d'une logique différente dans « l'ancienne » et la « nouvelle » Europe. Les habitants des pays adhérents et candidats, relativement plus dépendants du revenu du travail,

<sup>16</sup> Toutes les mesures du niveau de satisfaction se basent sur une échelle à quatre degrés allant de «très satisfait» à «pas du tout satisfait».

pourraient se montrer davantage disposés à une certaine tolérance envers des conditions de travail difficiles, pour autant qu'elles soient compensées par des revenus plus élevés. Dans l'UE, en revanche, les aspects qualitatifs de l'environnement professionnel conditionnent désormais davantage la satisfaction dans la vie. Les travailleurs y seront donc beaucoup moins enclins à accepter un tel compromis, et préféreront sans doute une modération salariale en échange de meilleures conditions de travail.

Ce scénario aurait deux implications:

- les investisseurs se déplaçant d'une partie de l'Europe vers l'autre devraient être conscients de ces cultures et priorités différentes,
- l'écart qualitatif entre les conditions de travail dans les anciens et dans les nouveaux États membres risque implicitement de s'accroître.

Limitées à deux questions seulement concernant les perceptions subjectives de la qualité du travail et de la qualité des relations sociales, ces analyses ne constituent qu'une première tentative visant à démontrer l'importance du lien entre ces deux dimensions, et la nécessité d'en approfondir l'étude.

Les résultats conduisent à penser que les effets positifs et négatifs du travail sur le revenu et l'estime de soi se répercutent également dans le domaine des relations sociales. Aussi l'optimisation des mesures d'intégration sociale exige-t-elle que le taux élevé de l'emploi s'accompagne d'emplois de qualité, qui maintiennent les exigences physiques et psychologiques du travail dans des limites raisonnables.



# Mesure de la satisfaction à l'égard de la vie

Comme le confirment des indicateurs tels que le PIB par habitant, le développement économique des PAC 13 accuse, de manière générale, un certain retard par rapport à celui de l'UE. Mais dans quelle mesure ce moindre niveau d'abondance se traduit-il par un sentiment de moindre bien-être subjectif?

Trois aspects doivent être pris en compte à cet égard:

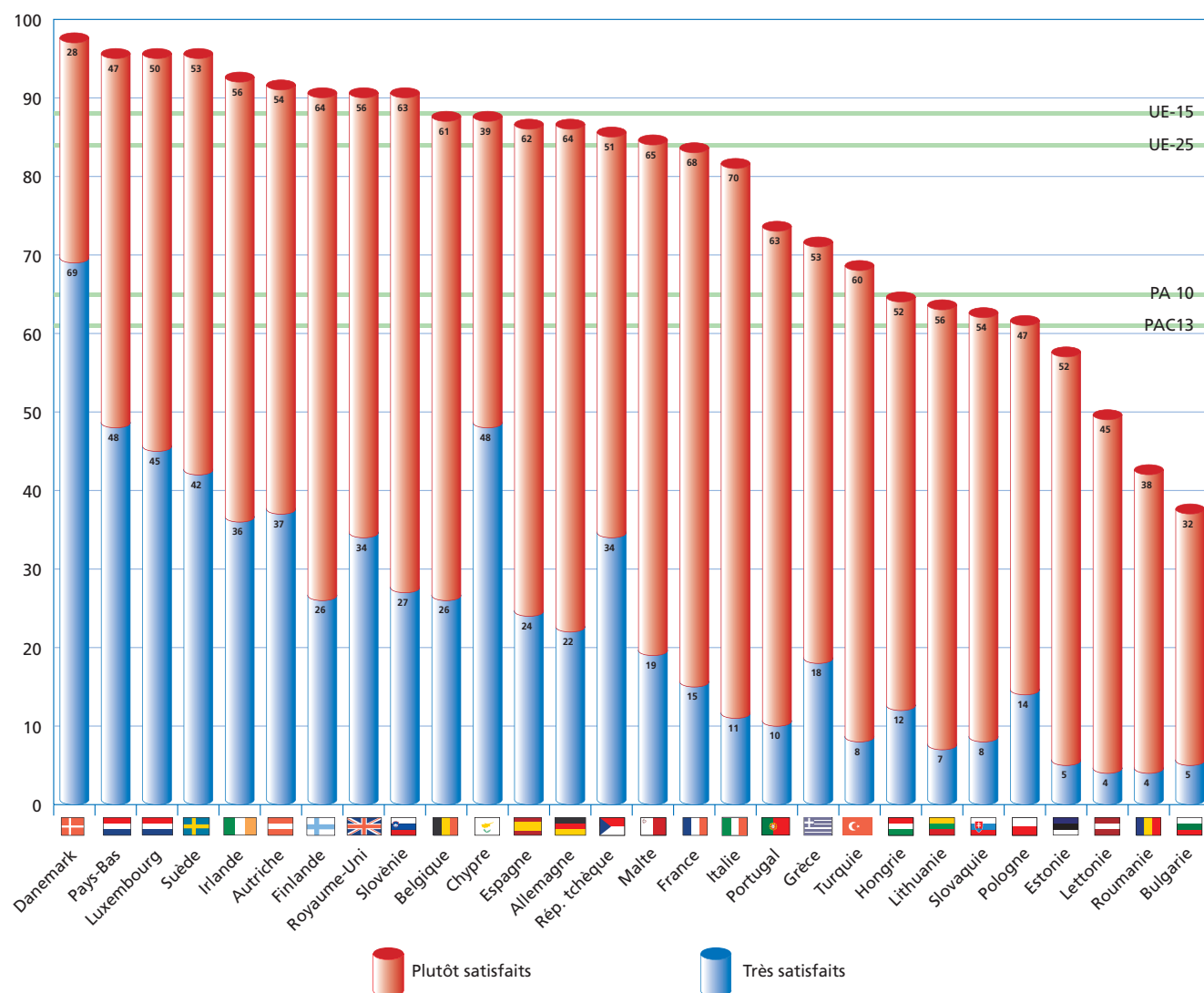
1. L'argent étant, par définition, la monnaie d'échange pour l'acquisition de biens, on peut raisonnablement supposer que le degré de satisfaction est lié au niveau de détention de ressources économiques.
2. La qualité de vie intègre plusieurs dimensions du bien-être, parmi lesquelles une bonne santé, une bonne insertion dans l'entourage familial, le cercle des amis et la société en général, et la liberté de poursuivre ses propres ambitions. Il est donc probable que le degré de satisfaction varie indépendamment de la situation

matérielle, même s'il est, en définitive, étroitement lié aux conditions sociales objectives.

3. Les aspirations des individus évoluent au même rythme que leurs conditions de vie objectives, voire plus rapidement encore - ce qui pourrait impliquer l'absence d'une interdépendance systématique entre le bien-être subjectif et le bien-être objectif. L'amélioration des conditions de vie engendrerait, dans cette hypothèse, des références d'évaluation plus ambitieuses. En d'autres termes, les niveaux de satisfaction resteraient stationnaires, ou diminueraient même, en dépit de l'amélioration des conditions objectives.

Cette quatrième partie du rapport décrit la satisfaction à l'égard de la vie en général et de certains domaines de la vie en particulier dans les PAC 13, et la compare aux niveaux de satisfaction relevés dans l'UE. Elle analyse

Graphique 7 - Satisfaction à l'égard de la vie selon le pays



Source: Delhey, J., *Life satisfaction in an enlarged Europe*.

Notes: Les moyennes démographiques (bâtons verticaux) représentent la proportion de citoyens satisfaits de leur vie (cumul des appréciations «plutôt satisfaits» et «très satisfaits»). Question posée: Pour chacune des propositions suivantes, pourriez-vous me dire si vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait - À l'égard de votre vie en général..

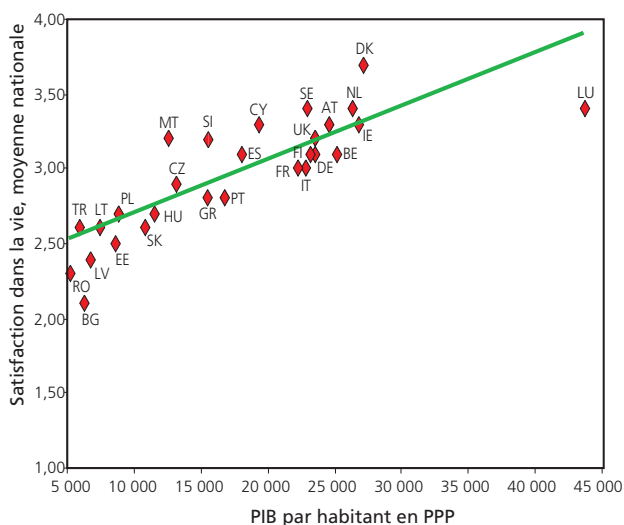
ensuite les éléments qui sous-tendent le bien-être subjectif en tentant de répondre aux trois questions suivantes:

- Les Européens ont-ils des idées similaires ou divergentes quant aux composantes essentielles d'une vie agréable?
- Quelles sont, à leur avis, les conditions indispensables à une vie satisfaisante?
- Quels sont les facteurs qui, dans une analyse statistique, expliquent les différences de niveaux de satisfaction entre des pays ou des groupes spécifiques?

### Satisfaction selon le pays

L'enquête demandait aux personnes interrogées si elles étaient très satisfaites, plutôt satisfaites, pas très satisfaites ou pas du tout satisfaites de leur vie en général. Cette question, largement utilisée dans les études sur le bien-être subjectif, est généralement considérée comme une appréciation exhaustive des conditions de vie des intéressés. Mais une interrogation subsiste quant à savoir si cette appréciation porte sur les conditions de vie réelles des répondants, ou plutôt sur leurs aspirations et leurs références normatives (voir Hagerty & Veenhoven, 2003; Easterlin, 2001; Diener & Oishi, 2000; Diener, Suh, Lucas & Smith, 1999). Les données du sondage ne fournissent, en ce qui concerne la satisfaction à l'égard de la vie, aucune information quant aux degrés d'aspiration individuels ou aux références de comparaison. La manière dont les gens évaluent leur situation reste mal définie: est-ce par référence à leurs voisins, par référence à leur propre expérience antérieure, ou par référence à des normes universelles de bien-être?

**Graphique 8 - Rapport entre le niveau de revenu national et le niveau moyen de satisfaction dans la vie**



Source: Delhey, J., *Life satisfaction in an enlarged Europe*.

Note: Échelle de satisfaction: 1 = pas du tout satisfait; 4 = très satisfait

Des déductions indirectes restent néanmoins possibles. Dans la mesure où les aspirations augmentent parallèlement au niveau de vie, la satisfaction de vie exprimée dans les pays riches et dans les pays plus pauvres devrait être la même. Or la comparaison entre les PAC 13 et l'UE 15 montre que tel n'est pas le cas.

Les écarts relevés en matière de bien-être subjectif sont tous aussi marqués qu'en ce qui concerne les niveaux de vie objectifs. En moyenne, 60% seulement des citoyens des PAC 13, contre 90% environ dans l'UE, se déclarent au moins assez satisfaits de leur vie (voir le graphique 7). Neuf des treize pays adhérents et candidats affichent des degrés de satisfaction moins élevés que le Portugal et la Grèce, lesquels sont à la traîne des autres États membres. Le niveau moyen de satisfaction au sein de l'Union européenne ne chute néanmoins que de trois points de pourcentage après l'élargissement, puisqu'il passe de 88 à 85%. Mais la taille moins importante de la population des PA 10 masque l'ampleur réelle du changement que ce chiffre laisse supposer. En résumé, le niveau de satisfaction est nettement moins élevé dans la plupart des PAC 13 que dans l'UE.

### Diversité plus grande dans les PAC

On constate également une diversité beaucoup plus grande entre les treize pays adhérents et candidats qu'entre les quinze États membres de l'Union. Les pays les mieux lotis (République tchèque, Chypre, Malte et Slovaquie) affichent des niveaux de satisfaction assez élevés, proches de ceux enregistrés dans certains pays de l'UE. Les niveaux sont, par ailleurs, nettement inférieurs dans les pays moins nantis tels que la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie et la Roumanie. L'insatisfaction est même plus répandue que la satisfaction en Bulgarie et en Roumanie. Des niveaux de mécontentement aussi bas n'ont été relevés qu'une seule fois dans l'UE depuis la création de l'Eurobaromètre en 1973 (1993 en Grèce - voir Delhey, 2001). Le nouveau fossé est-ouest sera donc beaucoup plus profond que celui qui a traditionnellement existé entre les États membres du nord et du sud de l'Union.

Une analyse effectuée au niveau de l'ensemble de l'Europe montre que les variations entre les différents pays en termes de degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie correspondent fondamentalement aux écarts en termes de richesse nationale. Les pays prospères affichent généralement un degré de satisfaction plus élevé, et aucun pays riche n'affiche de niveau de satisfaction extrêmement bas. De même, aucun pays pauvre ne compte de population très satisfaite. On peut en conclure que les degrés de satisfaction exprimés reflètent les conditions de vie objectives, plutôt que les niveaux d'aspiration censés varier selon le niveau de vie. Ils sont révélateurs, dans ce sens, de la «viabilité» de l'existence dans les différents pays (Veenhoven, 1997).

Il ne faudrait pas en conclure pour autant que les niveaux d'aspiration ne sont pas pertinents. Les aspirations peuvent s'élever, même si les revenus restent très faibles. Le décalage entre l'étalement des opportunités potentielles (nouvelles publicités et nouveaux produits) et la limitation des possibilités réelles (dans le cas des citoyens les plus défavorisés des PAC) constitue probablement l'une des grandes causes à l'origine de la moindre satisfaction



relevée dans les pays adhérents et candidats. Les pays se situant à des niveaux de richesse très similaires - Bulgarie et Turquie, ou France et Pays-Bas, par exemple - peuvent, en outre, afficher des écarts considérables en termes de niveau de satisfaction exprimée (voir le graphique 8). On peut en déduire que l'impact des conditions matérielles est probablement influencé par d'autres facteurs tels que la santé ou l'éducation, la qualité des relations sociales ou le degré de liberté politique.

En outre, par rapport aux États membres actuels de l'UE, les PAC 13 présentent non seulement des niveaux inférieurs de satisfaction moyenne à l'égard de la vie, mais également une variation interne beaucoup plus grande. Cette dispersion interne est, de manière générale, plus marquée dans les pays où le niveau moyen de satisfaction est peu élevé. L'augmentation de la satisfaction moyenne s'accompagne le plus souvent d'une répartition plus homogène de cette satisfaction - confirmant ainsi la théorie des historiens de l'économie, à savoir que les inégalités en termes de revenu tendent à diminuer avec l'augmentation du niveau des revenus (du moins après une première phase de disparité croissante - Kuznets, 1963; Kraus, 1991).

L'étude de la relation entre l'inégalité des revenus et la dispersion de la satisfaction montre que les pays affichant un coefficient de Gini (inégalité des revenus) plus élevé se caractérisent également par des disparités plus marquées en termes de satisfaction. Le niveau de revenu, mesuré sur la base du PIB par habitant, a par ailleurs une incidence majeure (et négative) sur la répartition de la satisfaction. Une analyse à variables multiples révèle une prédominance de cet impact par rapport à celui de la répartition des revenus. Contrairement à l'idée selon laquelle un dénuement relatif a toujours un effet négatif sur la satisfaction à l'égard de la vie, cette observation conduit à penser que ceux qui vivent dans une relative pauvreté au sein d'une société d'abondance sont moins affectés, en termes de bien-être subjectif, que ceux qui se situent au bas de l'échelle des revenus dans un pays pauvre. Ce constat s'explique sans doute par le fait que les personnes relativement pauvres dans une société riche détiennent encore suffisamment de ressources pour éviter une insatisfaction profonde.

L'examen des inégalités de satisfaction basé sur des groupes spécifiques aboutit aux deux grandes constatations suivantes:

1. Les inégalités sociales sont, sous l'angle de la satisfaction à l'égard de la vie, plus marquées dans les PAC que dans les États membres de l'UE.
2. Partout en Europe, les dimensions verticales de l'inégalité - revenu, éducation ou emploi - génèrent des écarts de satisfaction à l'égard de la vie plus importants que des dimensions horizontales telles que le sexe, la région ou l'âge.

#### Inégalités horizontales

La satisfaction à l'égard de la vie n'est guère différente entre les hommes et les femmes, quelle que soit la région d'Europe considérée. L'écart entre zones rurales et zones urbaines est, en revanche, plus marqué dans le groupe PAC 13 que dans l'UE. Les habitants des grandes agglomérations se déclarent, en général, plus satisfaits que ceux qui vivent

dans les petites villes ou à la campagne - ce qui conduit à penser que le niveau d'aspiration plus élevé dans les grandes villes a moins d'impact sur le degré de satisfaction que les conditions de vie moins favorables prévalant dans les campagnes. Toutefois, lorsqu'une analyse à variables multiples intègre des facteurs tels que le revenu, l'éducation, l'âge et autres, le niveau d'aspiration plus élevé observé dans les grandes agglomérations se traduit par une satisfaction moins grande parmi les citoyens qu'au sein de la population rurale. L'âge est un facteur déterminant du degré de satisfaction, surtout dans les pays adhérents et candidats. Les personnes plus âgées se déclarent, en effet, généralement moins satisfaites que les jeunes, mais l'écart entre générations est, dans ce domaine, particulièrement marqué dans les pays post-communistes - une situation qui s'explique peut-être par le fait que les jeunes ont tiré un immense parti de la transition, alors que leurs aînés éprouvent davantage de difficulté à s'adapter au nouveau contexte.

#### Inégalités verticales

La catégorie professionnelle est la seule dimension de l'inégalité qui engendre des écarts de satisfaction plus importants dans l'UE que dans les PAC. Ce constat reflète l'impact persistant de l'idéologie de la société sans classe, qui a façonné les mentalités en Europe orientale, relevé le niveau d'estime de soi des ouvriers et incité les universitaires et les membres des classes moyennes à affirmer leur appartenance à la «classe laborieuse» (pour une comparaison correspondante entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, voir Statistisches Bundesamt, 1999).

Les écarts de satisfaction liés au revenu sont beaucoup plus marqués dans les pays adhérents et candidats qu'au sein de l'Union - ce qui conduit à penser, une fois encore, que les différences de revenu sont plus grandes dans les pays moins nantis, où les conditions de vie sont d'autant plus pénibles pour les personnes se trouvant dans le quartile de revenu inférieur.

Le chômage est un élément majeur d'insatisfaction en Europe. Dans les PAC 13 comme dans l'UE 15, les chômeurs (y compris les personnes temporairement inactives) sont davantage insatisfaits que les travailleurs occupant un emploi. Au sein de l'UE, le chômage est, de toutes les formes de désavantage, celle qui engendre les écarts de satisfaction les plus importants. Une analyse à variables multiples montre que les chômeurs sont davantage insatisfaits que les personnes ayant un travail, même en incluant le revenu. Ce qui importe aux yeux du chômeur n'est pas uniquement la perte de revenu, mais le fait de ne pas occuper d'emploi - l'activité professionnelle étant non seulement déterminante pour l'estime de soi, mais aussi et surtout pour l'intégration sociale.

En résumé, l'élargissement ne fera qu'accentuer la diversité au sein de l'UE. À l'heure actuelle, les écarts de satisfaction les plus faibles entre les différents groupes sociaux sont relevés dans les pays scandinaves, et les écarts les plus grands dans le sud de l'Europe, au Portugal en particulier. Mais cette démarcation nord-sud va faire place à un axe est-ouest, l'inégalité interne étant plus marquée dans le cas de plusieurs nouveaux États membres que dans les États membres méridionaux.

Tableau 11 - Satisfaction dans divers domaines de vie, par pays (% de personnes satisfaites)

	Habitation	Vie de famille	Voisinage	Santé	Vie sociale	Sécurité personnelle	Emploi	Revenu	Régime soins de santé	Moyenne
Danemark	96	95	94	91	96	96	88	86	76	91
Autriche	96	92	93	89	91	95	85	79	85	89
Luxembourg	93	94	91	89	92	85	88	85	77	88
Pays-Bas	94	94	94	89	93	84	88	84	74	88
Finlande	96	92	89	84	90	94	79	68	75	85
Suède	96	93	95	86	92	92	80	73	60	85
Chypre	86	94	95	88	87	90	81	71	62	84
Belgique	91	89	88	83	89	81	81	69	79	83
Malte	96	92	89	90	87	69	77	71	73	83
France	92	90	87	86	87	84	72	63	79	82
Irlande	94	96	91	91	90	88	76	65	50	82
Slovénie	94	93	90	80	89	91	71	62	58	81
Royaume-Uni	92	93	86	86	85	87	72	69	57	81
Allemagne	94	88	89	79	86	83	74	72	51	80
Espagne	94	93	89	77	90	85	70	57	49	78
Italie	89	90	83	81	82	70	68	62	27	72
Portugal	83	87	86	69	86	79	70	54	25	71
Rép. tchèque	85	86	86	71	77	69	60	40	60	70
Grèce	89	92	85	85	79	64	59	57	19	70
Pologne	79	85	84	65	80	68	46	33	32	64
Turkey	83	89	83	79	65	73	46	39	17	64
Hongrie	87	84	84	60	68	70	53	28	31	63
Estonie	82	79	82	63	66	69	52	30	32	62
Slovakia	85	84	82	66	71	66	54	31	17	62
Lithuanie	82	78	86	67	65	31	56	35	28	59
Roumanie	80	81	86	59	60	54	40	25	23	56
Latvia	75	72	82	63	48	58	46	27	22	55
Bulgarie	74	79	80	60	40	44	35	13	23	50
UE-15	92	91	88	83	87	82	73	67	54	80
PA 10	83	84	84	66	76	67	51	34	35	64
PAC 13	82	85	84	69	68	66	47	33	27	62
UE-25	91	90	87	80	86	80	70	62	51	77

Source: Delhey, J., *Life satisfaction in an enlarged Europe*.

Note: Les pays sont classés par ordre de satisfaction moyenne pour l'ensemble des domaines.

## Composantes de la satisfaction

Les personnes interrogées devaient indiquer leur degré de satisfaction dans neuf domaines couvrant les principaux aspects de leur vie:

- situation économique (financière, notamment),
- situation professionnelle,
- dimension relationnelle (vie familiale, notamment),
- vie sociale,
- voisinage,
- logement et sécurité personnelle,
- état de santé,
- régime national des soins de santé.

Trois conclusions s'imposent, que nous analysons ci-après.

## Moindre satisfaction dans les PAC

Cette constatation se vérifie dans tous les domaines (voir le tableau 11). L'écart de satisfaction entre les PAC et l'UE 15 est particulièrement frappant en ce qui concerne la situation financière, la situation professionnelle, le régime des soins de santé et la sécurité personnelle. L'insatisfaction prévaut en effet à ces égards dans la plupart des pays adhérents et candidats. On observe que dans l'UE, en revanche, la satisfaction prédomine même dans ces domaines<sup>17</sup>.

## Similitude des domaines de satisfaction

Deuxièmement, le classement des domaines par ordre de niveau moyen de satisfaction fait apparaître une séquence étonnamment similaire dans l'ensemble de l'Europe. Dans les PAC comme dans les États membres de l'UE, c'est dans le domaine de la vie familiale, du logement ou du voisinage que les personnes interrogées tendent à se déclarer les plus satisfaites. Autrement dit, elles s'attachent à se créer une «bulle» à l'intérieur de laquelle elles peuvent jouir d'une certaine autonomie et d'un certain contrôle. Les répondants

17 Le régime des soins de santé est le seul domaine dans lequel certains pays occidentaux affichent une prédominance de l'insatisfaction (Italie, Portugal et Grèce)..

manifestent, d'autre part, le degré de satisfaction le plus faible vis-à-vis de leur situation professionnelle, de leur situation financière et du régime de soins de santé en vigueur dans leur pays - autant de domaines qui échappent à leur contrôle immédiat et qui subissent l'influence des forces du marché ou de l'intervention de l'État (Headey/Wearing, 1992). Même si l'on constate, au sein du groupe des pays adhérents et candidats, de fortes variations du degré de satisfaction selon les pays et selon les domaines, le classement reste très similaire. Une large majorité des personnes interrogées dans les PAC 13 s'estiment satisfaites de leur habitation, de leur vie de famille, de leur voisinage et de leur état de santé. Une majorité de répondants se déclarent insatisfaits de leur situation professionnelle dans cinq pays, du régime des soins de santé dans neuf pays et de leurs revenus dans dix pays. Le classement est très similaire du côté des pays de l'UE, étant entendu que les niveaux de satisfaction y sont plus élevés.

#### Davantage de diversité au sein des PAC 13

Troisièmement, la diversité est beaucoup plus grande parmi les PAC 13 que parmi les États membres de l'UE. En ce qui concerne le premier groupe, les différences entre pays tendent à être les plus marquées dans les domaines où les personnes interrogées se déclarent les moins satisfaites (soins de santé, revenu, emploi), et les plus faibles en ce qui concerne le voisinage, le logement et la famille, soit les domaines dans lesquels la grande majorité de la population de tous ces pays se déclare satisfaite. L'ordre de classement des pays varie peu d'un domaine à l'autre. Chypre, Malte et la Slovaquie tendent à avoir la population la plus satisfaite, tandis que les Bulgares, les Lettons, les Litvaniens et les Roumains figurent généralement parmi les plus mécontents. En ce qui concerne le groupe des pays de l'UE, la plupart des domaines font état d'écart entre le nord et le sud en termes de bien-être subjectif. Les soins de santé sont le seul domaine dans lequel la diversité est plus grande entre les États membres qu'entre les pays adhérents et candidats.

Deux messages importants sont ainsi rappelés à notre attention:

- Les nouveaux États membres ne forment pas un bloc monolithique, mais se caractérisent par une grande diversité.
- L'élargissement va s'accompagner, en termes de bien-être subjectif, d'un renforcement de la disparité entre pays qui ira bien au-delà des différences traditionnellement observées dans l'UE.

#### Perceptions différentes des composantes essentielles d'une vie confortable

La question posée à ce propos était libellée comme suit: «Chacun a une idée différente de ce qui donne la qualité à la vie. Pouvez-vous me dire quels éléments suivants sont absolument nécessaires pour avoir une vie de qualité?»

La liste contenait 14 éléments que les personnes interrogées devaient qualifier comme étant «absolument nécessaires» ou «pas absolument nécessaires» pour bien vivre. Pour reprendre le concept d'Allardt (1993), ces 14 éléments peuvent être regroupés en trois rubriques: la dimension du bien-être matériel («avoir»), la dimension des liens sociaux («aimer») et la dimension des possibilités d'épanouissement personnel et de reconnaissance sociale («être»)18. À en juger par les réponses à cette question, les Européens ont des conceptions très similaires quant à ce qui fait la qualité de vie.

Premièrement, il est significatif de constater que la conception d'une vie de qualité est généralement multidimensionnelle, les dimensions «avoir», «aimer» et «être» étant jugées toutes trois aussi indispensables. Ainsi, dans les pays adhérents et candidats, 10 des 14 éléments sont, en moyenne, cités comme absolument nécessaires par les trois-quarts au moins de la population. Une situation similaire est observée dans les États membres (voir le tableau 12).

Deuxièmement, les Européens sont largement d'accord sur l'importance relative des différentes composantes d'une vie satisfaisante. Dans les PAC, les critères «avoir un bon emploi», «vivre avec un partenaire» et «avoir un logement suffisant» viennent en tête. Dans les États membres de l'UE, ce sont les critères «avoir un bon emploi» et «avoir un logement suffisant» qui occupent, en moyenne, les premières positions, devant «avoir suffisamment de loisirs et les moyens d'en profiter». Le classement des éléments principaux varie peu d'un pays à l'autre. La différence la plus marquée entre les deux groupes de pays concerne les attitudes vis-à-vis des enfants et de la famille. Le critère «avoir des enfants» occupe une place beaucoup plus importante dans les pays adhérents et candidats que dans l'UE (5ème contre 12ème position). L'élément «vivre avec un partenaire» vient en seconde position dans les PAC, et en 7ème position seulement dans l'UE. Les critères «bon emploi» et «carrière réussie» sont également perçus comme beaucoup plus importants au sein du groupe PAC 13. Les citoyens de ces treize pays semblent, de manière générale, plus traditionnels, dans la mesure où ils sont davantage axés sur la famille et sur le travail, et moins individualistes, que les habitants de l'UE (voir le tableau 13).

18 Les six éléments censés saisir la dimension «avoir» étaient «avoir un bon emploi»; «avoir un logement suffisant pour que chacun puisse avoir sa place»; «avoir un bon niveau d'éducation»; «avoir suffisamment de loisirs et les moyens d'en profiter»; «pouvoir sortir entre amis ou en famille»; «partir une fois par an au moins en vacances». Les quatre éléments retenus pour incarner la dimension «aimer» étaient «vivre avec un partenaire avec lequel on a une bonne relation»; «voir régulièrement des amis»; «être en bons termes avec ses voisins» et «avoir des enfants». Enfin, quatre éléments relevaient de la dimension «être»: «pouvoir être utile aux autres»; «se sentir reconnu par la société»; «avoir une carrière réussie» et «participer à des activités associatives, syndicales ou politiques». Il est regrettable que deux éléments importants, à savoir le revenu et la santé, n'aient pas été inclus dans la liste.

**Tableau 12 - Éléments nécessaires à une vie de qualité, par groupe de pays (% de la population déclarant que l'élément en question est absolument nécessaire)**

	PA 10	PAC 13	UE-15	UE-25
<b>1. Avoir</b>				
Avoir un bon emploi	95	97	90	91
Avoir un logement suffisant	84	88	90	89
Avoir un bon niveau d'éducation	79	85	85	84
Avoir suffisamment de loisirs	74	79	84	83
Sortir entre amis ou en famille	65	77	82	79
Partir en vacances au moins une fois par an	74	81	68	69
<b>2. Aimer</b>				
Vivre avec un partenaire	84	90	79	80
Voir régulièrement des amis	57	68	75	72
Être en bons termes avec ses voisins	69	79	69	69
Avoir des enfants	73	80	57	60
<b>3. Être</b>				
Pouvoir être utile aux autres	75	82	81	80
Se sentir reconnu par la société	60	68	68	67
Avoir une carrière réussie	51	67	55	54
Participer à des associations, etc.	14	25	24	23

Source: Delhey, J., *Life satisfaction in an enlarged Europe*.

**Tableau 13 - Éléments les plus importants pour une vie de qualité, par pays**

Pays	En 1ère position	En 2ème position	En 3ème position
Bulgarie	emploi	partenaire	enfants
République tchèque	emploi	partenaire	vacances
Latvia	emploi	partenaire	éducation
Roumanie	emploi	partenaire	logement
Slovénie	emploi	partenaire	logement
Estonie	emploi	vacances	éducation
Hongrie	emploi	logement	partenaire
Pologne	emploi	logement	éducation
Lithuanie	emploi	éducation	partenaire
Malte	emploi	éducation	partenaire
Turkey	emploi	éducation	partenaire
Slovakia	logement	emploi	partenaire
Chypre	rendre service	partenaire	emploi
Espagne	emploi	éducation	rendre service
Allemagne	emploi	logement	loisirs
Italie	emploi	logement	éducation
Luxembourg	emploi	logement	éducation
Autriche	emploi	logement	éducation
Belgique	logement	emploi	partenaire
France	logement	éducation	possibilité de sortir
Irlande	logement	possibilité de sortir	loisirs
Royaume-Uni	logement	loisirs	possibilité de sortir
Pays-Bas	loisirs	voir des amis	rendre service
Suède	loisirs	vacances	possibilité de sortir
Finlande	vacances	logement	rendre service
Portugal	possibilité de sortir	emploi	rendre service
Danemark	rendre service	voir des amis	loisirs
Grèce	rendre service	partenaire	emploi

Données: Rapport Eurobaromètre PC, EB 56.1.

Question: «Chacun a une idée différente de ce qui donne la qualité à la vie. Pouvez-vous me dire quels éléments suivants sont absolument nécessaires pour avoir une vie de qualité?»

Le groupe le plus âgé (65 ans et plus) met un accent plus systématique sur le fait d'avoir des enfants et de bonnes relations avec ses voisins, tandis que les plus jeunes (moins de 25 ans) jugent plus important d'avoir l'occasion de rencontrer leurs amis et de partir en vacances. Une importance nettement moindre est accordée, dans l'UE, au fait de vivre avec un partenaire - ce qui reflète probablement la tendance des jeunes à acquérir une vision davantage individualiste et hédoniste, et confirme ainsi l'évolution vers des valeurs post-matérialistes qui a été décrite dans les travaux d'Inglehart (2000). L'écart entre générations est, de manière générale, beaucoup plus marqué dans les pays adhérents et candidats. Les jeunes de l'un et l'autre des deux groupes de pays semblent, pour leur part, avoir une conception assez convergente de ce qui fait la qualité de vie.

### Facteurs de qualité de vie

Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les trois facteurs qui, selon eux, contribuent le plus à leur qualité de vie. Effectuant leur sélection à partir d'une liste de 16 propositions - la santé et le revenu ayant été ajoutés aux 14 propositions initiales - les Européens arrivent tous à des conclusions étonnamment similaires.

Le fait d'être en bonne santé est considéré comme le principal élément de la qualité de vie, puisqu'il occupe, en moyenne, l'une des trois premières places pour les deux tiers de la population des pays adhérents et candidats, et pour les trois quarts de la population des États membres. La santé est suivie par «des revenus suffisants» et par «des membres de la famille sur qui compter». Ces réponses sont révélatrices à un double titre.

Premièrement, les répondants ont en général une conception multidimensionnelle d'une qualité de vie satisfaisante, qui fait du revenu, de la santé et de bonnes relations sociales autant d'éléments conjointement indispensables. Deuxièmement, les personnes interrogées attribuent énormément d'importance à leur petite «bulle» personnelle: la vie est faite, dans leur approche du monde, de préoccupations immédiates telles que le fait de gagner sa vie, d'avoir une vie de famille et d'être en bonne santé, plutôt que de préoccupations politiques ou sociétales plus lointaines (Easterlin, 2001). Aussi des aspects tels que «un environnement satisfaisant», «un quartier sûr», «l'accès à de bons services de santé», «l'accès à de bons moyens de transport» ou «l'accès à des activités sociales et culturelles» ne revêtent-ils qu'une importance mineure aux yeux de la plupart des répondants. Autrement dit, le fait que le degré d'insatisfaction augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cercle de la vie privée ne doit pas être considéré comme une menace pour la stabilité politique, étant donné que les citoyens n'accordent personnellement que peu d'importance aux insatisfactions de cet ordre.

Interrogés sur les facteurs qui amélioreraient le plus leur qualité de vie actuelle, les répondants tendent à citer ce qui leur fait défaut - autrement dit, à citer les propositions ou les domaines jugés importants vis-à-vis desquels leur niveau

de satisfaction est actuellement le plus faible. Ainsi par exemple, plus les personnes interrogées sont insatisfaites de leur revenu, plus les chances sont grandes qu'elles mentionnent le revenu parmi les trois premiers facteurs susceptibles d'améliorer leur qualité de vie. La corrélation entre l'insatisfaction signalée dans un domaine particulier et la fréquence à laquelle la proposition correspondante est citée en tant qu'élément nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie est tout aussi étroite dans les PAC 13 que dans l'UE 15.

Partout en Europe, l'individu semble appliquer la règle de «la priorité aux priorités», au sens où il veut avant tout ce qui lui manque le plus. Manquer «le plus» est évidemment un concept relatif: ce qu'un individu perçoit comme «manquant le plus» ne résulte pas seulement de l'écart absolu entre le niveau acquis et le niveau de ses aspirations dans un domaine spécifique; entre également en compte l'ampleur de ce manque par rapport à celui qu'il éprouve à d'autres égards. Autrement dit, la désignation du revenu, de la santé ou des relations sociales comme le facteur qui améliorerait le plus sa qualité de vie va dépendre, pour une personne à un niveau donné de pauvreté, non seulement de son faible revenu, mais également de son degré de privation dans d'autres domaines.

Les facteurs déterminants de la satisfaction à l'égard de la vie peuvent également être observés de manière indirecte à l'aide d'une analyse statistique établissant le lien entre la satisfaction dans des domaines spécifiques et la satisfaction à l'égard de la vie en général. Dans les pays adhérents et candidats, le sentiment général de satisfaction dépend essentiellement du degré de satisfaction de l'individu par rapport à sa situation financière. En d'autres termes, c'est le revenu qui revêt le plus d'importance pour les ressortissants des pays qui ne sont pas encore membres de l'Union. Vient ensuite la satisfaction dans les domaines de la santé, de la vie familiale et de la vie sociale. Cette constatation confirme, une fois encore, que le contexte personnel, à savoir le cadre de vie immédiat, influence davantage le sentiment de bien-être de l'individu que des facteurs qui, étant plus lointains, échappent à son contrôle.

Le revenu ne constitue, en revanche, le premier facteur de satisfaction générale dans la vie dans aucun État membre de l'UE. C'est, le plus souvent, la satisfaction dans le domaine de la vie familiale, de la vie sociale ou de la santé qui exerce la plus forte influence sur ce niveau de satisfaction générale. On peut conclure, dans le droit fil de l'idée d'une hiérarchie des besoins reflétant les manques (Maslow, 1970), que la dimension «avoir» revêt, dans les pays adhérents et candidats où la détention de ressources matérielles reste faible, une importance cruciale pour le bien-être, alors que la dimension «aimer» et le progrès personnel sont devenus, dans l'UE, les premières sources de satisfaction. La qualité de vie est toutefois manifestement perçue, dans les anciens États membres comme dans les nouveaux, comme une notion multidimensionnelle: elle repose, en d'autres termes, sur plusieurs composantes du bien-être, et non sur une seule.



Ce dernier chapitre regroupe des aspects couverts par les données de l'enquête qui ont été inclus pour leur intérêt politique général plutôt que pour leur lien avec la qualité de vie. Il s'agit des thèmes de la fécondité et de la vie familiale, des tendances migratoires, et des questions de santé et de soins, qui, partiellement abordés dans les différents rapports d'étude sous l'angle de la qualité de vie, sont analysés ici davantage par rapport à d'éventuelles orientations politiques futures.

## Fécondité et famille

Le faible taux de fécondité, qui caractérise aujourd'hui tous les pays de l'UE 28, à l'exception de la Turquie, constitue un véritable défi pour les politiques futures, dans la mesure où il se traduit par une population à la fois vieillissante et décroissante. Il accentue, en outre, le désavantage traditionnel de l'Europe à cet égard par rapport à d'autres grandes régions du monde, et notamment par rapport aux États-Unis, où le taux de fécondité est actuellement supérieur de 40% à celui du vieux continent. Même s'il n'est pas exclu que le niveau extrêmement faible actuellement enregistré en Europe ne soit que temporaire (Bongaarts, 2001), les gouvernements pourraient être appelés à prendre des mesures concertées en faveur d'une augmentation des taux de natalité. Dans le même temps, le droit de décider de sa propre fécondité est considéré comme une affaire strictement privée. La faible fécondité apparaît, au niveau macroéconomique, comme une mauvaise nouvelle pour l'avenir de l'Europe, à long terme du moins. Mais il s'agit, au niveau microéconomique, d'un choix personnel sur lequel l'influence reste nécessairement limitée.

### Faibles taux de fécondité

La description des profils de fécondité dans les PAC 13 et dans l'UE 15 s'appuie sur les chiffres fournis en la matière par la série de données de l'enquête. Elle montre, tout d'abord, que la disparité observée entre les pays européens en ce qui concerne les taux de fécondité et les profils de procréation qui les sous-tendent ne correspond pas à une démarcation entre les PAC, d'un côté, et l'UE, de l'autre. Car si les dix pays adhérents enregistrent un taux de fécondité légèrement inférieur à celui de l'UE 15, plus que les écarts entre les taux globaux, c'est avant tout la baisse généralisée de ces chiffres dans toutes les régions qui frappe l'observateur. La Turquie constitue une exception notoire à cet égard avec un taux national de fécondité atteignant actuellement 2,6 naissances par femme, soit 80% de plus que la moyenne communautaire; il s'agit du seul pays de l'enquête où la fécondité est supérieure au taux de remplacement.

Trois composantes des profils de procréation peuvent influencer les taux de fécondité:

- la proportion croissante de femmes sans enfants,
- l'augmentation de l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant, et
- la propension croissante des femmes à rester célibataires.

Comme d'autres travaux l'ont déjà démontré, ces différents éléments ne se conjuguent pas de la même manière dans

tous les pays pour aboutir à un modèle normalisé qui expliquerait l'abaissement du taux de fécondité. Dans un certain nombre de pays, parmi lesquels l'Allemagne, c'est l'incidence croissante de la décision de ne pas procréer qui a été déterminante alors que, dans d'autres, ce facteur n'a pratiquement eu aucune influence. Dans plusieurs pays (Irlande, notamment), les taux de fécondité sont relativement élevés en dépit de l'âge moyen assez avancé des femmes au moment de la naissance de leur premier enfant; ailleurs, l'âge moyen assez précoce à la naissance du premier enfant n'a pas empêché la chute de la fécondité. La tendance au célibat a eu, en son temps, un impact important sur les taux de fécondité en Europe, mais, face à la fréquence croissante des naissances hors mariage, l'incidence des parents célibataires n'a plus d'effet conséquent sur les taux nationaux de fécondité.

### Aspirations en matière de fécondité

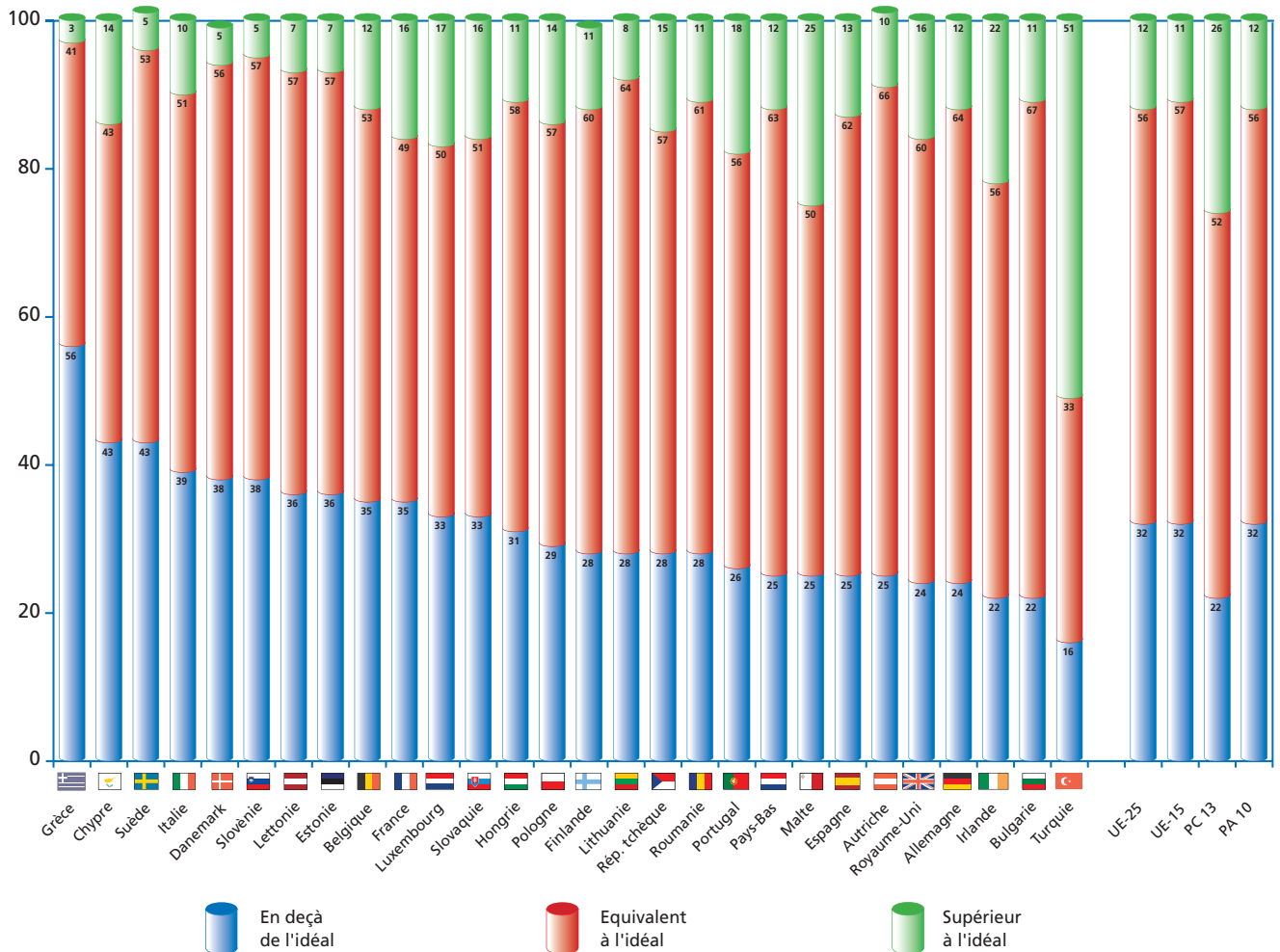
Un second thème majeur a été abordé dans le même volet de l'enquête, à savoir les aspirations des répondants en matière de fécondité. Des travaux antérieurs avaient révélé que les femmes des pays développés déclaraient, en général, n'avoir pas atteint leur nombre idéal d'enfants. Les données ne contiennent aucune information permettant de déterminer à quel point les personnes interrogées tiennent à cette taille de famille décrite comme idéale. Mais il est sans doute utile de rappeler ici l'une des conclusions de l'analyse consacrée à la perception des Européens quant aux éléments qui contribuent à la qualité de vie, à savoir qu'avoir des enfants n'est pas, dans cette perspective, une priorité dans l'UE 15. On peut donc supposer que la taille de la famille n'est pas un idéal auquel les Européens sont particulièrement attachés, et qu'il n'exerce pas, dès lors, d'influence déterminante sur leur comportement.

Principalement axées sur les femmes avec descendance complète (seul échantillonnage offrant des chiffres définitifs en matière de fécondité), plusieurs questions ont été posées à propos de l'écart entre le nombre idéal et le nombre réel d'enfants: quel est l'ampleur de cet écart? Tend-il à augmenter d'une génération à l'autre? Comment les personnes interrogées l'expliquent-elles? Quelles sont les spécificités sociales qui le favorisent? Et existe-t-il un lien significatif entre cet écart et des indicateurs de bien-être tels que la satisfaction à l'égard de la vie en général ou la vie familiale, par exemple?

Les observations suivantes s'imposent:

1. Parmi les femmes âgées de 40 à 64 ans avec descendance complète, la taille réelle des familles se situe, en moyenne, légèrement en deçà de la taille idéale dans tous les pays, sauf en Turquie. Dans l'UE 25, la taille idéale moyenne se situe à 2,34 enfants, alors que la famille a une taille réelle moyenne de 2,05 enfants, soit un écart de 0,29 enfants.
2. L'écart moyen entre la fécondité souhaitée et la fécondité réelle résulte de trois composantes dont la ventilation s'établit comme suit au niveau de l'ensemble de l'Europe: a) une majorité (55 à 60% environ) de femmes qui réalisent leur taille de famille idéale; b) une minorité d'un tiers environ qui n'atteint pas cette taille idéale; et c) une petite minorité (11 à

Graphique 9 - Comparaison entre le nombre idéal et le nombre réel d'enfants parmi des femmes de 40 à 64 ans ayant une descendance complète



Source: Fahey, T. and Spéder, Z., *Fertility and family issues in an enlarged Europe*.

Note: Pays classés par ordre décroissant du «nombre d'enfants en deçà de l'idéal».

12%) qui dépasse cette taille idéale. Le graphique 9 illustre cette répartition dans les différents pays.

3. Il ressort de l'analyse de différents groupes d'âge, parmi des femmes de 40 ans et plus ayant une descendance complète, que l'écart entre le nombre réel et le nombre souhaité d'enfants pourrait s'être légèrement accru au fil du temps (voir le graphique 10). Ainsi par exemple, le déficit indiqué au graphique 9 pour l'UE est deux fois plus élevé parmi les femmes de 45 à 49 ans (-0,23) que parmi les femmes de 75 ans et plus (-0,11). L'examen plus attentif de l'accroissement de cet écart entre l'idéal et la réalité révèle toutefois qu'il s'agit d'un phénomène statistique secondaire: cet accroissement ne résulte pas, en effet, d'une hausse du pourcentage de femmes qui n'atteignent pas leur idéal de fécondité, mais d'une baisse du pourcentage de celles qui dépassent cet idéal. L'effet compensatoire entre les deux types de situation s'atténue avec les tranches d'âge, ce qui explique que le déficit d'enfants semble s'accroître au

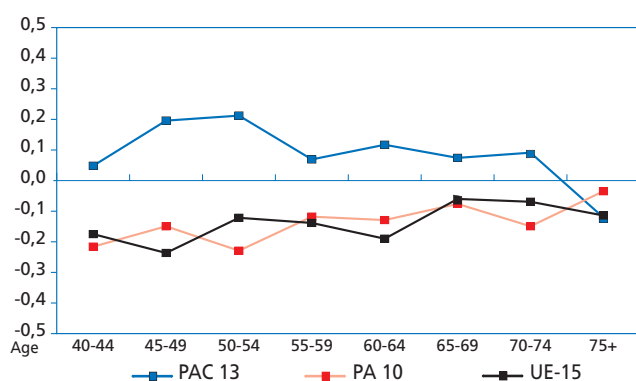
fur et à mesure que l'on considère des groupes de plus en plus jeunes.

4. Interrogées sur les raisons pour lesquelles elles n'ont pas réalisé leurs aspirations en termes de fécondité, les femmes n'ayant pas eu le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient évoquent surtout des motifs d'ordre économique et plus particulièrement financiers (le coût de l'éducation et les problèmes de logement), ainsi que des facteurs relationnels et de santé (état de santé personnel et état de santé du partenaire, difficultés au sein du couple). L'enquête n'a pas demandé aux femmes qui avaient dépassé leur nombre idéal d'enfants pourquoi il en était ainsi.

5. L'analyse des spécificités sociales des femmes ayant plus, ou moins, d'enfants qu'elles l'auraient souhaité (et de leur niveau d'instruction en particulier) semble indiquer que le déficit est davantage répandu dans les milieux plus favorisés et l'excédent dans les milieux qui le sont moins (voir le tableau 14). Ainsi, le fait de n'avoir pas le nombre d'enfants désiré relève



**Graphique 10 - Écart entre le nombre idéal et le nombre réel d'enfants parmi des femmes de différents groupes d'âge ayant une descendance complète**



Source: Fahey, T. and Spéder, Z., *Fertility and family issues in an enlarged Europe*.

Note: Les valeurs positives indiquent que le nombre moyen réel d'enfants dépasse le nombre moyen idéal; les valeurs négatives indiquent que le nombre réel d'enfants n'atteint pas le nombre idéal.

davantage d'un coût d'opportunité en termes de temps pour la mère que d'un manque de ressources au sens absolu; le fait d'avoir plus d'enfants que le nombre souhaité relève, de son côté, d'un syndrome général lié au manque de contrôle sur sa propre vie.

6. L'analyse du lien entre l'accomplissement de l'idéal de fécondité et la satisfaction dans la vie a donné des résultats mitigés. D'une part, le dépassement du nombre idéal d'enfants semble, contrairement au fait de ne pas avoir atteint ce nombre, correspondre à une moindre satisfaction à l'égard de la vie en général. D'autre part, les deux situations semblent associées à un niveau moins élevé de satisfaction à l'égard de la vie familiale, bien que le lien soit ici plus marqué et plus homogène entre les hommes et les femmes dans

le cas d'un nombre déficitaire que dans celui d'un nombre excédentaire d'enfants.

Trois grands enseignements peuvent être tirés à l'intention des décideurs politiques cherchant à promouvoir la natalité en Europe:

1. Une importante dimension culturelle sous-tend l'abaissement du taux de fécondité en Europe avec l'abandon assez radical de l'idéal d'une grande famille en faveur d'une famille idéale de beaucoup plus petite taille. La politique de l'État a peu d'emprise sur le cours de cette évolution culturelle, ce qui rend l'objectif d'un accroissement des taux de natalité par le biais d'une action publique d'autant plus difficile à réaliser.
2. Cependant, même si la plupart des femmes poursuivent un idéal modeste en termes de nombre d'enfants, près d'un tiers d'entre elles n'arrivent pas à l'atteindre. Sans considérer pour autant qu'il soit une préoccupation majeure pour les intéressées, ce «non accomplissement» peut ouvrir aux pouvoirs publics certaines perspectives en vue d'encourager la natalité au travers, par exemple, de mesures destinées à réduire les coûts et les risques économiques associés tout au long de la vie à la procréation (frein au niveau de la carrière, perte en termes de pension, etc.).
3. Les mesures natalistes visant à permettre aux femmes d'atteindre leur idéal de fécondité devraient être conçues différemment de celles destinées à prévenir la pauvreté infantile, puisque ce sont surtout les femmes ayant un niveau d'instruction élevé qui n'ont pas autant d'enfants qu'elles le souhaitent. Pour avoir un impact maximum, ces mesures devraient donc être axées sur les familles où le coût d'opportunité occasionné par les enfants est le plus élevé - en d'autres termes, celles où les femmes ont la plus grande capacité de générer des revenus. Elles devraient se fonder, en outre, sur le principe de l'équité horizontale, en vertu duquel les ressources des personnes sans enfants seraient transférées vers celles qui ont des enfants, plutôt que sur le principe de l'équité verticale, qui prévoit un

**Tableau 14 - Degré d'accomplissement de l'idéal de fécondité parmi des femmes de 40 à 64 ans ayant une descendance complète**

Âge en fin de scolarité	%	Idéal non atteint	Idéal atteint	Idéal dépassé	Total %	Nombre
<b>UE-15</b>						
Jusqu'à 15 ans		26	58	16	100	1 266
16 à 19 ans		28	59	12	100	1 616
20 ans ou plus		41	52	8	100	753
<b>PA 10</b>						
Jusqu'à 15 ans		20	58	22	100	254
16 à 19 ans		31	58	11	100	361
20 ans ou plus		42	53	6	100	177
<b>ACC 13</b>						
Jusqu'à 15 ans		17	45	38	100	354
16 à 19 ans		24	64	12	100	170
20 ans ou plus		41	55	5	100	88

Source: Fahey, T. and Spéder, Z., *Fertility and family issues in an enlarged Europe*.

transfert des ressources des citoyens les plus nantis vers les plus défavorisés.

Le rapport se penche également sur une série de perceptions touchant aux rôles respectifs des hommes et des femmes dans les familles, et aux mesures les plus efficaces que l'État pourrait adopter en faveur de la vie familiale. L'analyse montre qu'il n'existe pas de démarcation entre les PAC et l'UE en ce qui concerne la conception de la famille, et plus précisément en ce qui concerne la répartition des tâches d'éducation entre les hommes et les femmes. Elle confirme ainsi l'existence d'une culture familiale commune dans toute l'Europe. Les chiffres n'en font pas moins apparaître d'importantes divergences entre pays dans ce domaine, les pays du nord de l'Europe se situant à un extrême (répartition plus équitable des tâches), et la Turquie à l'autre. En l'absence d'informations contextuelles adéquates concernant le niveau actuel de l'aide publique aux familles dans les différents pays, il s'est avéré difficile d'interpréter certaines opinions sur les mesures que l'État devraient prendre en la matière. Les réponses fournies n'ont pas réellement permis, en outre, d'établir d'éventuelles similitudes tendancielle entre les différents pays. On peut néanmoins affirmer que les personnes interrogées dans les PAC 13 ont largement identifié la lutte contre le chômage, plutôt qu'une politique en faveur des familles, comme le moyen le plus efficace de promouvoir la vie familiale.

### Tendances migratoires

La problématique de la migration constitue, tout comme celle de la fécondité, un véritable défi pour l'UE. Venant compléter les nouvelles relations commerciales, les mouvements de capitaux et les investissements publics dans le cadre de la politique régionale communautaire, la forte mobilité des travailleurs peut utilement contribuer à la réalisation des objectifs de croissance et de convergence économiques des différentes régions d'Europe. Un taux élevé de migration peut, sur le plan socio-économique, comporter un certain nombre d'enjeux (insertion des travailleurs non qualifiés, par exemple) et d'opportunités (enrichissement culturel et social favorisant l'esprit d'entreprise, l'innovation et l'emploi, notamment) pour les sociétés d'accueil, mais il peut aussi entraîner, dans certains cas, un appauvrissement du capital humain dans les sociétés d'origine. L'augmentation de minorités ethniques marginalisées au sein des sociétés plus avancées de l'UE est un exemple de tension sociale potentielle

résultant de la migration de la main-d'œuvre. Un dilemme se pose donc: d'une part, la mobilité des travailleurs est salutaire pour la croissance économique et la cohésion entre les différentes régions de l'Union, mais, d'autre part, elle risque d'exercer certaines pressions sur la cohésion sociale à l'échelon local, au sein des sociétés nationales, si elle ne s'accompagne pas d'une approche holistique de l'intégration.

Les réponses fournies par les personnes interrogées dans les PAC 13 à un certain nombre de questions concernant les déplacements futurs qu'ils envisagent (Krieger, 2004) ont servi de base à l'analyse des intentions de migration et au calcul des flux migratoires probables. Considérées isolément, ces réponses aboutissaient à des estimations très variables du potentiel migratoire selon les pays, et à des flux susceptibles d'atteindre une envergure considérable. La combinaison de ces réponses en vue d'établir un indice mesurant «la ferme intention d'émigrer» a abouti, toutefois, à des résultats davantage conformes aux conclusions de récentes études économétriques du potentiel migratoire et d'autres études comparatives basées sur des sondages. Des indices plus inclusifs en matière d'émigration ont également été établis: ils sont respectivement intitulés «Attraction générale» et «Intention de principe».

S'appuyant sur ces indices composites et s'intéressant plus particulièrement à «l'intention ferme» d'émigrer (voir le tableau 15), le rapport conclut que le flux de travailleurs vers l'UE 15 à la suite de l'élargissement n'aura probablement qu'une ampleur assez modeste, à savoir une émigration brute représentant, au cours des cinq prochaines années et dans les conditions de la libre circulation, 1,0% environ de la population des PAC 13, soit 1,1 million de personnes en provenance des dix pays adhérents et candidats d'Europe centrale et orientale (Malte, Chypre et la Turquie étant exclues). Étant donné que la libre circulation ne sera que progressivement instaurée au cours des cinq à sept prochaines années, le flux migratoire réel devrait être largement inférieur à un million de personnes d'ici à 2006. Et le chiffre pourrait être nettement inférieur encore si l'on tient compte de la migration de retour. C'est au départ de la Bulgarie et de la Roumanie que le volume de la migration pourrait être le plus important.

L'étude conduit donc à penser qu'un flux migratoire massif comme conséquence potentielle de l'élargissement de l'UE ne se produira probablement pas. L'impact d'une telle migration, si elle devait avoir lieu, serait en outre atténuée par la forte incidence d'une migration de courte durée et d'une migration de retour vers les PAC 13 venant

Tableau 15 - Intentions de migration dans les PAC

	Attraction générale		Intention de principe		Intention ferme		%
Pologne	3,7	(63)	1,6	(27)	1,0	(16)	
Bulgarie, Roumanie	5,0	(84)	3,2	(57)	2,0	(31)	
Chypre, Malte, Slovaquie	2,1	(38)	0,8	(14)	0,7	(11)	
Turquie	6,2	(136)	0,8	(18)	0,3	(7)	
Hongrie, République tchèque, Slovaquie	2,4	(59)	0,8	(26)	0,6	(17)	
Estonie, Lettonie, Lituanie	3,5	(112)	2,0	(58)	0,8	(25)	
PA 10	3,1	(272)	1,3	(125)	0,8	(69)	
PAC 13	4,6	(492)	1,5	(200)	0,9	(107)	

Source: Krieger, H., *Migration trends in an enlarged Europe*.

Note: Les chiffres entre parenthèses représentent les nombres réels.

compenser les flux sortants. D'autres études font apparaître que l'impact du phénomène pourrait néanmoins s'avérer considérable dans certains pays tels que l'Allemagne et l'Autriche, en raison de la distribution inégale des destinations d'accueil.

L'échantillon restreint des personnes identifiées comme ayant un potentiel de migration probable ne permet pas de fournir autre chose qu'une indication générale quant à la structure sociale des flux en provenance des PAC 13. Il révèle toutefois un sérieux risque de fuite des cerveaux. Les candidats à l'émigration seraient jeunes et appartiendraient aux milieux les plus instruits. Dans la plupart des treize pays adhérents et candidats, le taux de migration pourrait atteindre de 2 à 5% parmi les jeunes, voire même 10% en ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie. Des niveaux similaires, et même supérieurs, pourraient également être enregistrés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. La migration n'est cependant pas appelée à contribuer de manière significative à la réduction du chômage dans les PAC 13, étant donné que 2 à 3% seulement des sans-emploi manifestent le désir d'émigrer.

Il est intéressant de noter par ailleurs la «féminisation» croissante de la migration. La grande majorité des migrants potentiels a traditionnellement été masculine. Or, l'examen de l'ensemble des candidats à l'émigration révèle que le pourcentage de personnes ayant exprimé une attirance générale pour l'émigration est plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes en République tchèque, en Hongrie et en Slovaquie. Une proportion équivalente a été enregistrée dans les États baltes. Le schéma classique d'une migration à prédominance masculine continue de prévaloir en Pologne et en Turquie. Cette féminisation s'accompagne d'une forme nouvelle de migration transitoire, qui permet aux femmes de conjuguer des tâches essentiellement domestiques dans les pays d'accueil pendant une partie de l'année, et, le reste du temps, les responsabilités familiales qu'elles ont dans leur pays d'origine.

Le principal enseignement de cette analyse pour la politique communautaire est le faible niveau du flux migratoire est-ouest qui peut être attendu au sein de l'Union élargie. Ce constat pourrait être perçu comme une bonne nouvelle, dans la mesure où il tend à atténuer l'inquiétude de ceux qui craignent que l'ampleur du phénomène ne mette en péril les réseaux sociaux et le processus d'insertion dans les pays d'accueil. Mais il pourrait également être considéré comme une mauvaise nouvelle au titre d'une politique communautaire qui vise à promouvoir la libre circulation des travailleurs et la cohésion économique et sociale sur le territoire de l'UE en tant que facteur essentiel d'efficacité et de croissance économiques, et moyen de favoriser la convergence socio-économique des régions. Les conclusions présentées ici tendent à suggérer que cette circulation des travailleurs au sein de l'Union élargie restera modeste, en dépit des disparités importantes de développement économique entre ses différentes régions.

### Responsabilités de garde et de soins dans une société vieillissante

L'allongement de l'espérance de vie et l'abaissement du taux de fécondité creusent l'écart entre le nombre croissant de personnes âgées ayant besoin d'aide et le groupe de plus

en plus restreint des jeunes enfants ou des petits-enfants en mesure d'assurer un rôle de garde ou de soins au sein des familles et des ménages privés. Cette situation engendre une augmentation de la demande de services publics dans ce domaine, mais le développement de ces derniers est lui-même freiné par des contraintes budgétaires de plus en plus rigoureuses.

L'analyse de cette problématique a révélé l'existence, partout en Europe, d'un réseau d'aide informelle aussi essentiel que remarquable. Dans les pays adhérents et candidats, 25% environ des répondants viennent régulièrement en aide à d'autres. Au sein de l'Union européenne, le chiffre est de l'ordre de 21%. Ces taux similaires cachent néanmoins des structures d'assistance quelque peu différentes. Dans les pays adhérents et candidats, l'aide se concentre davantage à l'intérieur des ménages et dans le cercle familial. Les citoyens de l'UE se montrent, en revanche, plus actifs en dehors de leur propre foyer et de leur famille proche que les personnes interrogées dans les PAC 13.

Dans les anciens comme dans les nouveaux États membres, ce sont les personnes du groupe d'âge intermédiaire qui assument les activités d'aide informelle les plus intensives, et l'implication est aussi importante parmi celles qui ont une activité économique que parmi les retraités ou les chômeurs. Dans ce sens, les personnes sans emploi ne contribuent pas réellement à alléger le fardeau de ceux qui travaillent - et qui doivent souvent jongler pour concilier leurs tâches professionnelles et leur rôle de soignants bénévoles. Cette situation engendre pour eux des tensions importantes, de même qu'un abaissement de la productivité pour l'économie en général, étant donné que les travailleurs assumant des responsabilités de garde et de soins ont tendance à avoir un taux d'absentéisme plus élevé et un déroulement de carrière davantage fragmenté. Libérer les personnes économiquement actives d'une partie de leurs responsabilités de garde et de soin, ou mieux coordonner l'emploi formel avec ces activités informelles de garde, aiderait donc les entreprises à relever leur niveau de productivité.

Si l'assistance en dehors du foyer est essentiellement fournie par des personnes en âge de travailler, la garde à domicile pour aider un co-résident est souvent assurée par des personnes de plus de 60 ans. Les personnes âgées ont une activité de garde et de soins plus intensive dans les pays adhérents et candidats que dans l'UE, ce qui peut s'expliquer, partiellement du moins, par l'absence de structures formelles adéquates. Dans plusieurs de ces pays, une personne de plus de 60 ans sur cinq environ assume une fonction de garde ou de soins à domicile. L'Allemagne est le seul pays de l'UE où une prise en charge de responsabilités à un tel niveau a été signalée par les personnes âgées.

Interrogés sur le point de savoir s'ils verraient d'un œil favorable ou non le fait que les adultes au travail soient appelés à s'occuper davantage de leurs parents âgés, les Européens expriment des avis très divergents. Alors que les citoyens de l'UE préconisent une «intimité à une certaine distance», ceux des PAC 13 tendent à privilégier la solidarité familiale immédiate. Quelque 80%

d'entre eux, contre 59% seulement dans l'Union, prônent l'intensification de l'entraide familiale.

Partout en Europe, les groupes réputés comme étant des prestataires actuels ou éventuels de soins - à savoir les femmes et les jeunes - se déclarent tout aussi, voire davantage, en faveur de la solidarité familiale que ceux qui sont appelés à en être les bénéficiaires. Ainsi, les femmes, qui assurent plus souvent que les hommes des services de garde et de soins, sont plus nombreuses qu'eux à recommander l'intensification de ce rôle. Parmi les jeunes eux-mêmes, une majorité se déclare favorable à une entraide familiale plus développée. L'enquête révèle également que le fait de s'occuper de personnes âgées tend à susciter une approche positive de l'élargissement des responsabilités familiales.

De même, partout en Europe, la maison de retraite est une formule très peu appréciée pour résoudre le problème des soins aux personnes âgées. Dans 12 des 13 pays adhérents et candidats, plus de 80% des répondants marquent leur préférence pour des services sociaux permettant aux personnes âgées d'être soignées à domicile, et les chiffres sont du même ordre de grandeur au sein de l'UE. À la question de savoir quelle formule elles privilégieraient pour leurs propres parents, la majorité des personnes interrogées dans les pays adhérents et candidats répondent que vivre sous le même toit serait la meilleure solution. Les citoyens des pays de l'UE sont assez partagés sur cette question, ce qui ne facilitera guère la coordination des futures politiques communautaires dans ce domaine.

La capacité des liens familiaux à régler les conflits entre générations transparaît clairement lorsque l'on demande aux Européens qui doit assumer la charge financière des soins dispensés à leurs parents âgés. Les réponses proposées étaient «leurs enfants», «les parents âgés eux-mêmes» et «l'État ou autres pouvoirs publics». L'option qui

a recueilli, et de loin, le moins de suffrages dans les pays adhérents et candidats était celle de la prise en charge de la facture par les parents âgés eux-mêmes - ce qui conduit à penser que l'idée de politiques sociales durables tenant compte des intérêts des générations futures n'est pas encore très répandue dans ces pays. Les citoyens de l'UE se montrent beaucoup plus réticents vis-à-vis d'une prise en charge des frais par les enfants. Mais ils sont souvent, par ailleurs, favorables à un financement par l'État - en d'autres termes, à un transfert de la charge vers le contribuable et, dans ce sens, également vers la génération économiquement active.

Dans les PAC 13 comme dans les États membres de l'UE, les répondants plus âgés se déclarent favorables à un transfert du coût des soins vers les personnes âgées, plutôt que vers les jeunes. Dans 27 des 28 pays européens, cette idée rencontre plus de suffrages parmi les aînés que parmi les jeunes. Les citoyens âgés veulent assumer leur part du coût des soins, et ne prônent pas davantage le transfert de ce coût vers la jeune génération que les jeunes eux-mêmes. Ces derniers semblent, quant à eux, désireux d'assumer un rôle en matière de garde et de soins, et recommandent l'élargissement des responsabilités familiales, même si cela doit entraîner pour eux certaines obligations.

La solidarité familiale particulièrement développée dans les PAC 13 n'en est pas moins une arme à double tranchant. D'un côté, elle permet assurément de soulager l'État providence et de trouver une approche mixte de la protection sociale. D'autre part, elle fait peser un double fardeau sur les épaules des personnes économiquement actives, qui semblent de plus en plus appelées à devenir une génération «sandwich» obligée de concilier responsabilités professionnelles, charges familiales et prestations de soins.

# Conclusions principales

## **La croissance économique, facteur essentiel de bien-être et de la satisfaction dans la vie**

Sous l'angle de la qualité de vie, le PIB par habitant est un indicateur souvent critiqué, en raison de son caractère excessivement matérialiste, qui n'intègre ni le degré de liberté politique ni les diverses formes d'entraide sociale et d'intégration familiale. Les comparaisons entre les différents pays d'Europe établissent néanmoins un lien étroit entre des indicateurs objectifs de bien-être matériel, parmi lesquels le PIB par habitant, et les principaux indicateurs subjectifs de satisfaction à l'égard de la vie. Il apparaît effectivement que le niveau du PIB par habitant, quel que soit le pays de l'UE 28 où vit l'individu concerné, constitue le meilleur indicateur de la satisfaction à l'égard de la vie. Ce qui explique qu'aux déficits enregistrés par les indicateurs économiques traditionnels correspondent, dans les PAC 13, des niveaux de satisfaction de vie peu élevés.

Une politique communautaire axée sur la convergence économique se justifie donc en tant que moyen d'améliorer la qualité de vie des citoyens des pays adhérents, puisque l'augmentation du PIB et le rattrapage économique engendreront, à terme, une plus grande satisfaction individuelle dans les PAC 13.

## **Le plein emploi, facteur décisif de la qualité de vie**

Dans les sociétés européennes, l'emploi salarié est devenu la forme la plus répandue d'activité formelle, et le bien-être matériel y est le plus souvent lié au revenu du travail. Le paiement des transferts sociaux au titre des régimes de sécurité sociale s'effectue à l'aide des impôts et cotisations des citoyens économiquement actifs. Un taux d'emploi de 70% de la population en âge de travailler constitue dès lors, à juste titre, un objectif majeur dans le cadre des politiques économiques et sociales actuelles de l'UE.

La réalisation d'un tel objectif aurait des répercussions positives en termes de qualité de vie, étant donné l'importance fondamentale de l'emploi en tant que source de revenu, mais également en tant que mécanisme d'intégration sociale et facteur structurant de l'existence des travailleurs. Il apparaît clairement que le chômage, à savoir le manque involontaire de travail, peut avoir des répercussions extrêmement négatives sur toute une série de paramètres du bien-être (pauvreté, privations, exclusion sociale et sentiment d'insatisfaction à l'égard de la vie). Or il est plus répandu dans les pays adhérents et candidats que dans l'Union. L'élargissement de la stratégie du plein emploi aux nouveaux États membres leur permettrait donc de réaliser une avancée majeure vers un niveau général de bien-être. Les résultats de l'enquête révèlent d'ailleurs qu'un emploi est généralement perçu comme un élément déterminant pour la qualité de vie dans les PAC, avant même la qualité de celui-ci.

La médaille du plein emploi peut néanmoins comporter un revers, lorsque la stratégie est strictement quantitative - autrement dit, lorsque le seul objectif est d'augmenter le taux d'emploi. Car des emplois assortis d'une charge de travail excessive peuvent devenir une cause de stress ou absorber trop de temps et d'énergie. De mauvaises conditions de travail peuvent, par ailleurs, créer un environnement insalubre ou dangereux. Nombreux sont les travailleurs dont les tensions vécues en milieu professionnel se répercutent sur la vie privée. Des conditions de travail

peu sûres et physiquement ou psychologiquement pénibles engendrent des niveaux de stress plus élevés, un état de santé moins satisfaisant et une baisse de qualité de vie en raison des difficultés posées dans la vie de famille et les relations avec les amis et les voisins. Les conclusions de l'étude étayaient donc le concept d'une politique de l'emploi intégrée, qui conjugue des emplois plus nombreux et de meilleure qualité avec une meilleure coordination entre le travail formel et les activités informelles d'entraide au sein du cercle familial ou d'associations bénévoles.

## **Persistance des inégalités traditionnelles**

Les inégalités liées au revenu, à l'éducation et à l'emploi ont généralement davantage d'impact sur le bien-être que les inégalités verticales relevant du sexe, de la situation familiale ou de l'âge. L'enquête montre, en effet, que les personnes les plus vulnérables sont celles qui ont peu d'instruction, occupent un emploi peu qualifié et risquent le plus de se retrouver au chômage. De même, les personnes à faible revenu, à faible niveau d'éducation et à faible statut professionnel sont celles qui ont le plus fréquemment une mauvaise image d'elles-mêmes.

Les politiques doivent, dès lors, rester axées sur ces formes «anciennes» d'inégalité et tenter d'instaurer une véritable égalité des chances pour tous, indépendamment de l'origine sociale. Étant donné que les inégalités de ce type tendent à être particulièrement importantes dans les nouveaux États membres, l'élargissement devrait conforter l'approche traditionnelle en la matière.

## **Principaux domaines de préoccupation: la pauvreté et l'exclusion sociale**

Les revenus des ménages étant nettement moins élevés dans les PA 10 et les PC 3 que dans l'UE 15, les citoyens des futurs États membres qui font partie du quartile de revenu le plus élevé se trouvent, dans la plupart des cas, à un niveau de revenu absolu inférieur à celui des citoyens du quartile de revenu le plus bas dans les pays plus privilégiés de l'UE. Les pays adhérents et candidats comptent donc une proportion plus importante de citoyens qui vivent dans la précarité et se sentent exclus; ils sont également plus attachés aux idées sociales que les citoyens de l'Union. Ces facteurs conjugués pourraient rendre la population défavorisée de ces pays plus réceptive à une mobilisation politique que leurs homologues des pays occidentaux, lesquels sont davantage enclins à s'en prendre à eux-mêmes plutôt qu'à la société. Il convient d'ajouter que le risque de mécontentement est moindre dans les pays adhérents en raison de la capacité apparemment plus grande de leurs ressortissants à faire face aux difficultés économiques.

Les études comparatives posent la question de savoir si le concept d'exclusion sociale est aussi clairement défini dans les PAC 13 que dans l'UE. Au sein de l'Union, les exclus sociaux sont perçus aujourd'hui comme des minorités marginalisées, coupées du reste de la société par leur manque de ressources matérielles. Dans les PAC 13, ce sont des catégories beaucoup plus importantes de la société qui ne disposent, aux normes communautaires, que de faibles revenus, qui ne sont pas intégrées sur le marché du travail et qui ne sont pas satisfaites de leur situation. Par conséquent, la frontière entre population marginalisée et société en général devient beaucoup plus difficile à tracer dans des pays où la qualité de vie d'une grande proportion de la population est nettement moindre.

Le dénuement est un phénomène moins traumatisant lorsqu'il est pratiquement généralisé, et il ne s'accompagne pas des mêmes sentiments subjectifs d'exclusion que dans les sociétés qui offrent beaucoup plus de possibilités. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'impact du chômage sur les sentiments subjectifs d'exclusion soit nettement plus marqué dans l'UE que dans les PAC.

### Vie familiale et société civile au cœur de l'intégration sociale

La lutte contre l'exclusion sociale ne consiste pas uniquement à réduire le chômage et la pauvreté: elle implique également le resserrement des liens avec la famille et le voisinage, et une participation plus active à des associations volontaires, qui sont autant de sources de soutien psychologique et social. Il est établi que le fait d'être marié et d'avoir des enfants a un effet stabilisateur sur la confiance en soi et sur le sentiment d'appartenance à une société. Les familles doivent donc être envisagées comme la forme la plus élémentaire d'intégration sociale, comme l'interface entre l'individu et la société. Les associations bénévoles et autres activités civiques peuvent, pour leur part, constituer de véritables mécanismes de protection à l'encontre d'un sentiment d'exclusion sociale.

L'élaboration de politiques de lutte contre l'exclusion sociale doit passer au-delà de la division administrative des tâches entre les divers organismes officiels concernés. Elle requiert une revitalisation des activités de la société civile et la coordination des différents domaines d'action, et plus particulièrement de la politique de l'emploi, de la politique de l'éducation et de la politique familiale, ainsi que des politiques connexes en matière de logement et de proximité. Les personnes interrogées dans les PA 10 et les PC 3 sont nombreuses à citer la lutte contre le chômage, plutôt que les mesures classiques de politique familiale, comme le moyen le plus efficace, pour les gouvernements, de contribuer à la consolidation des familles.

### Forte solidarité entre générations

Les répondants sont 25% dans les PAC 13 et plus de 20% dans l'UE à assumer, sous une forme ou une autre, des activités informelles de garde ou de soins. Dans l'UE, ces soignants bénévoles agissent davantage en dehors de leur foyer et de leur cercle familial, alors qu'ils se concentrent davantage, dans les PAC 13, sur leur entourage immédiat. Les citoyens de l'UE se déclarent généralement plus favorables à une intimité qui maintienne malgré tout une certaine distance - avec des parents âgés et leurs enfants adultes ne vivant pas sous le même toit. La grande majorité des personnes interrogées dans les PAC recommandent, en revanche, que les adultes ayant une activité professionnelle s'occupent de leurs parents. Un rôle actif en matière de garde et de soins tend à susciter des sentiments positifs, plutôt que négatifs. Dans les PAC, ceux qui s'occupent de personnes âgées prônent le renforcement des responsabilités familiales.

En ce qui concerne la prise en charge du coût des soins, les Européens manifestent une remarquable empathie intergénérationnelle. Les citoyens âgés sont plus nombreux que les jeunes à recommander que ce coût soit transféré vers les aînés, et se montrent tout aussi réticents à en alourdir la charge pour les générations qui les suivent. Les jeunes se déclarent, quant à eux, disposés à effectuer des tâches en matière de garde et de soins, et prônent l'élargissement des responsabilités familiales, même s'ils

doivent eux-mêmes les assumer. Ces attitudes conduisent à penser que l'Europe est prête à entendre un discours politique raisonnable sur la justice intergénérationnelle.

Ce dynamisme de l'entraide familiale doit néanmoins être considéré, d'un point de vue stratégique, comme une arme à double tranchant. Car si les services rendus pour améliorer le bien-être des proches ou des voisins favorisent l'entraide entre les générations et déchargent l'État, ces activités informelles se juxtaposent souvent à un emploi formel - ce qui peut augmenter le stress et diminuer la productivité. De nouvelles formes plus flexibles de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale s'avèrent donc indispensables.

### Défis majeurs au plan politique: une fécondité en baisse et une migration en hausse

Le faible taux de fécondité est une préoccupation fondamentale de l'UE, étant donné qu'il menace la dynamique même des futures structures démographiques européennes. L'incidence de la non procréation délibérée augmente considérablement dans un certain nombre de pays; dans d'autres, c'est l'âge des femmes à la naissance de leur premier enfant qui recule; et ailleurs encore, c'est la réticence ou l'inaptitude à s'engager dans une relation conjugale ou de longue durée qui contribue à la baisse de la natalité. Diverses combinaisons de ces facteurs pouvant être, selon les pays, à l'origine du phénomène, il va de soi qu'une seule et même politique harmonisée pourrait aller à l'encontre du but recherché.

On observe également une tendance commune, à savoir la diminution de la taille des familles. Cette évolution s'exprime en pratique comme en termes d'aspirations individuelles de fécondité, puisque les femmes déclarent un nombre réel d'enfants inférieur, en moyenne, à celui qu'elles auraient souhaité. Ce constat est considéré par plusieurs commentateurs comme un enjeu particulièrement important, étant donné qu'il permet de penser que des mesures visant à atténuer les contraintes entravant la fécondité pourraient rencontrer un accueil favorable auprès des femmes et favoriser l'augmentation de la natalité en Europe. Les sondages suggèrent qu'un tiers environ des femmes ayant une descendance complète n'ont pas atteint leur idéal en termes de nombre d'enfants, même si une proportion importante des mères interrogées (jusqu'à 12%) déclarent, de leur côté, avoir dépassé ce nombre. Il existe une corrélation assez étroite entre le niveau d'instruction et l'accomplissement de l'idéal de fécondité, les personnes dotées d'une formation plus poussée étant davantage susceptibles d'avoir moins d'enfants qu'elles ne l'auraient souhaité, et les personnes peu qualifiées d'en avoir davantage.

Les conclusions de l'étude laissent toutefois entendre qu'une importance excessive est peut-être accordée, au plan politique, à cet écart entre la fécondité idéale et la fécondité réelle: rien ne permet d'affirmer, en effet, que les femmes en sont profondément préoccupées et qu'elles seraient sensibles à des mesures dans ce domaine - sans compter que, tout en conduisant à une augmentation du nombre d'enfants pour certaines femmes, ces mesures se traduiraient également par un abaissement de ce nombre chez d'autres. Le résultat net pourrait d'ailleurs, en définitive, assez limité.

Les mesures éventuellement envisagées pour accroître la taille des familles devraient tenir compte de l'association positive, constatée par l'analyse, entre le niveau élevé d'éducation et le non accomplissement de l'idéal de fécondité. Elles devraient, pour avoir un impact optimal, être axées sur les femmes représentant un capital humain important, pour lesquelles les coûts d'opportunité de la procréation sont les plus élevés (en termes de revenu, de carrière ou de style de vie). Les mesures à vocation nataliste fondées sur le soutien de l'enfance doivent sans doute être dissociées des mesures ayant pour vocation de lutter contre la pauvreté, car les premières mettent l'accent sur une redistribution horizontale à partir de ceux qui n'ont pas d'enfants vers ceux qui en ont, et les secondes sur une redistribution verticale des plus nantis vers les moins favorisés. Il convient toutefois de ne pas pousser trop loin le raisonnement quant aux répercussions à escompter de ce type d'intervention, étant donné la connaissance encore fragmentaire des processus en jeu. Comme l'a récemment conclu une étude de l'OCDE:

Les décideurs ne devraient pas trop attendre des politiques natalistes. Nous ne comprenons pas encore totalement les raisons à l'origine d'un abaissement aussi précipité des taux de natalité dans les pays de l'OCDE au cours des trente dernières années, et notre connaissance des effets et des complémentarités des politiques dans ce domaine reste trop fragmentaire pour orienter utilement la conception d'actions efficaces (Sleebo, 2003, p.48).

Les risques à long terme encourus par les mères de famille tout au long de leur vie devraient être atténués par le biais de mesures assurant à la fois un soutien financier suffisant, une protection contre la discrimination en termes de carrière, la réinsertion professionnelle des parents, un renforcement de l'aide aux parents isolés et un régime de pension plus favorable aux familles. Des actions visant à améliorer les structures de garde d'enfants pourraient faciliter la conciliation et l'équilibre entre les obligations professionnelles et familiales.

Certains commentateurs ont fait remarquer que l'impact négatif de l'abaissement de la fécondité pourrait être compensé par la hausse de l'immigration. Mais l'analyse des intentions migratoires dans les PAC annonce un flux relativement modeste en provenance de ces pays vers l'UE - un million de personnes environ au cours des cinq prochaines années. Les migrants éventuels seront probablement jeunes et qualifiés, et compteront un nombre croissant de femmes. Les pays adhérents et candidats pourraient donc subir l'impact négatif d'un départ de leurs jeunes et de leurs cerveaux vers l'ouest. Mais l'incidence globale de ce phénomène restera, elle aussi, limitée, à plus forte raison si l'on tient compte de son caractère largement temporaire et de l'éventualité d'une migration de retour. Le caractère transitoire de nombreux projets de migration offre, dans une perspective de politique sociale, une possibilité d'actions en faveur d'une migration circulaire et de retour.

#### **Différences et similitudes entre groupes de pays**

Deux conséquences de l'élargissement de l'UE ont été dûment établies par des études antérieures: premièrement, la démarcation nord-sud observée au sein de l'Union actuelle en termes de développement économique et de niveau de vie va faire place à un axe est-ouest dans l'Union

élargie; et, deuxièmement, les disparités régionales est-ouest seront beaucoup plus marquées, après l'élargissement, que les écarts entre les régions de l'Union actuelle.

Les études présentées ici confirment, de manière générale, les conclusions des recherches précédentes, tout en les développant à plusieurs égards. Le principal indicateur socio-économique, à savoir le PIB par habitant, ajusté pour tenir compte de la parité de pouvoir d'achat, s'établit, dans les PA 10, à 45% de la moyenne de l'UE 15 (contre 60% pour la Grèce, le Portugal et l'Espagne au moment de leur adhésion). Représentant, dans une certaine mesure, cette disparité économique, les écarts sont également prononcés en ce qui concerne le bien-être subjectif, puisque neuf des treize futurs pays membres affichent des niveaux de satisfaction inférieurs à ceux relevés dans les États membres qui se situent au bas de la courbe de satisfaction de vie au sein de l'UE actuelle. La performance modeste des PA 10 en termes de PIB, de revenu familial, d'accès aux biens essentiels et de conditions de travail a des répercussions majeures sur les aspects traditionnels de la qualité de vie, et met en évidence le défi majeur que représente la cohésion pour l'Europe élargie.

Les études montrent, en outre, que l'élargissement de l'UE va accentuer certaines inégalités à l'intérieur même des États membres. Bien que le degré d'inégalité des revenus soit semblable dans l'UE et dans les PAC 13, ces derniers connaissent des variations beaucoup plus importantes pour la plupart des autres dimensions du bien-être. Autrement dit, les écarts de satisfaction à l'égard de la vie entre les différentes catégories de revenu sont beaucoup plus marqués dans les pays adhérents et candidats que dans les États membres actuels de l'UE, où les fourchettes les plus importantes étaient traditionnellement observées dans les pays méridionaux.

Comme les travaux précédents, nos études font apparaître certaines différences socioculturelles qui méritent d'être soulignées. Selon les sondages, les citoyens des PAC 13 expriment des valeurs plus traditionnelles et moins post-matérialistes, au sens où ils sont plus attachés à la famille, davantage axés sur le travail, plus respectueux des personnes âgées et moins individualistes que ceux de l'UE. Ils confèrent davantage d'importance au fait d'avoir des enfants, au revenu et aux perspectives de carrière, alors que les répondants de l'Union insistent plutôt sur les loisirs et la vie sociale en dehors du cercle familial. Dans les deux contextes, toutefois, la qualité de vie est incontestablement perçue comme un concept multidimensionnel intégrant plusieurs composantes, plutôt qu'un élément unique de bien-être.

Étant donné que les études révèlent également d'importantes disparités nationales au sein du groupe PAC, il faut éviter de mettre un accent excessif sur la démarcation est-ouest. La diversité entre nations est souvent plus marquée au sein des PAC 13 que dans l'UE.

Enfin, les études mettent en évidence une série de points communs entre les divers États membres de l'Union élargie. Les priorités et les valeurs fondamentales sont proches partout en Europe, la plupart des citoyens se préoccupant avant tout de gagner leur vie, d'être en bonne santé et d'être entourés de proches susceptibles de leur venir en aide en cas de besoin. Ils partagent, en ce sens, des idées très similaires quant à ce qui fait la qualité de vie.

Tous perçoivent la solidarité entre générations et l'insertion familiale comme une protection contre l'exclusion sociale ou l'isolement. La faible natalité, et les facteurs culturels qui la sous-tendent, sont eux aussi pratiquement universels

au sein de l'UE élargie, de même que l'idéal d'un partage des responsabilités entre les hommes et les femmes pour l'éducation des enfants.



# Références bibliographiques

- Allardt, E., «Having, loving, being: an alternative to the Swedish model of welfare research», dans Nussbaum, M. & Sen, A., *The quality of life*, Oxford, Clarendon press, p. 88-94, 1993.
- Atkinson, T., Cantillon, B. Marlier, E. et Nolan, B., *Social indicators: the EU and social inclusion*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Berger, B. et Berger, P., *The war over the family: capturing the middle ground* (citation d'après l'édition allemande: *In Verteidigung der bürgerlichen Familie*, 1994), Garden City, Anchor Press/Doubleday, 1983.
- Bongaarts, J., «The end of the fertility transition in the developed world», *Population and Development Review* 28, 3, p. 419-443, 2002.
- Commission européenne, *Deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale (COM/2001/24 final)*, Bruxelles, 2001.
- Cummins, R. A., «The domains of life satisfaction: an attempt to order chaos», *Social Indicators Research*, 38, p.303-328, 1996.
- Dahrendorf, R., *The modern social conflict*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1988.
- Dahrendorf, R., *Law and order*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1985.
- Delhey, J., «The prospects of catching up for new EU members: lessons for the accession countries to the European Union from previous enlargements», *Social Indicators Research* 56, 2, p. 205-231, 2001.
- Diener, E., Suh, E.M., Lucas, R.E. & Smith, H.L., «Subjective well-being: three decades of progress», *Psychological Bulletin* 125, 2, 1999.
- Easterlin, R., «Income and happiness: towards a unified theory», *The Economic Journal* 111 (July), 2001.
- Esping-Andersen, G., *The three worlds of welfare*, Cambridge, Polity Press, 1990.
- Esping-Andersen, G., «A new gender contract», pp. 68-95 dans G. Esping-Andersen, D. Gallie, A. Hemerijck, J. Myles, *Why we need a new welfare state*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Fahey, T., Nolan B. et Whelan C. T., *Monitoring quality of life in Europe*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes (version en ligne sur <http://www.eurofound.eu.int/publications/EF02108.htm>), 2003.
- Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, *La qualité du travail et de l'emploi en Europe: Enjeux et défis*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002.
- Fuchs, D., «EU oder europäisches Volk: Kollektive Identität und Osterweiterung», *WZB-Mitteilungen* 92, 6, p. 8-12, 2001.
- Giddens, A. (dir.), *The global third way debate*, Cambridge: Polity Press, 2001.
- Hagerty, M. et Veenhoven, R., «Wealth and happiness revisited - growing national income does go with greater happiness», *Social Indicators Research*, 64, 1, p. 1-27, 2003.
- Jowel, R., «Indicators of subjective well-being», Document 2.3 préparé pour la Conférence des utilisateurs de statistiques «Measuring government performance», Londres, 13 novembre 2003.
- Lasch, C., *Haven in a heartless world: the family besieged*, New York, Basic Books, 1979.
- Maslow, A. H., *Motivation and personality*, New York, Harper & Row, 1970.
- OCDE, *Social indicators: a proposed framework and structure*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1999.
- Room, G., «Social quality in Europe: perspectives on social exclusion», p. 289-297 in Beck, W., van der Maesen, L., & Walker, A., *The social quality of Europe*, Bristol, The Policy Press, 1988.
- Sen, A., *Inequality Re-examined*, New York, Sage, 1992.
- Sleebos, J.E., *Low fertility in OECD countries: Facts and policy responses*. OECD Social, Employment and Migration Working Papers n° 13, Paris, OCDE, 2003.
- Steinherr, A., «Issues and constraints of regional convergence», p. 107-118 dans B. Funck & L. Pizzatti (dir.) *European integration, regional policy, and growth*, Washington, DC, World Bank, 2003.
- Veenhoven, R., «Lebenszufriedenheit der Bürger: ein Indikator für die „Lebbarkeit“ von Gesellschaften?», dans Noll, H.-H. (dir.), *Sozialberichterstattung in Deutschland: Konzepte, Methoden und Ergebnisse für Lebensbereiche und Bevölkerungsgruppen*, Weinheim/ Munich, Juventa, p. 4267-293, 1997.

Vogel, J., «Strategies and traditions in Swedish social reporting: a 30-year experience», *Social Indicators Research* 58, p.1-3, 2002.

Weise, C., Bachtler, J., Downes, R., McMaster, I., Toepel, K., *The impact of EU enlargement on cohesion*, Commission européenne, Bruxelles, [http://europa.eu.int/comm/regional\\_policy/sources/docgener/studies/study\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docgener/studies/study_en.htm), 2001.

Winkelmann, L. & Winkelmann, R., «Why are the unemployed so unhappy?», *Economica* 65, p.1-15, 1998.

Zapf, W., «Individuelle Wohlfahrt: Lebensbedingungen und wahrgenommene Lebensqualität», dans Glatzer, W., & Zapf, W. (dir.), *Lebensqualität in der Bundesrepublik: objektive Lebensbedingungen und subjektives Wohlbefinden*, Campus, Frankfurt a.M./New York, p. 13-26, 1984.

# ANNEXE

## Tableau des variables et sources Eurobaromètre

### Liste des variables Eurobaromètre PC 2002

#### Sources Eurobaromètre pour les variables correspondantes concernant l'UE-15

	EB 50.1 1998	EB 51.0 1999	EB 52.1 1999	EB 54.2 2001	EB 56.1 2001	EB 56.2 2001
<b>European Union</b>						
Q1: Appartenance à l'UE: bonne/mauvaise chose	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Q2: Vote dans référendum éventuel	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Q3: Bénéfice ou non pour le pays	néant	néant	néant	néant	néant	néant
<b>Qualité/satisfaction de vie</b>						
Q4: Satisfaction dans des domaines spécifiques de vie			Q13			
Q5: Évolution dans le temps: 2 ans avant/après			Q14			
Q6: Les 3 facteurs contribuant le plus à la qualité de vie actuelle			Q15			
Q7: 3 facteurs qui amélioreraient le plus la qualité de vie			Q16			
<b>Famille et enfants</b>						
Q8: Nombre idéal d'enfants						Q60
Q9: Nombre d'enfants personnellement souhaité						Q61
Q10: Souhait il y a 20 ans						
Q11: Tous les enfants que vous vouliez?						
Q12: Nombre réel d'enfants						Q64
Q13: Âge à la naissance du premier enfant						Q65
Q14: Combien d'enfants comptez-vous encore avoir?						Q66
Q15: Perception quant aux priorités/responsabilités de l'État en matière de politique familiale	Q31c					
Q16: Garde des enfants: répartition des tâches	Q34					
Q17: Perception du rôle de la famille	Q27ac/	Q27bc				
<b>Personnes âgées</b>						
Q18: Adultes en charge de leurs parents: bonne ou mauvaise chose	Q33					
Q19: Soins aux personnes âgées - responsabilités		Q36				
Q20: Soins aux personnes âgées - bonnes pratique	Q36					
Q21: Qui doit payer les soins	Q37					
Q22: S'occuper de quelqu'un		Q37ac/	Q37bc			
<b>Santé</b>						
Q23: Style de vie			Q21			
Q24: Maladie ou invalidité			Q23			
<b>Accès et qualité des services</b>						
Q25: Accès aux services/distance du domicile			Q17a/	Q17rc		
Q26: Satisfaction à l'égard des services sociaux	Q35b					
Satisfaction à l'égard des services de santé	Q35c					
Q27: Soins: qui doit être responsable?	Q40					

## Perceptions des conditions de vie dans une Europe élargie

### Revenu du ménage et niveau de vie

Q28: Revenu minimum nécessaire pour joindre les deux bouts							Q3m
Q29: Revenu de votre ménage par rapport à ce seuil							Q4
Q29a: Comment vous en sortez-vous avec ce revenu ?							Q5
Q30: Depuis quand dure cette situation financière?							Q6
Q31: Difficultés économiques au cours des 12 derniers mois							Q9
Q32: Autoévaluation du niveau de vie			Q18				
Q33: Capacité actuelle d'investir			Q19				
Q34a: Action en cours pour améliorer le niveau de vie			Q20a				
Q34b: Action prévue pour améliorer le niveau de vie			Q20bc/ Qcc				
Q35: Possession de biens de consommation	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant

### Protection/exclusion/inclusion sociale

Q36: Éléments perçus comme nécessaires à une vie de qualité							Q20/Q21
Q37: Accès à un réseau d'entraide sociale							Q19
Q38: Sentiment d'aliénation/dépression/insécurité/impuissance							Q21
Q39: Aide aux autres			Q26				
Q40: Responsabilité de l'aide aux démunis			Q27ac/ Q27bc				
Q41: Raisons considérées comme à l'origine de l'état de besoin							Q13
Q42: Trois raisons d'exclusion sélectionnées dans la liste							Q14c
Q43: Risque de pauvreté: deux propositions							Q15
Q44: Accord avec idées de gauche/solidarité			Q28				

### Engagement social et politique

Q45: Participation à des organisations figurant sur la liste Q32ac

### Emploi, chômage et qualité du travail

D15: Profession actuelle	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br	D15ar/ D15br
Q46: Expérience de chômage							Q16_2m/Q16_2r
Q47: Durée du chômage							Q17
Q48: Emploi souhaité: plein temps ou temps partiel							Q22
Q49: Taille de l'entreprise							Q26
Q50: Secteur d'activité							Q27r
Q51: Durée réelle du travail hebdomadaire							Q29m
Q52: Perception de la qualité du poste occupé							Q33
Q53: Perception du stress au travail							Q41

### Mobilité régionale

Q54: Avez-vous déménagé au cours des 10 dernières années?							Q35
Q55: Combien de fois?							Q36+ Q36r
Q56: Où avez-vous déménagé?							Q37a-Q37b
Q57: Motifs du dernier déménagement							Q38c
Q58: Pourquoi n'avez-vous pas déménagé?							Q39c
Q59: Intention de déménager dans les 5 ans							Q40
Q60: Distance du déménagement envisagé							Q41a-Q41e
Q61: Motifs du déménagement envisagé							Q42c
Q62: Raisons de déménager dans les 5 ans							Q43c
Q63: Disposé à déménager en cas de chômage?							Q44

Q64: Meilleures perspectives d'emploi grâce à un déménagement?						Q45
Q65: Qu'est-ce qui vous inciterait à déménager?						Q46
Q66/67: Disposé à vivre dans un autre pays européen?						Q47
	EB 50.1	EB 51.0	EB 52.1	EB 54.2	EB 56.1	EB 56.2
<b>Démographie</b>						
D10: Sexe	D10	D10	D10	D10	D10	D10
D7: Situation de famille	D7	D7	D7	néant	D7	D7
D8: Âge en fin d'études	D8	néant	néant	D8	D8	D8
D3b: Niveau d'éducation	néant	néant	néant	néant	néant	néant
D25: Lieu de résidence	néant	néant	néant	néant	D25	D25
D26: Type de logement	néant	néant	D24	néant	néant	néant
D27: Surface du logement en mètres carrés	néant	néant	D24b	néant	néant	néant
D28: Nombre de personnes dans le ménage	D12	néant	néant	néant	néant	néant
D29: Revenu net du ménage	D29_ code pays	D29_ code pays	D29_ code pays	D29_ code pays	D29_ code pays	D29_ code pays
D30: Sources de revenu et leur importance	néant	néant	D31ac	néant	néant	néant
D19: Qui apporte le revenu principal au ménage	D19b	D19b	D19b	néant	D19a	D19
D21: Profession actuelle de la personne qui apporte le revenu principal au ménage	D21a/ D21b	D21a/ D21b	D21a/ D21b	néant	D21a/ D21b	D21a/ D21b
ÂGE: Âge	D11	néant	néant	D11	D11	D11



European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions

Perceptions des conditions de vie dans une Europe élargie

Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities

2004 – 64 pp. – 21 x 29.7 cm

ISBN 92-897-0255-9

Price (excluding VAT) in Luxembourg: EUR 15

*Le sommet de Lisbonne a inscrit la politique sociale au cœur de la stratégie visant à faire de l'Europe d'ici à 2010 «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Le présent rapport, fruit d'une initiative conjointe de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission européenne et de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, se penche sur divers enjeux de la «politique de Lisbonne», parmi lesquels l'exclusion et l'insertion sociales, les revenus et le dénuement, la fécondité et la taille des familles, les modalités de garde et de soins, et les tendances migratoires. Partant des résultats d'enquêtes Eurobaromètre réalisées récemment dans 28 pays européens, il fournit une analyse cruciale et unique des opinions et expériences des citoyens de la nouvelle Europe vis-à-vis de différents aspects de leurs conditions de vie.*

**La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail est un organe tripartite de l'UE, dont le rôle est de fournir aux décideurs en matière de politique sociale des conclusions, des connaissances et des conseils à partir de recherches comparatives. La Fondation a été fondée en 1975 par le Règlement (CEE) n° 1365/75 du 26 mai 1975.**



Publications Office

*Publications.eu.int*

ISBN 92-897-0255-9



9 789289 702553